

Selon toute vraisemblance, on pénétrait dans l'église par deux porches donnant au nord et au sud de l'édifice : le portail nord, qui s'ouvrait sur le palais épiscopal, est mentionné en 1117<sup>39</sup>.

La *Vita Notgeri* parle d'un « portique » (*porticus*) qui jouxtait la cathédrale et par lequel on pouvait accéder au marché. Cette galerie offrait la particularité d'être soutenue par des colonnes provenant du sanctuaire pré-notgérien<sup>40</sup>.

G. Kurth pensait que ce portique était placé au nord de la cathédrale et qu'il « donnait sur le Marché, alors situé entre la cathédrale et le palais des princes-évêques : il n'est guère douteux, ajoutait Kurth, qu'il ait correspondu identiquement à celui de la cathédrale gothique telle qu'elle subsista jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>41</sup>.

L'historien liégeois, en effet, était persuadé que le marché mentionné dans la *Vita Notgeri* ne pouvait être que le *vieux marché* situé au nord, entre l'église et le palais épiscopal : à ce vieux marché, devenu trop exigü, aurait succédé, antérieurement à 1136, le *nouveau marché*, situé à l'est de la cathédrale, et qui correspondrait à l'actuelle place du Marché<sup>42</sup>.

L'opinion de G. Kurth ne nous paraît pas exacte. Rien ne prouve, en premier lieu, que le marché ait jamais été transféré : il est fort vraisemblable, au contraire, que l'actuelle place du Marché soit bel et bien l'emplacement du marché primitif<sup>43</sup>.

En second lieu, le mot *porticus*, utilisé par la *Vita Notgeri*, revêt au Moyen Âge une signification précise : il sert à désigner la galerie extérieure d'une église ou le cloître<sup>44</sup>.

Il est donc fort vraisemblable que le portique à colonnes soit un cloître prolongeant le chœur oriental et débouchant sur l'actuelle place du Marché<sup>45</sup>. C'est de lui,

sans doute, qu'il est question dans une charte de 1189 relative aux étals installés *in paravasio ecclesie beati Lamberti*<sup>46</sup>.

De l'époque de Notger date vraisemblablement la petite église de Notre-Dame construite au sud de la cathédrale dont elle était, en quelque sorte, une annexe. Ce sanctuaire, mentionné pour la première fois dans la *Vita Notgeri*, était l'église paroissiale de Liège<sup>47</sup>.

La cathédrale notgérienne fut ravagée par un incendie dans la nuit du 28 au 29 avril 1185.

Le témoignage d'un contemporain, consigné dans le *Breviloquium de incendio ecclesie Sancti Lamberti*, nous informe, de manière assez précise, de l'ampleur du désastre.

Le cloître et les bâtiments claustraux, la toiture et les deux tours de la cathédrale furent anéantis, l'autel de la Sainte-Trinité, dans le chœur occidental, brisé, le carrelage de marbre réduit en miettes par l'effondrement des poutres.

Seuls l'autel de la Vierge, situé dans le chœur oriental, et l'église de Notre-Dame, au pied de la cathédrale, échappèrent à la destruction<sup>48</sup>.

<sup>39</sup> BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, n° 70, p. 114. — Cf. GENICOT, *ibid.*, pp. 48-49.

<sup>40</sup> Notger « ecclesiam parrochiam beate Marie templo adjacentem [...] usque ad perfectionem consurgere fecit », *Vita Notgeri*, chap. 2, p. 11. — *Breviloquium*, p. 620 (1185). — LAMBERT LE PETIT, *Annales Sancti Jacobi*, éd. L. C. BETHMANN et J. ALEXANDRE, Liège, 1874, p. 43 (1185). — Cf. L. LAHAYE, « Les paroisses de Liège », dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLVI, 1921, pp. 1-13.

<sup>41</sup> « Anno ab incarnatione Domini 1187 [sic !], 4. Kal. Maii, quo die sancti Lamberti celebratur translatio, ad primam scilicet subsecutae noctis vigiliam », *Breviloquium*, *ibid.* — LAMBERT LE PETIT, *ibid.* (1185). — *Annales Fossenses*, M.G.H., SS., t. IV, p. 31 (1185). — *Annales Floreffenses*, M.G.H., SS., t. XVI, p. 625 (1185). — *Annales Parchenses*, M.G.H., SS., t. XVI, p. 606 (1185). — *Vita S. Domitiani ep. Traject.*, chap. III, § 21, AA.SS.Maii, t. II, Anvers, 1680, p. 152 (1185).

<sup>39</sup> « Ante fores quoque ecclesiae, domum episcopi versus », ANSELME DE GEMBOUX, *Cont. Sigeb. Chron.*, p. 376.

<sup>40</sup> « Columpne veteris templi cum basibus et capitellis suis ante faciem templi modernioris in porticu, que ducit in forum rerum venalium disposite », *Vita Notgeri*, chap. 2, p. 11.

<sup>41</sup> KURTH, *Notger de Liège*, t. II, p. 38. — Cf. *ibid.*, pp. 2-3 et t. I, pp. 157-158.

<sup>42</sup> C'est incontestablement du « nouveau marché » qu'il est question dans une charte de 1136 mentionnant une « domus in foro vicina macello », BORMANS et SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, n° 38, p. 62. La Halle des bouchers, en effet, s'élevait à l'emplacement de l'actuel Hôtel de ville.

<sup>43</sup> Voir, sur ce point, les pertinentes remarques de Th. GOBERT, *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, t. IV, Liège, 1926, pp. 54-55.

<sup>44</sup> DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, t. V, Paris, 1845, p. 364. — NIERMEYER, *Lexicon minus*, p. 816. — BLAISE, *Dictionnaire latin-français des auteurs du Moyen Âge*, p. 705.

<sup>45</sup> Le mot *porticus* peut également désigner le narthex situé à l'ouest d'une église. C'est la raison pour laquelle, sans doute, L. F. GENICOT voit dans notre « portique » un « cloître occidental » : *La cathédrale notgérienne*, p. 51. Ce point de vue, nous semble-t-il, ne s'adapte pas à la topographie urbaine liégeoise. L'existence d'un cloître occidental n'est pas exclue, mais ce n'est pas de lui qu'il est question dans la *Vita Notgeri*.

## Sources et travaux concernant la cathédrale Etude critique

Richard FORGEUR.

Conservateur à la Bibliothèque générale de l'Université de Liège

### Signes

A.E.L.	Archives de l'Etat à Liège.
A.Ev.L.	Archives de l'évêché de Liège.
A.F.A.H.B.	Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique.
A.H.E.B.	Annales pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique.
A.H.L.	Annuaire d'histoire liégeoise.
B.C.R.H.	Bulletin de la commission royale d'histoire.
B.I.A.L.	Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.
B.S.A.H.D.L.	Bulletin de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège.
B.S.B.L.	Bulletin de la société des bibliophiles liégeois.
B.S.R.L.V.L.	Bulletin de la société royale Le Vieux-Liège.
C.E.S.L.	Cartulaire de l'église Saint-Lambert à Liège. Edition par S. Bormans, E. Schoolmeesters et E. Poncelet, 6 vols., in-4°, 1893-1933.
R.B.A.H.A.	Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art.

### I. Les sources et travaux en général

#### 1. Décisions du chapitre

Les historiens ont l'habitude de distinguer les sources monumentales des sources écrites. C'est à celles-ci que nous allons nous arrêter en énumérant les huit catégories de documents.

1° *Les décisions du chapitre cathédral*, gestionnaire et utilisateur de l'église et de son mobilier.

Vu le rôle politique du chapitre, co-souverain avec l'évêque, les réunions capitulaires étaient très chargées : les affaires publiques se mêlaient à la gestion de l'énorme domaine. Les chanoines étaient, pour la plupart, membres actifs de l'administration du pays (conseil privé, conseil ordinaire, chambre des comptes, cours allodiales et féodales, cours des XXII et réviseurs des XII ambassades dont ils occupaient la majorité des sièges) et de celles du diocèse (évêque suffragant, auxiliaire, vicaire général, pénitencier, 7 archidiaques, parfois le président du séminaire).

Sans doute, de nombreuses fonctions étaient cumulées mais des canonicats étaient vacants ou en litige ou confiés à des jeunes clercs, étudiants à l'université. En fin de compte, on constate que bien peu nombreux sont les chanoines disposés à gérer les affaires de la cathédrale telles que l'office divin (le doyen et le chantre) auquel il semble avoir fort peu participé ou celles des bâtiments. Ils

confiaient ces questions à l'un ou à l'autre d'entre eux qui s'y intéressait particulièrement, qu'on appelait les directeurs mais décidaient de tous les travaux. Dès lors, l'historien ou l'archéologue se trouve devant l'obligation de dépouiller les 122 registres de « conclusions capitulaires » (1427 à 1797) et les 61 registres de « protocoles des directeurs » (1626-1792).

Mais l'administration des biens de la cathédrale est plus complexe : elle était partagée en plusieurs « compteries », ayant chacune ses revenus, ses charges, son ou ses comptables : chapitre, fabrique, grenier, anniversaires.

Ces différentes « compteries » venaient souvent en aide l'une à l'autre par des prêts ou en supportant provisoirement les charges d'une autre. On conserve 333 registres de la compterie du grenier (1436-1797), espèce de caisse complémentaire et 460 de celle des anniversaires (1172-1794).

De plus, les chapitres de chanoines de Saint-Materne et de Saint-Gilles affectés à certains offices liturgiques ainsi que les 72 bénéficiaires desservant les autels géraient chacun leurs biens mais avaient à charge l'entretien de leur chapelle ou de leur autel. La consultation de leurs archives s'avère aussi utile.

À côté des décisions du chapitre, appelées « conclusions capitulaires »<sup>1</sup>, il faudrait consulter les cartulaires ou recueils des chartes c'est-à-dire tous les actes émanant de l'autorité ou ratifiés par celle-ci<sup>2</sup>. Certains concernent des propriétés situées contre la cathédrale ou ses cloîtres et peuvent être d'une importance capitale : un d'eux, par exemple, prouve que le cloître oriental existait bien avant Van Eyck ! Nous en reparlerons.

On lira enfin le *Liber officiorum* du XIV<sup>e</sup> siècle, livre qui précise les droits et devoirs de tous les officiers de la fabrique, nous dirions aujourd'hui les employés et ouvriers. Quelques détails sont précieux au point de vue topographique<sup>3</sup>.

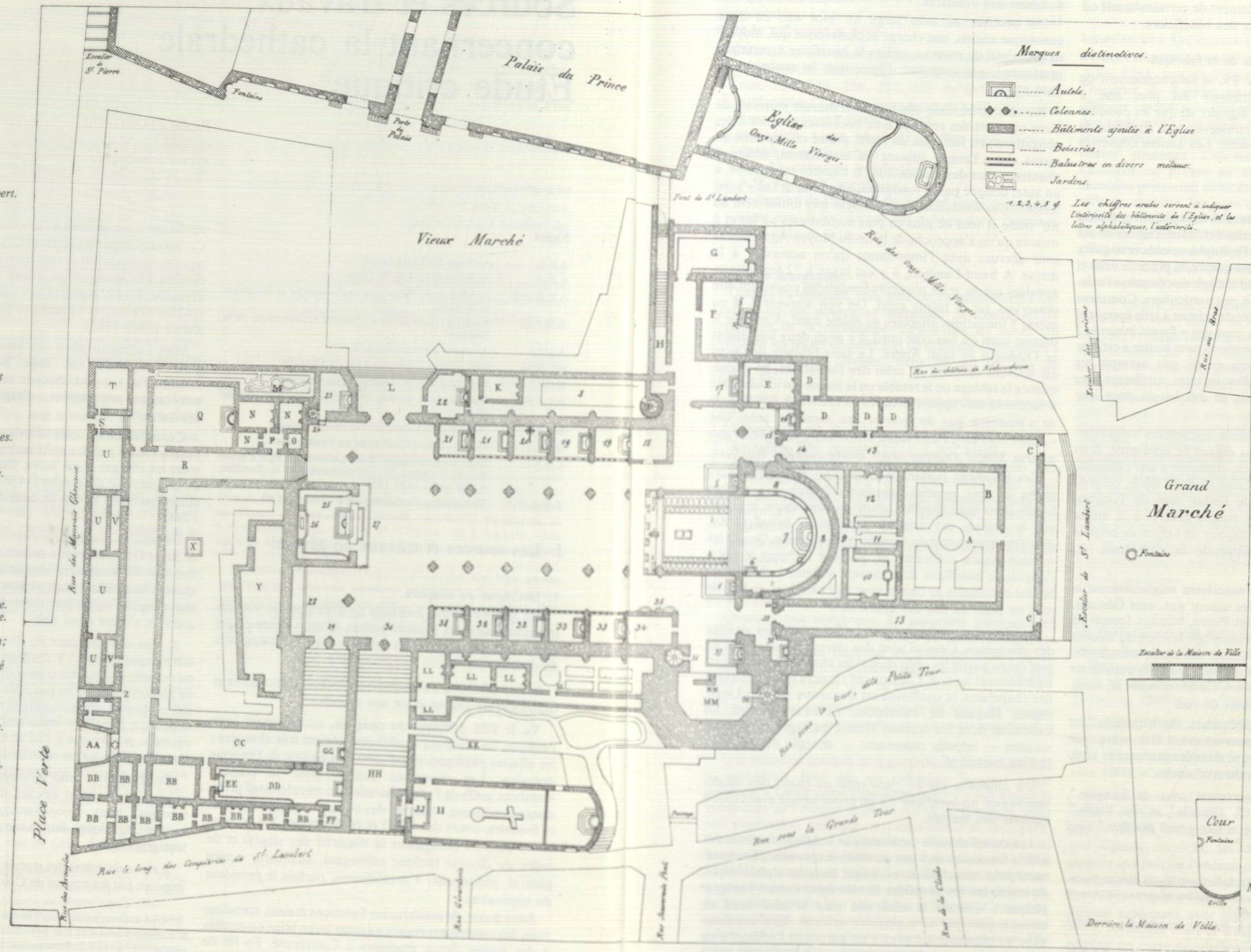
Il en va de même des statuts du chapitre ou des décrets imposés par les nonces de Cologne, par exemple, lorsque

<sup>1</sup> Une analyse, partielle car l'auteur a fait un choix, a été réalisée par S. BORMANS dans *A.H.E.B.* 6 (1869) à 13 (1876) et 26 (1896), pour les années 1457 à 1689. E. PONCELET a rédigé un supplément pour 1417 à 1459 dans *A.H.E.B.*, 23 (1892).

<sup>2</sup> S. BORMANS, E. SCHOOLMEESTERS et E. PONCELET, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, 6 vols., Bruxelles, 1893-1933, in-4°.

<sup>3</sup> *B.C.R.H.*, 5<sup>e</sup> série, t. 6 (1896), 445-520.

- 1 Tombeau de saint Lambert.
- 2 Autels sous le Jubé du chœur.
- 3 Tombeau du prince Erard de la Marck.
- 4 Stalles.
- 5 Chapelles.
- 6 Dais du Prince.
- 7 Maître-Autel.
- 8 Péristyle qui formait la galerie où le peuple pouvait voir officier.
- 9 Porte pour aller à la grande sacristie.
- 10 Salle du Chapitre des Tréfonciers, où se faisait l'élection des Princes-Evêques.
- 11 Grande sacristie.
- 12 Salle des assemblées du Chapitre des Chanoines.
- 13 Cloître du côté de l'Hôtel-de-Ville.
- 14 Porte d'entrée du Cloître.
- 15 Escalier.
- 16 Chapelle.
- 17 Grande chapelle.
- 18 Lieu où se fabriquaient les chandelles.
- 19 Chapelles en marbre.
- 20 Chapelle où se trouvait le crucifix aux miracles.
- 21 Chapelles latérales.
- 22 Chapelle de saint Gilles.
- 23 Chapelle de sainte Marguerite.
- 24 Escalier des tours au sable.
- 25 Vieux chœur ou chapelle de saints Cosme et Damien; lieu consacré par le sang que saint Lambert y a versé pour la foi.
- 26 Jubé du vieux chœur.
- 27 Autel.
- 28 Cache des archives.
- 29 Porte de l'escalier du cloître.
- 30 Entrée de l'église du côté de Notre-Dame-aux-Fonts.
- 31 Chapelle de la sainte Vierge, dite des bonnes aventures.
- 32 Chapelles latérales.
- 33 Chapelles en marbre.
- 34 Dépôt des ornements de l'église.
- 35 Chapelle en marbre.
- 36 Escalier pour monter à la grande tour.
- 37 Chapelle.
- 38 Chapelle de la très sainte Vierge.
- 39 Porte d'entrée du cloître.
- 40 Escalier.



*Marques distinctives.*

- ⊠ Autels.
- ◆ Colonne.
- ▨ Bâtimens ajoutés à l'Eglise.
- ▭ Boiseries.
- ⊞ Balustras en divers métaux.
- ⊞ Jardins.

1, 2, 3, 4, 5 & Les chiffres arabes servent à indiquer l'intensité des bâtimens de l'Eglise, et les lettres alphabétiques, l'accessoire.

- A Jardin.
- B Citerne.
- C Portes du côté du Marché.
- D Logement du carillonneur.
- E Dépôt des cierges.
- F Cour aux deux fontaines.
- G Sacristie pour le service de l'église.
- H Escalier se rendant du Palais à l'église.
- I Id. dans la cour pour les couvreurs.
- J Pelouse.
- K Logement du sacristain.
- L Entrée de l'église du côté du Vieux-Marché.
- M Jardin.
- N Classes gratuites de Saint-Lambert.
- O Trou au chauffage.
- P Vestibule conduisant dans les classes.
- Q Chapelle où se célébrait le Jubilé.
- R Cloître.
- S Entrée rue des Mauvais-Chevaux.
- T Cour.
- U Bureau du Receveur, appelé Compterie.
- Y Vestiaire des Tréfonciers.
- X Caveau des Chanoines.
- Y Hangar.
- Z Porte d'entrée du cloître.
- AA Portail des beaux portraits.
- BB Appartemens du Receveur.
- CC Porte du cloître où les chanoines seuls avaient accès.
- DD Chapelle des Flamands.
- EE Jubé.
- FF Sacristie.
- GG Chapelle.
- HH Entrée de l'église de Notre-Dame-aux-Fonts.
- II Eglise de Notre-Dame-aux-Fonts.
- JJ Jubé.
- KK Cimetière de Notre-Dame.
- LL Logement des enfans de chœur.
- MM Place de la grande sonnerie sous la grande Tour.
- NN Escalier sous la grande Tour.
- OO Id. Id. Id.

FIG. I.

ceux-ci ordonnèrent le déplacement de certains autels ou la construction de la sacristie des bénéficiers.

## 2. Les comptes des dépenses de la fabrique

Après ce qui a été dit au § 1, le fonctionnement de l'administration de la cathédrale est plus aisé à comprendre. Qu'il suffise de signaler ici que les comptes comprennent 238 registres conservés aux Archives de l'Etat et 188 à celles de l'évêché. Les années couvertes vont de 1348 à 1793.

## 3. Les épitaphiers

Les évêques et les chanoines des trois chapitres étaient seuls autorisés à se faire inhumer dans l'église et ses annexes. Si le texte même de l'épitaphe ne concerne guère l'historien de l'architecture, par contre, la place de celle-ci s'avère parfois capitale quand il s'agit de connaître l'existence ou la date de locaux un peu particuliers. Comment prouver que telle chapelle latérale existait à telle époque si ce n'est par les épitaphes de ceux qui y furent inhumés ? Par contre, l'absence d'inhumations peut inciter à estimer que des locaux n'ont jamais existé, par exemple les chapelles absidales auxquelles certains attribuent une grande importance quand ils en ont besoin pour leur démonstration.

Nous disposons de quelques épitaphiers soigneusement transcrits qui semblent dignes de confiance, dont ceux de Henri Van den Berch, chanoine d'une collégiale de Spire, hérald d'armes à Liège au xvii<sup>e</sup> siècle, celui de Guillaume de Hinnisdael de Betho, près de Tongres, chantre de la cathédrale et vicaire général à la même époque, des analyses de l'épitaphier de Lefort, de celui de Ghysels, chanoine et écolâtre de la cathédrale, du xviii<sup>e</sup> siècle.

Malheureusement, s'ils transcrivent soigneusement le texte des épitaphes, ils ne les situent pas, sauf Ghysels. Par contre, le doyen de Saint-Pierre, Nicolas-Joseph de Vaulx, a inséré dans sa monumentale histoire du diocèse de Liège, rédigée vers 1750, mais demeurée manuscrite, la copie des tombes de tout le côté nord de la cathédrale en indiquant leur emplacement. Ce texte, inédit lui aussi, est très précieux à notre point de vue.

Beaucoup d'autres chroniqueurs ou historiens ont copié des épitaphes qui peuvent nous être utiles, par exemple celles que l'on trouve dans les manuscrits attribués au chanoine Langius du xv<sup>e</sup> siècle.

On appréciera particulièrement ceux de Langius<sup>4</sup>, Van den Berch<sup>5</sup>, Lefort<sup>6</sup>, Ghysels<sup>7</sup> et de Vaulx<sup>8</sup>. Hinnisdael en donne aussi un très grand nombre<sup>9</sup> ainsi que Joseph Van den Berg<sup>10</sup>.

<sup>4</sup> Ms conservé à l'abbaye de Rochefort avec copies dans de Vaulx.  
<sup>5</sup> Ms à Hamal, édité par L. NAVEAU DE MARTEAU et Arnold Poullet, 2 vol., 1925-1928, in-4°.

<sup>6</sup> Ms aux A.E.L. Analyses par L. NAVEAU dans *B.S.B.L.*, 3 (1888), 225 à 228 et 5 (1899), 317-321.

<sup>7</sup> Ms aux A.E.L. Edition par Léon NAVEAU dans *B.S.B.L.*, 10 (1912), 43-117.

<sup>8</sup> Ms 1020 D à la Bibliothèque de l'Université de Liège.

<sup>9</sup> Ms 1979-1983 C à la Bibliothèque de l'Université de Liège.

<sup>10</sup> Ms 1665 B à la Bibliothèque de l'Université de Liège, vers 1900, p<sup>os</sup> 1-21, qui ne cite pas sa source.

## 4. Listes des bénéficiers

Un bénéfice au sens large du mot est, en droit canonique ancien, une charge ecclésiastique qui, moyennant l'octroi de revenus, oblige le bénéficiaire à certaines prestations, par exemple : l'épiscopat, le canonicat, la cure, etc.

Au sens strict, c'est une personne morale jouissant de biens assurant des revenus à un bénéficiaire astreint à des obligations; en fait c'est un clerc, prêtre ou ordonné au moins dans l'année suivant sa nomination, obligé à chanter ou lire des messes dont le nombre est spécifié, à un autel désigné par la fondation, appelé de ce fait « autel fondé ». Ces fondations apparaissent très timidement au xii<sup>e</sup> siècle et sont de plus en plus nombreuses au fur et à mesure qu'on s'approche de la fin du Moyen Age. Elles se sont accrues avec l'importance qu'on accordait à la messe. A Saint-Lambert, il y eut jusqu'à 72 fondations, appelées autels, mais plusieurs fondations pouvaient être desservies sur le même autel. On voit souvent 3, 4 ou même 5 fondations affectées au même autel. Ainsi, sur le dernier autel du bas-côté nord, il y avait deux fondations en l'honneur de saint André. Le saint titulaire de l'autel est souvent différent de celui des fondations, en conséquence le tableau ou le retable ou la statue qui le surmonte a rarement un rapport avec les fondations : dès lors on ne s'étonnera pas de trouver des mentions telles que « *altare SS Petri, Pauli supra altare Ste Crucis* » ou « *duo altaria Sancti Andreae super altare capellae majoris* ».

Ces bénéfices portent le nom d'un ou de plusieurs saints et sont appelés *capellania* (parce que parfois fondés dans une chapelle), *altare* ou *beneficium*, le prêtre qui le dessert est nommé *capellanus*, *beneficiarius*, *altarista*, soit chapelain, bénéficiaire ou altariste. Quand les revenus étaient suffisants, ce qui était toujours le cas à l'origine, le bénéficiaire était souvent astreint à chanter les heures canoniales au chœur avec les chanoines, en fait, de plus en plus, au lieu des chanoines.

Il ne faut pas confondre ces bénéficiers avec les vicaires des chanoines. Ceux-ci sont des clercs qui assument en tout ou en partie les obligations des chanoines empêchés, légitimement ou non. Comme ces vicaires étaient souvent des chapelains, la confusion est fréquente. Ainsi, à Liège, depuis Hugues de Pierrepont, l'évêque détenait un canonicat dont les revenus étaient partagés entre deux vicaires — appelés chapelains — chargés du chant de l'office canonical.

Un chanoine est un clerc tenu au chant des heures canoniales, un bénéficiaire est un prêtre obligé avant tout à célébrer des messes.

Les comptables ne tardèrent pas à rédiger des listes des autels fondés quand leur nombre augmenta. Heureusement pour nous, loin de les rédiger en ordre alphabétique, ils inscrivent les bénéfices fondés dans l'ordre topographique : d'abord le côté sud puis le côté nord en commençant par le sanctuaire oriental. Lire ces listes avec un plan sous les yeux c'est parcourir l'édifice; c'est connaître les autels et les chapelles : on ne tarde pas à constater que les pouillés (c'est ainsi qu'on appelle ces listes du xv<sup>e</sup> siècle au xviii<sup>e</sup> siècle) et le plan de Carront correspondent curieusement. En effet les bénéfices sont stables et attachés définitivement aux autels, il est bien

rare qu'on les déplace, cela n'a lieu que lors de travaux considérables : à Saint-Lambert, il y eut 2 cas ou 3 sur 72 entre le xv<sup>e</sup> siècle et 1795.

C'est donc une source capitale. En voici une liste :

- Archives de l'Etat à Liège. Fonds cathédrale, Secrétariat, 234, 235, 236, 237, 238 du xv<sup>e</sup> siècle et du xvii<sup>e</sup> siècle, 17 du troisième quart du xvii<sup>e</sup> siècle, éditée dans *Leodium* 8 (1909), 87-93.
- Bibl. Univ. Liège, Ms 1971, C, liste datée 1606.
- Archives de l'évêché :  
A.I. 23, début du xviii<sup>e</sup> siècle;  
A.II. 12 et 13, xviii<sup>e</sup> siècle.
- Collection de l'auteur : fin du xv<sup>e</sup> siècle dont photocopie aux A.E.V. Liège. Est publiée dans *Leodium*, 69 (1984), p. 8-16.

## 5. Livres liturgiques

Quoiqu'ils donnent très peu de renseignements sur l'église, on ne pourra se dispenser de consulter les ordinaires de la cathédrale, c'est-à-dire les livres qui précisent les règles de l'office et de la messe : vêtements à revêtir, prières à chanter, dans tel ou tel lieu de l'église, etc.

Les plus anciens semblent être les ordinaires manuscrits :

1. Tilburg; Theol. Faculteit, n° 14, xiv<sup>e</sup> siècle.
2. Bruxelles, Bibl. royale 11971, 2, xv<sup>e</sup> siècle.
3. Archives. Evêché à Liège. I.A.I. xv<sup>e</sup> siècle. Les ordinaires imprimés en 1484, 1492 et 1521, etc., ainsi que l'excellent ouvrage *Rubricae generales missarum solemnium et divinarum officiorum... ecclesiae leodiensis*, 2 vol., Liège, 1769, 303 et 142 p. in 8° dû à Toussaint Joseph Romsée, professeur de rubriques au séminaire.

## 6. Les récits de voyages

Quoique très nombreux, ils apportent généralement peu de lumière sur notre sujet : ce sont toujours les mêmes choses qui frappent les touristes mais l'un ou l'autre ayant plus d'originalité, des goûts différents, peut faire une observation utile et intéressante.

Léon Halkin a dressé une liste de 62 récits de voyages complétée par un supplément de 23, tous antérieurs à 1800<sup>11</sup>.

Une attention spéciale sera accordée à la description de la cathédrale faite par un calviniste français ayant demeuré à Liège assez longtemps pour y avoir gagné la sympathie de l'évêque et de l'autorité communale après une conversion publique au catholicisme et des opérations commerciales discutables. Pierre Lambert de Saumery publia les *Délices du pays de Liège*, de 1738 à 1744<sup>12</sup>, ouvrage dans lequel il manifeste une admiration à peine limitée pour toutes les églises et tous les châteaux, de manière à plaire et s'attirer des acheteurs. Cependant sa description de la cathédrale est confirmée en tous points par les sources diverses dont nous disposons. Elle nous sera donc d'un grand secours.

<sup>11</sup> Une description inédite de la ville de Liège en 1705, Liège, 1948, pp. 87-100.

<sup>12</sup> *B.S.R.V.L.*, t. 4 (1951-1955), pp. 495-500.

## 7. Les plans

LE PLAN DES SACRISTIES DES CHANOINES

ET DU CHAPITRE, DRESSÉ EN 1763 (fig. 1 et 7)

En 1763, lors de l'élection du successeur de Jean-Théodore de Bavière au siège de saint Lambert, le chapitre cathédral se partagea en deux partis divisés par une seule voix : l'un élisait Clément-Wenzeslas de Saxe, prince-évêque d'Augsbourg, oncle du futur Louis XVI et l'autre soutenait Charles-Nicolas d'Oultremont. Il s'ensuivit un procès en cour de Rome. Comme un chanoine prétendait avoir été attiré par la force hors de la salle du chapitre, les juges exigèrent un plan de celle-ci, plan qui fut joint au dossier conservé de nos jours aux archives secrètes du Vatican. Ce relevé, signé par le géomètre Alexandre Carront, semble digne de foi puisqu'il ne fut pas l'objet de controverses que la partie adverse aurait normalement suscitées<sup>13</sup>.

Les locaux sont dépourvus de fenêtres vers l'ouest, c'est-à-dire vers l'abside de l'église, vers le nord et le sud, soit vers le cloître oriental auquel ils étaient accolés; ils ne sont éclairés que vers l'est, vers le jardin du cloître qui occupait le centre des galeries : une porte donnait accès, au nord-est, à ce jardin et une autre, à l'ouest, au sanctuaire de l'église; le mur ouest était percé de deux galeries, qui, à mon avis, contenaient deux escaliers, un donnant accès aux combles, l'autre à la cave. Les armoires contenant les vêtements sacerdotaux, les espaces où on les prépare afin de les revêtir pendant que les célébrants ont grimpé sur un marchepied de bois pour se protéger du froid, bref, tous ces éléments sont tellement conformes à ceux des sacristies connues que personne, je crois, n'hésitera à accorder confiance à ce plan.

Ces locaux avaient été réédifiés peu après 1751. Le tracé des fenêtres confirme d'ailleurs cette date : ils n'ont rien de gothique.

LE PLAN DE LA CATHÉDRALE ET DE SES ANNEXES

par A. B. Carront (fig. 1, pp. 36 et 37)

Dans un salon de l'évêché se trouve un plan de la cathédrale et de ses annexes. Il est signé « A. B. Carront. Dressé en 1840 par un frère des écoles chrétiennes. »

Il s'agit probablement d'Alexandre Carront (ou de son fils) qui, en 1763, avait dressé celui de la salle du chapitre dont nous avons parlé. Ce plan, dessiné probablement vers 1800, n'a pas été retrouvé jusqu'à présent.

Il a été connu d'abord par la publication du grand volume de Van den Steen, en 1880. L'auteur, qui ne cite pas sa source, le reproduit deux fois : la première avec une légende correcte; la seconde, muni d'une autre légende qui précise l'endroit où eurent lieu de nombreux événements du Moyen Age : fantaisie pure évidemment. En 1881, Auguste Hock, dans son *Liège au xv<sup>e</sup> siècle*, l'éditait également avec légende correcte, tandis qu'en 1889, la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège publiait un cycle de conférences consacrées à la révolution française et à ses conséquences liégeoises, avec un schéma du plan.

<sup>13</sup> Il est reproduit dans *B.S.R.L.V.L.*, t. 5 (1956-1960), p. 138.

Ce n'est que récemment que furent connues les deux anciennes copies du plan de Carront : celle de M. Georges Jarbinet et celle qu'un frère des écoles chrétiennes avait dessinée et offerte en 1840 à l'évêque de Liège van Bommel, conservée de nos jours à l'évêché.

Une critique précise de ces copies devrait être faite, cela nous conduirait trop loin. Dans l'ensemble, le plan semble juste et conforme à tout ce que nous connaissons de la cathédrale et de ses abords. Cependant, on constate des erreurs de dessin, par exemple :

1. La façade ouest du chœur occidental ne dépasse pas le front des deux tours.
2. Les murs et les piliers de l'église ne sont pas toujours dans l'axe, ce qui rendrait difficile la construction des voûtes.
3. Il n'y a pas de passage couvert entre l'église et la sacristie : il y aurait un ou deux mètres à l'air libre ! La même remarque est à faire au plan de la sacristie dressé par Carront.
4. Le plan de l'église Sainte-Ursule n'est pas conforme à la réalité car il n'existe pas de chevet semi-circulaire mais un mur droit ; elle est d'ailleurs plus petite. Sur quelques points, la légende des deux copies diffère mais ces divergences concernent des annexes ou des détails d'une importance nulle pour la connaissance de la topographie.
5. Le tracé de la rue Grande Tour (actuelle rue de Bex) est incorrect : on pourra le comparer à celui du cadastre rédigé vers 1810 conservé par l'administration de l'urbanisme de Liège.
6. Le couloir à l'air libre, situé entre la cathédrale et Notre-Dame-aux-Fonts, aboutissant au mur de la grande tour, sans la moindre issue, est assez surprenant. Les plans des pâtés de maisons, notamment dans les angles, diffèrent des plans plus récents.

*En conclusion* : il me paraît que l'on peut accorder crédit, en gros, au plan de Carront, même s'il n'est connu que par des copies, sauf preuve du contraire.

Un plan du XVIII<sup>e</sup> siècle (Archives de l'Etat à Liège, Fonds Cartes et plans, n° 237) situe les adductions d'eau, les égouts et les latrines du cloître oriental, de son jardin et de la sacristie des chanoines.

#### 8. Les historiens et historiens d'art

Les historiens qui se sont attachés à l'histoire locale font parfois des allusions à la cathédrale mais rarement. S'ils parlent très souvent de l'action politique du chapitre, à vrai dire considérable, la construction ou l'édifice ne retenait guère leur attention. Sans doute, Anselme, Gilles d'Orval, Jean d'Outremeuse, les « vitae » de tel ou tel évêque rappellent l'œuvre et l'action de l'un ou l'autre évêque mais sans plus.

Ils se répètent à l'envi. Les chroniqueurs de la fin du Moyen Age et des Temps modernes signaleront l'un ou l'autre travail effectué à l'église mais le bilan est très maigre. La valeur critique de ceux-ci a été étudiée par Silvain Balau en 1903 : cet excellent ouvrage n'a pas été remplacé jusqu'à nos jours.

Par contre l'ouvrage de Xavier Van den Steen n'a pas été l'objet d'une critique ; seules les illustrations ont été passées au crible : il en ressort que la plupart sont des faux : ce sont, soit des dessins copiés dans des ouvrages qui n'ont aucun rapport avec la cathédrale de Liège, soit des représentations de pièces telles que autels, jubés, tombeaux, etc., du mobilier d'église de Lierre, Anvers, Cologne, Venise, Rome, Nuremberg.

Pour les temps modernes, on consultera les ouvrages classiques de Chapeville, Fisen, Foullon, Bouille, de Vaulx (B.U.Lg. Ms 1055 à 1025).

On trouvera davantage dans *Les hommes illustres de la nation liégeoise* de Louis Abry (édité en 1867) qui cite des tableaux qu'il a vus au XVII<sup>e</sup> siècle dans la cathédrale comme Henri Hamal (décédé en 1820) ; attaché à Saint-Lambert comme musicien depuis sa jeunesse, il a dressé un répertoire sommaire des œuvres d'art qui s'y trouvaient vers 1783, heureusement publié par R. Lesuisse<sup>14</sup>. Les attributions à tel ou tel peintre peuvent être parfois discutées mais la présence d'un relief ou d'une peinture représentant tel sujet dans telle chapelle ne peut pas être mise en doute puisqu'il les a vus.

#### 9. Les vues de la cathédrale

On peut distinguer les représentations de la cathédrale avec ou sans ses annexes mais isolée et les vues générales cavalières où elle est visible. Elles datent des XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècles.

Une troisième catégorie apparut aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : des tableaux représentent des scènes historiques telles que l'enlèvement ou la repose du Perron sur la place du Marché. Dans le fond de la place, en arrière-plan, on distingue la face orientale de l'église, de loin la plus mal connue, mais le dessin en est si flou qu'il n'apporte pas grand-chose à la connaissance de l'édifice.

Toutes ces vues sont bien connues et, pour la plupart, reproduites dans l'ouvrage de J. Philippe. On y ajoutera une vue peinte en 1760 prise de la place du Marché, publiée récemment par A. Lemeunier<sup>15</sup>.

#### 10. Les monographies

Ecrire une monographie sur une cathédrale disparue est assurément chose redoutable. En l'occurrence on ne dispose ni de vieille maquette ni de bons dessins mais, nous l'avons vu, on est écrasé par une énorme masse d'archives.

Godefroid Kurth a donné une description de la cathédrale notgérienne en utilisant les seules sources historiques<sup>16</sup>, puis Gustave Ruhl, l'auteur de maquettes des cathédrales romanes et gothiques, a tenté une étude complète mais fort peu approfondie ; Edouard Poncelet a commémoré la biographie des architectes de la cathé-

<sup>14</sup> B.S.B.L., 19 (1956), 181-277.

<sup>15</sup> Dans B.S.R.L.V.L., n° 215 (tome X), 1981, pp. 101-104. Je possède un catalogue détaillé de toutes les vues de la cathédrale.

<sup>16</sup> Assez bonne étude : toutefois comment affirmer que le chevet oriental était plat, quand aucun texte ne le dit et qu'aucune fouille ne le révèle ?

drale ; Pierre Héliot a dit ce qu'il pensait de son style, a comparé l'architecture gothique aux églises contemporaines et enfin Joseph Philippe a reproduit dans un album intelligemment commenté les « images » de l'église et des œuvres d'art qui en proviennent.

Bien d'autres auteurs ont écrit sur les orfèvres, les cuivriers, les musiciens, les objets légués à la cathédrale. Aucun n'a osé une synthèse. Seul François-Xavier Van den Steen s'y est risqué !

Toutes ces études sont énumérées par J. PHILIPPE, *La cathédrale Saint-Lambert de Liège*, Liège 1979, 303 pages, in-4° sauf celle de P. HELIOT, dans *Bull. Commission royale monuments et sites*, 2<sup>e</sup> série, t. 1 (1970) ; (1971), 14-44.

#### A. LA MONOGRAPHIE DE VAN DEN STEEN

Le premier travail que François-Xavier Van den Steen consacra à la cathédrale fut publié dans le *Bulletin et annales de l'académie d'archéologie de Belgique*, tomes 1 et 2, parus en 1844 et 1845. Réimprimé et enrichi d'annexes en 1846, l'ouvrage connut un certain succès<sup>17</sup>. C'est l'œuvre d'un homme de 24 ans environ, non préparé à l'étude historique et archéologique, plongé dans l'enthousiasme de la jeunesse, du romantisme et du nationalisme de la jeune Belgique. Peu après, en 1844, son père devint ministre de la Belgique auprès du Saint-Siège et du grand-duc de Toscane mais décéda en 1846 déjà ; les enfants semblent avoir résidé à Rome avec leur père et furent créés barons en 1846 par Grégoire XVI qui aurait eu pour eux une certaine affection.

Ebloui par les fastes de la cour pontificale, Xavier en vint à magnifier puis à exagérer les splendeurs de l'Ancien Régime, à en rêver et à se détacher de plus en plus de la réalité tout en rédigeant sa seconde édition, celle du monumental *in folio*, de 1880, abondamment illustré.

Hélas, il s'éloignait, de jour en jour, des exigences d'un travail répondant aux règles de la critique historique. Cependant l'auteur a constamment le souci d'étayer ses dires par des témoignages et des citations. Voyons cela de plus près.

Né en 1820 et décédé en 1895, l'auteur a 24 ans quand il rédige son premier travail, en quelques mois, dit-il<sup>18</sup>, cinquante ans après la disparition de l'église, il le rappelle<sup>19</sup> ; supposons qu'à 15 ans, il ait commencé à s'intéresser à Saint-Lambert et à interroger les derniers témoins<sup>20</sup>, cela nous mène à 1835.

<sup>17</sup> *Essai historique sur l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert à Liège, et sur son chapitre de chanoines tréfonciers*, Liège, Dessain, 1846, in-8°, VIII-300 pages, 12 planches.

<sup>18</sup> Page 227. Sauf mention contraire, j'utilise l'édition citée à la note 17.

<sup>19</sup> Page 1.

<sup>20</sup> Page 227 : 11 témoins dont 5 venaient de mourir : il cite des noms, en note et p. VII. Joseph Louis Lachaussee, argentier de Jean-Théodore de Bavière († 1763 !), orfèvre (pp. 103 et 131) et J. Jeanne, « orfèvre de la cour S.A.C.E.C. » (pp. 19 et 175), sont ignorés par J. BRASSINNE, *L'orfèvrerie civile liégeoise*, t. 1, Liège, 1948 et P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise*, 2 vol., Liège, 1966. Le titre d'argentier de l'évêque n'a pas existé ; celui d'orfèvre n'est connu qu'en 1744 : il était porté par Guillaume François Leblanc.

Quel crédit peut-on accorder à des précisions sur telle ou telle particularité d'un édifice détruit depuis 40 ans ? Qui plus est, j'ai tenté, il y a 30 ans, une expérience semblable auprès de M<sup>lle</sup> Villé, née et décédée dans les annexes de la cathédrale Saint-Paul dont elle était concierge et où elle vécut toute sa vie : elle passait au moins quatre fois par jour dans l'aile ouest du cloître pour aller sonner les cloches et ignorait le nombre de fenêtres, cependant c'était une personne d'intelligence moyenne, comme M. Florent Leroy, sacristain pendant 60 ans à Saint-Paul, qui ne pouvait répondre à certaines questions qu'on lui posait sur le chœur où il passait des heures tous les jours. Et qui sait combien il y a de colonnes dans les cours du palais ? Quel prêtre pourrait décrire les stalles de l'église du séminaire où il a passé 4 ans ?

Van den Steen utilise aussi, déclare-t-il, « les ouvrages de plusieurs historiens » et « quelques manuscrits »<sup>21</sup>. De fait, il connaît très bien la littérature historique liégeoise et l'énumère abondamment en citant correctement les tomes et les pages. Nous avons vu au § 8 ce qu'il faut penser des historiens. Venons-en aux manuscrits. Que l'auteur n'ait pas consulté la masse d'archives, passe encore, mais il a rendu tout contrôle impossible car il ne cite pas le nom du dépôt d'archives ou du manuscrit, ni la cote, ni le folio. Qu'on en juge par des références qu'il donne en bas de page :

- pp. 19 et 98, indices et acta per R.R.D.D. Decan. Leod. (n'existe pas) ;
- p. 131, Recès de la cathédrale ;
- p. 99, manuscrit du comte de Fallais, fol. 10, Litterae convocatorias (n'existe pas), Relatio notarii et secretarii (n'existe pas) ;
- p. 107, gazettes de l'époque (*sic*), Manuscrit J. H. Mouhin ;
- pp. 134 et 177, notice de M. Closset, commensal de Velbruck ;
- pp. 137 et 73, notice de M. J. Mailleux ;
- pp. 22, 86, 128 et 136, note de M<sup>r</sup> le Chanoine Hamal († 1820 !)
- p. 169, correspondance particulière ;
- p. 78, Computus genera. Fabricae. Cathed. Leodien. ;
- p. 70, Manuscrits de MM. Dartois et Gaty.

L'auteur n'a pas publié que de faux dessins, il a aussi édité les *Mémoires de François Garnier, jardinier jubilaire au château de Jehay*<sup>22</sup>.

Après une longue étude de ce texte, Albin Body publia une critique en règle<sup>23</sup> et aboutit à la conclusion qu'il s'agissait d'un faux. A la suite de celle-ci, la famille retira le livre de la vente ; il est devenu rarissime.

Il y a quelques années, M. et M<sup>me</sup> Sépulcre<sup>24</sup>, proprié-

<sup>21</sup> *Essai sur la cathédrale Saint-Lambert*, Liège, 1884, 2 vol., gr. in-8°. On peut se demander si les festivités qui ont marqué le prétendu sixième centenaire de l'institution de la Fête Dieu, en 1846, n'ont pas, elles aussi, influencé l'auteur car elles furent grandioses.

<sup>22</sup> Edité chez Grandmont. Donders, Liège, 1884, 2 vol., gr. in-8°. <sup>23</sup> « Une supercherie littéraire ou les souvenirs de François Garnier », dans *Bull. Soc. Bibliophiles liégeoise*, 3 (1886-1887), 109-143. Ce travail est anonyme mais la lecture du procès-verbal de la séance du 26 juin 1887 me permet de l'attribuer à Body (*ibidem*, p. 149).

<sup>24</sup> C'est ici l'occasion de les remercier pour leur aimable et intelligente collaboration.

taires du château de Bassinnes où Van den Steen a vécu, m'ont montré un petit registre assez mince qui contient les mémoires authentiques de Garnier.

Van den Steen (p. 142 de son essai) cite l'armorial manuscrit du baron de la Torre<sup>24</sup>, alors en sa possession, grâce auquel « il pourra faire connaître les armoiries des métiers de Liège ». Or, ces armes ne figurent pas dans ledit armorial, œuvre non de l'hypothétique baron de la Torre mais bien du héraut d'armes Simon Joseph Abry, comme l'a établi son excellent éditeur<sup>25</sup>. Par contre, elles figurent en long et en large sur un grand vitrail du XVI<sup>e</sup> siècle du chevet de Saint-Jacques. Dès lors, on se demande comment « quelques personnes l'ont informé de la difficulté qu'on rencontrait aujourd'hui pour connaître quelles étaient les armoiries que chaque métier portait ».

### 1. L'illustration de ses livres

Dans trois articles publiés en 1959<sup>26</sup>, je me suis efforcé d'établir que la plupart des gravures des livres de Van den Steen sont des faux.

Naturellement celles qui représentent des objets existants sont à peu près justes : les fonts de Saint-Barthélemy, des monnaies, les reliquaires de saint Georges et de saint Lambert conservés à Saint-Paul. Mais dès qu'il s'agit de représenter des œuvres disparues, l'auteur n'hésite pas à commettre des faux : ou il puise dans les dictionnaires tel celui de Viollet-le-Duc, ou il reproduit des objets se trouvant bien loin de Liège : les jubés de Saint-Jacques d'Anvers et de Lierre, la croix de Saint-Marc à Venise, le tombeau et le tref de Saint-Sébalde à Nuremberg, etc., ou il copie des costumes d'ordre religieux dans des livres spécialisés tel celui de Hélyot, ou encore il invente un maître-autel inspiré d'un autre de Rome. Depuis lors, j'ai constaté que la représentation C, p. 213<sup>27</sup>, du prince-évêque sur son lit de mort, vêtu en grand maître de l'ordre teutonique (aucun évêque de Liège n'obtint cette dignité), est la copie de la gravure de F. Luyx représentant l'archiduc Léopold Guillaume de Habsbourg, grand maître de l'ordre et prince-évêque de Strasbourg, Breslau, Olmütz et Passau, ce qui justifie la présence des quatre mitres posées à côté de lui.

Cet évêque ne fut jamais chanoine de Saint-Lambert, il était gouverneur des Pays-Bas. N'étant pas sacré, on ne

<sup>24</sup> R. WATTIEZ, *L'armorial dit de la Torre*, pp. VII-XV, Liège, 1978, in-4°. Madame Defrecheux-Lannoy vient de l'identifier : c'est François-Florent-Charles d'Hennion né à Herve le 22 juillet 1735, décédé à Liège le 5 novembre 1798, lieutenant dans l'armée liégeoise puis rentier. Il reçut de l'électeur de Bavière, le 2 février 1769, le titre de libre baron de las Torres y Cordua, d'Aragon et Bondichelles. Lors de son décès, il habitait un quartier de l'immeuble du musicien Ledoux, rue Sœurs de Hasque, père de Guillaume-Joseph Ledoux, curé de Rochefort, détenteur du fameux armorial. *Le Parchemin*, n° 229 (janvier 1984), pp. 18-37.

<sup>25</sup> B.S.R.L.V.L., t. 5 (1955-1960), pp. 137-140, 347-357 et 387-402.

<sup>27</sup> Parue dans l'ouvrage de Nicolas AVANCIN, traduit en français par Henri Bex sous le titre de *Le prince dévôt et guerrier ou les vertus héroïques du prince Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche*, Lille, 1667.

pouvait l'exposer en habits sacerdotaux. Dans le texte<sup>28</sup>, Van den Steen dit qu'il s'agit de Joseph-Clément de Bavière qui, lui, était sacré mais n'était pas membre de l'ordre teutonique. De plus, très soucieux de la mode, il ne portait évidemment pas une moustache et une impériale comme son grand-père.

Ces études ont obtenu l'approbation enthousiaste de MM. Pierre Delrée, secrétaire de la Société des Bibliophiles liégeois, Jacques Breuer, directeur du Service des Fouilles de l'Etat et chargé de cours à l'Université de Liège, Paul Schoenen, professeur d'histoire de l'art à l'Université d'Aix, René Lesuisse, conservateur du Musée de Nivelles, Raymond Lemaire, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Louvain, Pierre Colman, alors attaché à l'Institut royal du Patrimoine artistique, actuellement professeur à l'Université de Liège, Jean Govaerts, archiviste de l'évêché, spécialiste de la peinture flamande, Camille Bourgault, architecte de la cathédrale, et du frère Mémoire Marie, docteur en archéologie, directeur et professeur de restauration des monuments à l'Institut Saint-Luc à Liège et de M. J. Philippe, ex-conservateur des Musées archéologiques de la Ville de Liège.

Par contre, je n'ai reçu aucune lettre de désapprobation.

Les études citées concernent les gravures publiées par Van den Steen dans l'édition de 1880. Cependant quelques illustrations sont propres à la première édition. Sont-elles dignes de foi ? La réponse est la même : quand elles reproduisent des objets existants encore, oui ; dans le cas contraire, non<sup>29</sup>.

En frontispice apparaît une vue cavalière de la cathédrale, du palais et du séminaire, signée « Litho de Palantes frères à Liège »<sup>30</sup>. Béthune a raison de déclarer qu'elle date du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle seulement.

En effet, elle est entachée de quelques grosses erreurs.

Au sujet du cloître occidental : l'aile du nord aboutissait aux pieds de la tour nord et non au milieu du Vieux Marché. Elle est trop mince car des annexes y étaient accolées dont la grande chapelle Saint-Luc.

Le chœur occidental dépassait le front des tours et le transept occidental avait la même hauteur que la grande nef.

Le chœur oriental était bien plus court et suivi à l'est d'une ou deux sacristies et d'un chapitre (cf. *infra*).

La façade sud de l'aile sud de la seconde cour du palais était cachée par les maisons de la rue Sainte-Ursule et non percée de grandes fenêtres gothiques (cf. la gravure des Délices du pays de Liège, p. 78 et les plans anciens).

<sup>28</sup> VAN DEN STEEN, *La cathédrale*, p. 164. A la page précédente, il affirme que lors de leur décès, tous les évêques de Liège étaient exposés en habit de l'ordre teutonique... (dont ils ne faisaient pas partie). Il faudrait une étude de plusieurs centaines de pages pour relever les erreurs de cet ouvrage, au moins une par paragraphe.

<sup>29</sup> Bull. S.R.L.V.L., 2 (1896), 610.

<sup>30</sup> Reproduite dans PHILIPPE, *La cathédrale*, p. 217.

La gravure est un composé : l'autel est la copie d'une image de piété de 1672, le chanoine a été ajouté. Il porte une grande croix pectorale sur son habit d'hiver. Or, les tréfonciers n'avaient pas le droit de la porter au chœur, ni suspendue à une chaîne de métal : l'évêque lui-même la suspendait à un ruban de soie bleue ou rouge (depuis Velbrück). Les portraits de chanoines des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles montrent que seul le rabat rompait l'uniformité du camail de la *cappa magna*<sup>31</sup>.

Par contre, ils la portaient en habit ordinaire et le dessin en couleurs de la page 18 est correct. C'est sans doute la copie de la croix actuelle des chanoines<sup>32</sup>.

Contrairement aux dires de Van den Steen (p. 186), les prévôts et les abbés séculiers de collégiales n'avaient droit à aucun insigne particulier. La croix qu'il reproduit au n° IV est celle du doyen du chapitre de Saint-Paul (p. 184), l'image est encore une composition de Van den Steen : l'évêque ne s'habille pas en chanoine. La chaîne de la croix pectorale, nous venons de le voir, est de son invention comme les trois plaques du retroussis du camail. Aucun portrait authentique de prince-évêque ne confirme l'image de Van den Steen.

### 2. Le texte de ses ouvrages sur la cathédrale

Après avoir parcouru les illustrations, les avoir comparées et jugées, nous ferons de même avec le texte en appliquant la même méthode.

Une manie de l'auteur est particulièrement agaçante : il cite par exemple un tableau qui représentait un tel sujet et, en note, une liste de livres où l'on croirait trouver la preuve de ce qu'il avance. Or, dans les ouvrages énumérés, on découvre des allusions à la vie du personnage mais aucune mention de ce portrait ni de ce tableau.

Il a encore une autre manie : chaque fois qu'il cite un archidiaconé, il énumère les doyennés qui en faisaient partie comme si on disait : gouverneur de la province de Liège et des arrondissements de Liège, Huy, Verviers et Waremme.

La liste des chanoines est, pour le moins, sujette à caution ; quand on y trouve la mention de l'évêque de Berchtesgaden et de Bonn qui n'ont jamais été sièges d'évêché !

Voyons maintenant en détail le texte de l'Essai. Avons-nous la possibilité de contrôler ses affirmations ? Oui, souvent, et nous constatons des erreurs lourdes. Voyons-en quelques-unes :

#### Page 226

Un échevin, son grand-père, était « grand conservateur de la Bulle d'or » : il fit peindre un portrait de cet aïeul tenant en main ladite bulle d'or, représentée sous forme de livre de l'époque romane (reproduit dans la 2<sup>e</sup> édition),

<sup>31</sup> PHILIPPE, p. 264 et d'autres portraits. Je compte revenir à ce problème.

<sup>32</sup> PHILIPPE, pp. 265 et 283, la reproduit.

alors que cet acte qui règle la constitution de l'Empire date de 1356. Ce titre de conservateur n'a jamais existé.

Cette invention ne sert qu'à magnifier sa famille. De plus, il donne à son aïeul ainsi qu'à ses grands-oncles, les chanoines Van den Steen, le titre de baron qui ne fut octroyé aux Van den Steen qu'en 1846 par Grégoire XVI et Léopold I<sup>er</sup>, en 1847.

#### Pages 100, 105 et passim

Il décrit les retables<sup>33</sup> des autels mais il est toujours en contradiction avec le chanoine Henri Hamal, maître de chapelle de la cathédrale, décédé en 1820, ami de peintres et lui-même collectionneur, qui, lui, a vécu des dizaines d'années à la cathédrale.

Hamal cite tous les retables peints et sculptés dont quatre subsistent de nos jours. Le retable représentant *la mort de saint Maurice*, offert par le duc de Savoie-Piémont, n'a pas existé, lui non plus, mais la qualité du soi-disant donateur et des célèbres peintres qui les auraient exécutés ne sert qu'à « illustrer » la cathédrale une fois de plus. Page 104, il affirme que le pénitencier était ordinairement évêque. C'est faux comme le prouvent les listes de chanoines et celle des pénitenciers de 1585-1702 et 1772-1795<sup>34</sup>.

#### Page 105

B. Flémalle n'a pas légué sa fortune aux bénédictins de Liège (lesquels : Saint-Jacques ou Saint-Laurent ?), mais aux dominicains et fut inhumé dans leur église.

#### Page 127

L'autel sud du jubé n'a jamais été dédié à saint Albert, comme le prouvent les pouillés des bénéficiaires, cités ci-dessus, ce saint n'a jamais été l'objet d'un culte dans le diocèse : les livres liturgiques du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle le prouvent. Dès lors, je doute que le retable représente la vie de cet évêque (p. 128). Ce tableau aurait été « peint par Jean Van Eyck [vers 1390-1441]<sup>35</sup>, ou son élève Hughes Von der Goes » [vers 1440-1482] peintres célèbres qui florissaient aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. J'ajoute les dates pour souligner que le second n'avait pas plus de 10 ans quand son « maître » est décédé. On y voyait « Frédéric, comte de Waldeck, tréfoncier de Liège et évêque de Münster au XV<sup>e</sup> siècle ». Or il n'y eut au XV<sup>e</sup> siècle aucun évêque du nom de Waldeck dans tout l'Empire (cf. Gams, Eubel, etc.), ni aucun chanoine à Saint-Lambert (cf. Wissocq, Hinnisdal, de Theux, etc.) ; c'est donc un mensonge.

#### Page 130

Cet autel était, dit-il, desservi par deux prêtres de l'ordre de Malte qui y célébraient la messe portant leurs éperons. Cet ordre en avait la collation. Tout cela est

<sup>33</sup> Les rares fois où il cite correctement un retable, peint ou sculpté, et ce d'après Saumery, il se trompe de chapelle. Sur ces retables encore existant ou connus par des dessins, voir B.S.R.V.L., t. 7 (1966-1970), 441-447, t. 8 (1971-1975), 128-137. Le texte de Hamal est édité par LESUISSE dans B.S.B.L., 19 (1956), 206-277.

<sup>34</sup> A. DUBOIS, *Le chapitre cathédral*, p. 209, et *Tableaux ecclésiastiques du diocèse de Liège de 1772 à 1794*. Les autres pénitenciers sont cités par HINNISDAEL, DE THEUX, etc.

faux. Cet autel, dédié uniquement à saint Lambert, était à la collation du chapitre qui l'attribuait à un des 12 chantres. Les pouillés ne citent jamais qu'un bénéficiaire de cet autel impérial<sup>35</sup>.

Pages 187-219

Description du trésor, fabuleux naturellement et très différent de la liste authentique de 1713, mise à jour jusqu'à 1718<sup>36</sup>, qui ignore la plupart des chefs-d'œuvre des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles que les « correspondants » de Van den Steen lui ont décrits ! C'est une belle occasion d'étaler sa pédante érudition en matière de pierres précieuses et de commettre quelques erreurs. On y parle d'ostensoirs du XII<sup>e</sup> siècle (p. 209), de la famille espagnole des Nuvolara (p. 207) qui en réalité est mantouane et du pallium accordé aux évêques de Liège qui n'en jouirent jamais sauf les trois qui étaient simultanément archevêques et sacrés, ce vêtement étant réservé à cette dignité; il confond avec le super huméral dont les évêques de Liège et quelques autres jouirent depuis le XII<sup>e</sup> siècle.

On pourrait aussi comparer tout cela à la liste des vêtements sacrés dressée par les sacristains et trois chanoines devant notaire en 1710<sup>37</sup>, ou à l'inventaire détaillé dressé sous l'occupation française<sup>38</sup>.

Page 123

Il parle des « souterrains pratiqués » sous la grande tour. Quel est l'architecte qui risquerait d'édifier des souterrains sous une masse pareille ?

Page 125

Dans « une petite niche, fermée d'une grille, on conservait le fameux « régiment de Heinsberg ». On n'a jamais conservé de chartes dans des niches percées dans des murs d'églises : c'est du roman.

Page 139

« Au-dessus du toit de la croisée orientale se dressait une tourelle ou flèche surmontée d'un double aigle en bronze doré, symbole de protection ou de sauvegarde du Saint-Empire accordé par l'empereur Ferdinand II. » Or, il n'y a jamais eu de flèche ni de tourelle comme le prouvent toutes les vues de l'église du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle inclus. De plus, l'aigle y était en 1615 quand Philippe de Hurgues l'y a vu et l'a décrit<sup>39</sup>, tandis que Ferdinand II fut empereur de 1619 à 1637, donc bien après. On le voit pareillement sur la vue de la cathédrale de 1575 environ, conservée aux Archives de l'Etat<sup>40</sup>.

Page 58

La chapelle Saints-Jean-Baptiste-et-Agnès était la cinquième et non la troisième en venant de l'occident comme le prouvent tous les pouillés<sup>41</sup>.

<sup>35</sup> DUBOIS, *op. cit.*, p. 159.

<sup>36</sup> Publiée par DEMARTEAU dans *B.S.A.H.D.L.*, 2 (1882), 307-337.

<sup>37</sup> Publiée par J. STEKKE dans *Leodium*, 41 (1954), 21-24.

<sup>38</sup> J. PURAYE dans *B.I.A.L.*, 64 (1940), 55-73.

<sup>39</sup> *Voyage à Liège et à Maastricht*, édition M. Michelant, Liège, 1872, p. 87.

<sup>40</sup> Il est publié par PHILIPPE, *La cathédrale...*, p. 170.

<sup>41</sup> SCHOOLMEESTERS in *Leodium*, 9 (1910), 91, avait remarqué l'erreur.

Le relief de la quatrième chapelle par Hontoire est conservé à l'église Notre-Dame de Verviers, ainsi que deux autres depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle : Van den Steen l'ignore.

Page 23

Saint Bernard n'a jamais été abbé de Clervaux (Luxembourg), abbaye fondée au XX<sup>e</sup> siècle par des bénédictins français mais de Clairvaux, abbaye cistercienne en Bourgogne.

Page 32

Le jubé oriental, comme tous les jubés, était fermé par une porte et deux autels; on ne pouvait pas voir ce qui se trouvait au-delà. Tous les jubés sont semblables à cet égard, tels ceux de Tournai, Walcourt, Soignies, par exemple.

Page 8

Gérard de Bierset a les mêmes armes que les Luxembourgeois mais n'est pas apparenté à cette famille. Il est descendant des Lexhy, Hozémont et Warfusée : c'est moins illustre<sup>42</sup>.

Pages 28-30

Sous la tour de sable du côté nord se trouvait un souterrain où l'on cachait les archives de la cathédrale, une partie de celles des échevins et de l'officialité. Seules, six personnes en connaissaient le lieu : trois chanoines, le mayeur et deux échevins.

Les paléographes qui devaient les transcrire n'y avaient accès que les yeux bandés pendant l'aller et le retour à la cachette.

« Une partie considérable des archives fut emportée en Allemagne en 1794 »

— Notons qu'on ne construit pas de souterrain sous les tours d'églises : c'est bien trop dangereux et ce n'est pas nécessaire; qu'on a peine à croire que le mayeur et deux échevins connaissaient le lieu de conservation des archives de la cathédrale, lieu que l'on cachait à tous les chanoines, même au doyen et à l'écolâtre, sauf à deux, le prévôt et l'official (sic).

— Ce voisinage de dépôts d'archives de diverses institutions parfois fortement opposées les unes aux autres n'est pas croyable.

— De plus nous savons que depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, celles de la cathédrale reposaient dans une chambre établie sous le jubé de la chapelle des flamands, c'est-à-dire à côté de la compterie, ce qui est encore le cas, de nos jours, à la cathédrale.

— En effet, ce sont les comptables qui ont besoin de consulter les comptes et les titres de propriété.

— D'après le plan de Carront (n° 28) les archives étaient conservées au rez de la tour sud et non de celle du nord.

Page 161

Il affirme que les « 24 chanoines de la confraternité de Saint-Luc se joignaient souvent au chœur ». Il n'y a rien

<sup>42</sup> Ms HINNISDAEL souvent cité, t. I, pp. 262 et 331.

<sup>43</sup> T. GOBERT, *op. cit.*, III, 462, note 1.

compris : les confrères de Saint-Luc étaient des chanoines et des chapelains qui se cooptaient parmi les membres du clergé de l'église. Ces 30 membres et non 24, ne pouvaient naturellement pas se doubler pour l'office du chœur<sup>44</sup>.

Page 166

Le cercueil d'Erard de la Marck, transféré en 1809 à l'actuelle cathédrale où il est visible de nos jours dans la chapelle Saint-Lambert, avait, dit-il, la forme d'une « maison gothique » : les « informateurs » de Van den Steen, s'il y en eut, ont eu la berlue car ce cercueil est comme tous les autres.

Page 169

La longue description du maître-autel (qui cite le tableau du retable) et le dessin (où il n'y en a pas) sont complètement faux et le Bernin n'a rien à y faire. L'autel est parfaitement connu par le texte de Saumery et deux dessins du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>.

Page 176

Passons aux vitraux de l'abside : ils sont dus à des « élèves des frères Van Eyck » et représentent les cardinaux d'Enckevoort (lequel est décédé en 1534) et Groesbeek († 1580) ainsi que des « vieux guerriers bardés de fer », etc. Tout cela est faux car Hinnisdael<sup>46</sup>, qui a vu les vitraux au XVII<sup>e</sup> siècle, reproduit les armes des chanoines qui y étaient représentées. Ces donateurs ont tous vécu en plein XVI<sup>e</sup> siècle (adieu Van Eyck et ses élèves) et, par malheur, Enckevoort et Groesbeek ne figurent pas sur la liste ! Il ne leur attribue aucun vitrail.

Page 19

L'escalier du cloître ouest donnant accès à l'église ne pouvait descendre puisque la place monte de 4 m en allant du sud au nord soit de la SARMA vers le palais.

Page 35

« La grande couronne paraît porter plus d'un millier de bougies. » Or il y en avait 60<sup>47</sup>.

Pages 183 et 184

Dans les triangles curvilignes qui séparent le déambulatoire d'une part, la sacristie des chanoines et le chapitre d'autre part (10 à 12 du plan de Carront), il place un vestiaire des chanoines et une sacristie réservée à l'évêque sans réaliser que ces locaux eussent été dépourvus de la moindre fenêtre ! Pour Carront ce sont des cours qui éclairent le déambulatoire et les salles susdites, ce qui est logique. De plus, je suppose que les contreforts de l'abside s'y trouvaient.

Page 49

La pierre où l'on déposait le meilleur catel, et sa désaffection due à un roman édifiant, sont naturellement des mythes.

<sup>44</sup> DUBOIS, *op. cit.*, p. 170 et *Les Tableaux du clergé de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*.

<sup>45</sup> *B.S.R.L.V.L.*, t. 5 (1956-1960), 387-402.

<sup>46</sup> T. 3, *passim*. Il était chanoine et chantre de Saint-Lambert.

<sup>47</sup> *B.S.R.L.V.L.*, t. 6 (1961-1965), 208-215 et 532-533.

On imagine les « manants » venir du fond de la principauté pour y déposer un cheval ou une vache ! Passons.

Page 80

On ne porte jamais le pluvial sur le camail mais l'un ou l'autre.

Page 81

« Quatre bénéficiaires déchargeaient les fondations de quatre chapitres de chanoines du diocèse sur l'autel Notre-Dame de Liesse, leur collation appartenait selon les mois de l'ordinaire « ou au pape ou au doyen... » Ces bénéficiaires sans être tous chanoines portaient l'aumusse sur le bras gauche. »

Autant de mots autant d'erreurs.

D'abord la quatrième chapelle sud n'a aucun rapport avec celle de Notre-Dame de Liesse qui porte le n° 38 sur le plan de Carront : elle était située sous la grande tour.

Celle-ci avait trois fondations et non quatre : Saints Marie, Jean, Lambert; Marie Lambert et Marie Jean, fondées au XIV<sup>e</sup> siècle. Mois de l'ordinaire veut dire un mois pendant lequel le collateur ordinaire nomme; or, en ce cas-ci, comme le dit Van den Steen, c'est le pape (mois impairs) et le doyen (mois pairs) qui nomment selon leurs mois; le collateur ordinaire (le doyen) est celui qui seul possédait ce droit avant les intrusions papales dans le système des collations.

Ces bénéficiaires n'étaient jamais chanoines, pas plus que les autres mais tous avaient le droit de porter l'aumusse<sup>48</sup> au chœur et non pour dire la messe ce qui précisément se faisait dans les chapelles. Vraiment, il n'a rien compris. Quant aux chapitres de chanoines, ils n'ont jamais eu aucun lien avec la cathédrale mais comme ces chapitres étaient nobles, cela « rehausse » le lustre de Saint-Lambert.

Van den Steen ajoute les noms de 4 bénéficiaires de cette chapelle en 1794 qui, rappelons-le, en avait trois : deux des 4 furent bénéficiaires à la cathédrale mais pas dans cette chapelle : il cite Jean Godefroid de Mathys et le chanoine baron de Dalwygk. En réalité, le premier était chanoine de Munsterbilsen, le second l'était à Thorn mais ils ne sont pas bénéficiaires à la cathédrale !

Les deux autres, Ferdinand-Louis-Henri Harzeur et François Wanson étaient chapelains à la cathédrale mais pas dans la quatrième chapelle : Harzeur fut nommé en 1786 bénéficiaire de l'autel Sainte-Aldegonde, le second, Wanson, était depuis 1761 l'un des deux bénéficiaires de l'autel Saint-André<sup>49</sup>.

Soit dit en passant, Harzeur devint, peut-être en 1811, chapelain de la cathédrale Saint-Paul et le resta jusqu'à sa mort, le 14 novembre 1834, quand Van den Steen avait 14 ans<sup>50</sup>. Se sont-ils connus ?

<sup>48</sup> DUBOIS, p. 167.

<sup>49</sup> *Tableau ecclésiastique de la ville et du diocèse de Liège*, pp. 12, 13, 91 et 124, Liège, 1794. Ouvrage souvent utilisé par Van den Steen, sans le citer.

<sup>50</sup> O. THIMISTER, *Histoire de l'église collégiale Saint-Paul...*, p. 640, Liège, 1890, et E. KONINCKX, *Le clergé du diocèse de Liège*, p. 145, Liège, 1974.

## Page 139

« On chantait au jubé, la préface » : or de tous temps c'est le célébrant et lui seul qui la chante à l'autel évidemment. Van den Steen cite souvent « note du chanoine Hamal ». Paradoxe : ce qu'il affirme ne s'y trouve jamais. Il n'a pas connu le chanoine décédé l'année où il est né (1820) ni son inventaire des œuvres d'art de la cathédrale, cité à la note. Il ignore aussi les épitaphiers, les listes des autels et même le cadre d'argent du reliquaire de la sainte Croix, connu par un dessin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>.

On pourrait multiplier les exemples d'erreurs mais ce serait fastidieux. L'étude de la seconde édition, celle de 1880, conduit à un jugement beaucoup plus écrasant : le lecteur aimant la littérature romantique goûtera particulièrement le récit de la visite clandestine du palais et des ruines de la cathédrale au clair de lune, du prince de Méan et de sa suite<sup>52</sup> et ce sous l'occupation française afin de prier pour ses prédécesseurs.

## Pages 160 et 176

Le chœur mesure 45 pieds sur 40, c'est-à-dire, 13,50 m sur 12 m, plus le sanctuaire dont il parle (p. 168) en disant que c'est un hémicycle, donc de 12 ou 13,5 m de diamètre.

Si l'on réserve le sanctuaire à la célébration des grandes messes il nous reste un rectangle de 13,5 x 12 m pour placer 60 stalles hautes, de 60 cm de large au minimum soit 18 à 20 m.

Van den Steen se conforme au plan de Carront, ce que je ne lui reprocherai pas, mais alors, il faut admettre qu'il est impossible d'y placer en plus les 179 dignitaires de la cour qu'il énumère (pp. 222-226) et les trônes des évêques (p. 176). D'ailleurs seul l'évêque du diocèse a droit au trône, son auxiliaire n'en jouit pas et encore moins les chanoines qui sont évêques : ils ont priorité dans les stalles, c'est tout.

C'est pourquoi il se trompe encore quand il parle du faldistoire du prince (pp. 174 et 182) : l'évêque dans sa cathédrale a droit au trône, et lui seul ; les autres, quand ils chantent la messe solennelle, utilisent le faldistoire, espèce de chaise curule placée dans le sanctuaire, vers le chœur.

## Page 173

Que faut-il penser des chandeliers du maître-autel, hauts de 16 pieds, soit près de 3,80 m ? Ceux du couronnement de Napoléon I<sup>er</sup>, à Paris, en étaient loin !

Il est grand temps de conclure.

Van den Steen connaît bien la littérature historique liégeoise.

Il semble avoir utilisé le plan de Carront qui lui a servi à donner de nombreuses mesures, ainsi que les vues de l'église : celle de Saumery lui a permis de décrire l'extérieur.

L'un ou l'autre détail, lui ayant peut-être été fourni par un survivant de l'Ancien Régime, pourrait être exact mais il convient de le vérifier, si possible. Tout le reste n'est qu'invention ou remplissage ou mensonge : un recours

<sup>51</sup> Reproduit dans *B.S.R.L.V.L.*, 6 (1961-1965), 165-197.

<sup>52</sup> Edition de 1880, pp. 402 à 404. Les faits sont datés d'août 1805.

continuel à toutes sortes de dictionnaires lui permet d'étaler avec pédanterie une science livresque notamment en citant continuellement des noms de marbre pour lesquels il affecte un goût particulier et des termes d'orfèvrerie.

Bref, l'étude du texte confirme celle des dessins : il n'apporte rien hélas à la connaissance de l'église.

L'imagination de Van den Steen avait déjà été soulignée par A. Body, nous l'avons vu en parlant des souvenirs de Garnier, mais aussi par T. Gobert<sup>53</sup>.

« Trop souvent ces données manquent de tout fondement ou, par une inadvertance étrange, se rapportent à d'autres localités (c'est le cas des gravures) ou à d'autres personnages que ceux indiqués. L'auteur, tout imbu de son sujet, a cru le rehausser en l'ornant de récits, d'exposés ou de descriptions, de noms d'hommes qui n'ont jamais existé que dans l'imagination des personnes ayant renseigné l'auteur. » Ce passage fait défaut dans la première édition.

A. Auda, *La musique et les musiciens de l'ancien pays de Liège*, Liège 1930, p. 187, cite « le caractère trop fantaisiste des travaux historiques de Van den Steen ».

G. Kurth, *Notger de Liège*, t. 2, p. 29, Liège, 1905, se plaint aussi des « inventions romanesques et des données empruntées ailleurs ».

De Chestret de Hanefte dans sa biographie de l'orfèvre Mivion publiée dans la « biographie nationale », t. 14 (1897), col. 904. « Le comte Van den Steen décrit d'autres ouvrages de Mivion, plus magnifiques les uns que les autres. Nous les passons sous silence et pour cause. »

L. de Crassier, « Quelques caractéristiques de l'héraldique liégeoise », dans *A.F.A.H.B.*, 21<sup>e</sup> session, Liège 1909, t. 2, premier fascicule, se plaint « de la féconde imagination de Van den Steen, et au sujet de l'histoire de la famille de Hure », qu'il n'y a rien d'exact en cela (p. 626).

## B. LES ÉTUDES DE JEAN LEJEUNE SUR DEUX TABLEAUX DE VAN EYCK

a) *La Madone du chancelier Rolin*

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle se trouvait à Autun, à la collégiale Notre-Dame, un tableau de 66 x 62 cm représentant un homme non tonsuré, un laïc, adorant Jésus assis sur les genoux de sa mère. Derrière eux, trois baies laissent voir une ville située sur les deux rives d'un fleuve qui descend de hautes montagnes enneigées comme les Alpes. Depuis lors, il fut volé à son propriétaire et est exposé au Musée du Louvre à Paris. Les historiens d'art, unanimes, l'attribuent à Jean Van Eyck : ils se basent sur des critères de style car ils ne disposent d'aucun autre. La tradition dit que le donateur est Nicolas Rolin, bourguignon, chancelier du duc de Bourgogne depuis 1422, né à Autun vers 1380, chevalier depuis 1422, décédé en 1462, fondateur

<sup>53</sup> *Liège à travers les âges*, t. 3, p. 462, Liège, 1926.

de l'hospice de Beaune auquel il offrit le *Jugement dernier* peint par Van der Weyden où l'on voit son portrait ; il est le fondateur aussi du chapitre de Notre-Dame d'Autun auquel il offrit le tableau<sup>54</sup>.

Cette attribution est généralement admise.

Les personnages se trouvent dans une salle richement construite dont l'architecture est semblable à beaucoup de tableaux de Van Eyck où l'on voit des colonnes de marbres de couleurs posées sur de haut socles, sommées de chapiteaux historiés et dorés qui supportent des arcs en plein cintre, bref une riche architecture dont il ne subsiste aucun exemple en Europe : elle est irréaliste comme les trois baies du tableau qui n'ont pas de vitrage. La salle se trouve donc dans un pays chaud.

La ville représentée a été identifiée par des chercheurs, tous en désaccord, qui n'ont convaincu personne : Utrecht, Bruxelles, Lyon, Maastricht, Liège, etc.

Jean Lejeune, professeur d'histoire économique et sociale à l'Université de Liège a écrit un gros livre à ce sujet<sup>55</sup>.

Pour lui, le donateur est Jean de Bavière, évêque élu de Liège qui démissionna en 1418 pour devenir comte de Hollande, Zélande, Frise et Hainaut : la ville serait Liège : cette thèse, il la reprenait à J. L. Henrotte qui l'avait exposée en 1937 lors d'une conférence<sup>56</sup>.

Cette thèse ne rallia guère l'opinion savante lassée par les hypothèses.

Elle soulève en effet de grosses objections.

Jean Lejeune, lors d'une conférence dont le journal *La Meuse* rendit compte le 21 décembre 1956, prétendit que le tableau était daté de 1413. Dans la suite, il persista à affirmer cette erreur<sup>57</sup>.

Ensuite il s'efforça d'identifier les monuments de Liège représentés sur le tableau. Je ne puis me rallier à son opinion.

A gauche, on voit une grande église avec un cloître situé au nord<sup>58</sup>. Or Saint-Pholien, église paroissiale

<sup>54</sup> P. QUARRÉ, « Le chancelier Rolin, donateur du polyptyque de l'hôtel-Dieu de Beaune », dans *Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or*, 24 (1954-1958), paru en 1959, pp. 191-202, ainsi que J. DESNEUX, « Nicolas Rolin, authentique donateur de la Vierge d'Autun », dans *Revue des arts*, 1954, pp. 195-200, contestent vigoureusement les vues de Jean Lejeune à cet égard.

<sup>55</sup> *Les Van Eyck peintres de Liège et de sa cathédrale*, Liège, 1956, in-4°, 213 pages. J. Philippe, conservateur des musées archéologiques de la ville ne s'est pas rallié à ses conclusions et a exposé ses arguments dans *Van Eyck et la genèse mosane de la peinture des anciens Pays-Bas*, Liège, 1960, in-8°, 218 pages.

<sup>56</sup> *Les Van Eyck*, p. 85.

<sup>57</sup> Dans le catalogue de l'exposition « Liège et Bourgogne » qui eut lieu à Liège, en 1968, à la page 159, il dit que le tableau porte quatre signes que l'on croit pouvoir lire 1413. M<sup>me</sup> Nicole Reynaud, conservateur au Musée du Louvre, m'écrivit, le 18 septembre 1983, que le tableau « n'est en aucune façon daté 1413, ni aucune autre date, malgré ce qu'a écrit Jean Lejeune ». Je la remercie vivement pour sa collaboration.

<sup>58</sup> Jean Lejeune l'identifie à Saint-Pholien. Quant à la petite flèche bâtie sur la croisée du transept, il la prend pour celle de Saint-Nicolas ! (p. 90).

n'avait évidemment pas de cloître ; quant à l'abbaye des Ecoliers, elle était située au sud de l'église : la salle du chapitre du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle est encore là pour le prouver.

Dans la seconde baie, on voit une île située au milieu du fleuve alors que l'îlot Hochet jouxtait la rive gauche. Le fleuve descend de hautes montagnes qu'on ne voit pas à Liège.

Le pont sur le fleuve soulève aussi des difficultés.

Le pont de Liège, appelé pont des Arches, avait été détruit en 1409 et ne fut reconstruit qu'en 1424 et achevé en 1446. Jean Lejeune, qui date le tableau de 1413, suppose que le dessin reproduit le pont tel qu'on voulait le réédifier mais il omet de dire que ce pont, comme tant d'autres au Moyen Age, était bordé de maisons de commerce, comme le pont d'Ile l'est encore aujourd'hui ; les caves étaient creusées dans les piles des ponts. Gobert cite des actes du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle qui le prouvent<sup>59</sup>. Ce n'est qu'en 1655 que cela fut interdit<sup>60</sup>. Or sur le pont de Van Eyck, point de maisons !

Au-dessus de la petite île, siège d'un beau château, se voit une longue et mince presque beaucoup trop longue et trop étroite pour qu'on puisse y reconnaître l'extrémité orientale de l'île de Liège. De plus, une seule église s'y dresse alors qu'on devrait y trouver les croisières, les carmes, les prémontrés de Beurepart et Saint-Jacques. Entre cette île et la ville, c'est la campagne, ce n'est que verdure !

Or le bras de Meuse qui sépare cette berge et l'île est plus large que l'autre.

Il devait cependant être étroit à en juger par le fait qu'en 1528 déjà, il était comblé (Jean Lejeune, p. 121). Quant à l'île elle est occupée par une construction importante mais non fortifiée (nombreuses grandes fenêtres et absence de tout dispositif militaire) alors que les textes cités par Jean Lejeune parlent de fortification et non de maisons.

Dans la troisième baie se trouve une ville dont l'habitat est très serré autour de nombreuses églises dont aucune ne représente celles de Liège connues de nos jours.

Celle de gauche a une tour semblable à celle de la cathédrale d'Utrecht (qui gêne Jean Lejeune) et des fenêtres à triplets. Jean Lejeune qui l'identifie avec la collégiale Saint-Denis ne parle pas des triplets parce qu'ils n'existent pas.

Ce sont des fenêtres romanes à une lumière.

En haut à droite sur la colline, on voit une église qu'il croit être celle de l'abbaye bénédictine de Saint-Laurent. Or, celle-ci avait un grand Westbau roman<sup>61</sup> qui n'est pas représenté.

<sup>59</sup> T. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 5 (1928), 22-23 et 21, note 2.

<sup>60</sup> *Ibidem*, p. 30.

<sup>61</sup> Visible, par exemple, sur la gravure publiée par SAUMERY dans les *Délices du Pays de Liège*.

A droite on voit une grande église, supposée être la cathédrale, ce pourrait aussi être une collégiale, qui rappelle étonnement celle de Cologne ou sa copie, celle d'Utrecht, toutes deux très fortement inspirées, c'est le moins qu'on puisse dire, de celle d'Amiens (seule diffère la chapelle absidale axiale présente à Amiens). Ce n'est en tous cas pas la cathédrale de Liège qui n'avait pas de chapelles absidales alors que celle de Van Eyck en possède sept. S'il y en avait eu à Liège, ces chapelles auraient été le lieu d'inhumation et leurs autels auraient été chargés de fondations de messes. Les archives de la cathédrale et les épigraphes nous auraient instruit de ces choses. De plus Saint-Lambert avait un grand cloître oriental, inexistant sur le tableau de Van Eyck, qui lui aussi gêne Jean Lejeune qui le déclare postérieur à 1413.

C'est faire fi de nos connaissances en architecture religieuse. Les cloîtres orientaux, même reconstruits, remontent au milieu du Moyen Âge (Amay, Tongres, Lisbonne, Strasbourg, Cologne, Hildesheim, etc.). On ne peut admettre que les chanoines de Saint-Lambert, regardants comme ils l'étaient, aient sacrifié des terrains à bâtir ou à louer, pour édifier au xv<sup>e</sup> siècle un second cloître (car il y en avait un à l'occident) pour y passer en procession. Nous verrons en étudiant les caractères de l'église, qu'il existait bien avant le xv<sup>e</sup> siècle, avant Van Eyck, ainsi que la salle du chapitre érigée au chevet de l'église, invisible sur le célèbre tableau.

En silhouette, derrière la petite flèche de la « cathédrale », on voit une tour d'église et deux masses très sombres. Jean Lejeune y voit une « esquisse » de la collégiale Saint-Jean et reproduit une photo montrant celle-ci vue de Saint-Martin, soit du nord-ouest (p. 138) mais il triche car (p. 125) il publie un plan montrant où était Van Eyck pour prendre sa vue de Liège dans la tour de Saint-Barthélemy, soit à l'est de Saint-Jean. En consultant ce plan, on s'aperçoit que, de ce point de vue, l'aspect de Saint-Jean est totalement différent : on ne voit que l'abside et le haut de la flèche, dans le même axe. De plus, il n'est nullement établi que la haute flèche de Saint-Jean existait déjà au début du xv<sup>e</sup> siècle<sup>62</sup>; les quatre grandes fenêtres de la face ouest de la tour visibles sur le tableau de Van Eyck, n'existent pas à Saint-Jean et n'y ont jamais existé, le mur remontant à l'époque romane.

On pourrait aussi comparer les tours de sable de Saint-Lambert (Jean Lejeune, p. 146), à celle de Van Eyck (p. 140) pour constater que l'avant-dernier étage est très différent : un fenestrage aveugle chez l'un, deux baies chez l'autre.

Il est curieux de constater que Jean Lejeune avait fait prendre des photos du haut d'une tour de Saint-Barthélemy (p. 133) mais qu'il ne les publie pas. La comparaison eût sans doute été édifiante!

<sup>62</sup> L. GÉNICOT dans *La collégiale Saint-Jean de Liège*, Liège, 1981, publié sous la direction de J. Deckers, préfère la date de 1491 à celle de 1459, p. 51.

A l'est de la grande église dite cathédrale, se dresse une autre église, assez vaste par rapport à la ville; elle a cinq travées au moins et une tour de quatre étages. Pour justifier son existence, Jean Lejeune a rappelé l'histoire d'une minuscule paroisse, Saint-Michel-*in-fore*, disparue au xv<sup>e</sup> siècle dans des conditions obscures. Entourée par les paroisses de Sainte-Madeleine, Sainte-Catherine, Notre-Dame-aux-fonts, Sainte-Ursule, Saint-André (sur le marché), elle ne pouvait être peuplée. De plus, deux actes de 1235 et 1375 prouvent explicitement que l'autel de cet oratoire avait été transféré dans la cathédrale : le dernier curé connu est cité en 1444<sup>63</sup>. Sa juridiction était peut-être personnelle et non territoriale comme celle du curé de Sainte-Waudru à Mons.

Remarquons que pour peindre l'église Saint-Michel-*in-fore*, vue du nord et de haut, il eût fallu se rendre dans la tour de l'église Saint-André. Il eût donc fallu que le peintre se rendit dans trois tours (Saint-Barthélemy), pour la vue générale, Saint-Martin, pour représenter Saint-Jean et Saint-André, pour Saint-Michel-*in-fore*.

Au-dessus de la flèche de « Saint-Michel », on voit une église d'un ordre mendiant (ni tour ni transept) qui devrait être celle des dominicains, mais qui n'est pas située au bon emplacement!

La tour de la grande église n'occupe pas la place de la tour sud de Saint-Lambert.

Bref, il s'agit d'une ville imaginaire comme la plupart des historiens d'art l'ont admis jusqu'ici et comme l'architecture de la salle où se trouvent Marie, Jésus et le donateur.

Ce qui prouve que cette ville est irréaliste c'est qu'elle fut représentée sur un autre tableau, attribué à Van Eyck ou à Petrus Christus, comme décor à un chartreux protégé par sainte Barbe, priant sainte Marie devant sainte Elisabeth de Hongrie (New York, collection Frick). La ville est la même mais *intra muros*: à son extrémité nord, apparaît une grande église de style nettement anglo-normand, construite sur un axe nord-sud, ce qui ne se voit jamais au Moyen Âge, sauf à Tournai.

De plus, le donateur serait le prieur des chartreux de Bruges!

Cette grande église qu'on a parfois, non sans raison, comparée à l'ancienne cathédrale Saint-Paul de Londres, est assimilée par Jean Lejeune à la petite église paroissiale Saint-Georges : celle-ci était orientée, comme le prouvent les anciennes vues de Liège antérieures au xviii<sup>e</sup> siècle. époque de sa réédification. Cela gêne Jean Lejeune. Qu'à

<sup>63</sup> L. LAHAYE, « Les paroisses de Liège » dans *B.J.A.L.*, 46 (1921), p. 62 et T. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 4 (1928), p. 210. Gobert cite une fondation d'autel effectuée en 1367 dans l'église Saint-Michel mais il s'agit en réalité de la cathédrale. Jean Lejeune n'a évidemment pas relevé cette erreur qui incite à admettre l'existence de l'église Saint-Michel-*in-fore* quarante ans avant Van Eyck. Dans son étude sur l'église et la paroisse (*A.H.L.*, VI (1959), 361-423, Jean Lejeune ignore l'existence de paroisses personnelles. Cependant il en existait à Maastricht et à Mons, par exemple.

cela ne tienne : sur son plan de Liège aux xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles, il l'a fait virer de 90 degrés comme celle de Saint-Jean-Baptiste, sa voisine. Ainsi elle sera bâtie sur l'axe nord-sud comme sur le tableau de Van Eyck ou Petrus Christus!

#### b) La vierge dans l'église

On attribue généralement à Van Eyck un petit tableau (31 x 14 cm) du Musée de Berlin dont l'origine est inconnue. Il en existe une copie au Musée d'Anvers provenant de l'abbaye des Dunes à Coxyde, une à Rome (galerie Doria) et une à Madrid (collection Bauza de Rodriguez).

Il est connu sous l'appellation de « Vierge debout dans une église ».

Deux dessins anciens en sont dérivés.

Jean Lejeune y a vu une œuvre de jeunesse du peintre et affirme que l'église représentée est la cathédrale de Liège. Voyons de plus près.

Contrairement aux autres représentations d'architecture de Van Eyck cette construction est conforme au style gothique d'Europe occidentale : ce pourrait donc être une vraie église qui a existé : on voit deux travées de la nef munie de bas-côtés, un transept, un chœur de deux travées et un chevet à cinq pans. Le chœur n'ayant que deux travées est assez restreint ce qui implique que cette église n'avait pas un clergé très fourni, les stalles ne pouvant s'étendre que sur une bonne dizaine de mètres en comptant celles qui seraient adossées en revers du jubé<sup>64</sup>.

Ce qui frappe avant tout c'est que le chœur et le chevet sont beaucoup plus élevés que la nef et le transept, non seulement au niveau du pavement mais de toute la construction y compris la voûte, ce qui implique naturellement celle de la toiture. La dénivellation pourrait atteindre cinq mètres au moins. Or aucune vue de Saint-Lambert ne témoigne d'un pareil dispositif. La hauteur de niveau du chœur ne peut être due qu'à une crypte. Or il est rare que les cryptes aient été conservées sous les chœurs gothiques, leur usage étant généralement démodé.

Cette différence de niveau des toitures suffit, à elle seule, à démontrer que cette église n'est pas la même que la grande église de la « madone du chancelier Rolin », dont la faite est d'une hauteur uniforme.

Or un dessin attribué à Van Eyck, représente la même église, exactement, sauf que le jubé et la différence de niveau ont disparu.

<sup>64</sup> A Saint-Paul, il y avait 13 m de stalles au xix<sup>e</sup> siècle. A Cologne, il reste 54 stalles hautes et 50 basses qui occupent trois travées soit environ 23 m. Les chœurs de Saint-Martin, Saint-Paul et Saint-Jacques mesurent 23 m de long, sanctuaire inclus. A Amiens 62 stalles hautes et 48 basses occupent deux travées et demie. Il y avait à l'origine 120 stalles. Elles occupent 20 m dans le chœur. Sur le plan de Carront, elles occupent 37 pieds, moins de 12 m. C'est beaucoup trop peu. Les stalles médiévales mesurent de 60 à 80 cm d'axe à axe, souvent 70. Donc, 30 stalles hautes, feraient au strict minimum, 21 m et 60 stalles basses c'est bien peu pour un chapitre de 60 chanoines. Le nombre de stalles est toujours largement supérieur à celui des chanoines.

S'il s'agit d'une église réelle, est-ce le tableau ou le dessin qui en est l'image fidèle?

Cette grande différence de niveau entre les deux parties de l'église, très nette sur le tableau de Berlin n'existe pas à la cathédrale ou collégiale, de la « madone du chancelier Rolin »<sup>65</sup>. Ce n'est donc pas le même édifice. Cette église n'est malheureusement pas la cathédrale de Liège, car :

1. Le chœur est beaucoup trop petit pour contenir l'abondant clergé que comptait Saint-Lambert au xv<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>.
2. Le chœur de Saint-Lambert était situé, au moins en partie, dans la croisée comme dans la plupart des églises avant 1200 et comme toute les églises des cisterciens par exemple. Le jubé était donc situé entre la nef et la croisée et non entre la croisée et le sanctuaire.
3. Sur le jubé, se trouvait, depuis 1319, une espèce de grande armoire très décorée qui contenait les châsses dont celle de saint Lambert. Il est difficile d'admettre que Van Eyck ait omis ou oublié de représenter un élément aussi essentiel et de grandes dimensions par surcroît<sup>67</sup>.
4. Le jubé abritait deux autels cités maintes fois, dédiés à saint Remacle et à saint Lambert. Sur le tableau, il ne s'agit pas d'autels mais de socles de statues dont une est une madone alors que l'autel était dédié à saint Remacle. Il est absolument impossible de célébrer la messe sur ce socle d'ailleurs dépourvu de marchepieds (selon la copie Doria). On ne célèbre pas sur un escalier.

A l'extrémité nord du transept, à gauche du tableau, un grand portail laisse pénétrer une abondante lumière. A Saint-Lambert, il n'y en avait pas car dès le xiv<sup>e</sup> siècle une grande chapelle (17 du plan de Carront) avait été accolée au croisillon nord, appelée Bellerive, Malson, « maior capella contigua luminarii »; on y conservait, aux temps modernes, le Saint-Sacrement. A cette époque elle était souvent désignée « prope sacristiam » car elle donnait sur un corridor conduisant à la sacristie des bénéficiers (43 du plan de Carront).

Trois bénéfices étaient attachés à cette chapelle, le dernier fondé vers 1380 par Walther de Hemptinne en l'honneur des saints Michel, Martial et Nicolas.

Il mourut le 14 août 1386 et fut inhumé dans cette chapelle. Henri van den Berch donne l'épithaphe (n° 184) et Hinnisdael (II 786) : la tombe subsistait donc au xvii<sup>e</sup> siècle. Langius y a vu trois autres pierres tombales de chanoines décédés en 1342, 1360, 1372 ainsi que celle dont nous venons de parler<sup>68</sup>.

<sup>65</sup> H. ZIMMERMANN, « Eine Silberstiftzeichnung Jan Van Eyck aus dem Besitze Philipp Hainhofers » dans *Jahrbuch d. Kgl. Preuss. Kunstsammlungen*, 36 (1915), 2-5, reproduction.

<sup>66</sup> A. Dubois en parle abondamment : le nombre ne s'était pas accru entre le xv<sup>e</sup> et le xvii<sup>e</sup> siècle, au contraire, celui des chapelains pourrait avoir diminué.

<sup>67</sup> J. YERNAUX, « La grande châsse de Saint Lambert » dans *B.S.A.H.D.L.*, 27 (1936), 74, elle y est encore en 1769 : *Rubricae generales...*, t. 2, pp. 9 et 74, Liège, 1769 et E. SCHOOLMEESTERS, « La fierte de saint Lambert en 1365 » dans *Leodium*, 7 (1908), 3-7.

<sup>68</sup> Epitaphier, pp. 77 et 78 du manuscrit de Rochefort, *Ghiscels*, p. 51; *C.E.S.L.*, II, 362. — SCHOOLMEESTERS, *op. cit.*, 90-91.

Un autre bénéfice y fut fondé en l'honneur des saints Marie, Willibrod, Antoine et Barbe « In maiori capella contigua luminarii » par le chanoine Jacques de Moylant († 1342) qui y fut inhumé devant l'autel<sup>69</sup>. Ghisels, au XVIII<sup>e</sup> siècle, a encore connu sa pierre tombale<sup>70</sup> ainsi que quatre autres, datées respectivement de 1359, 1360, 1377 et 1386 dont il transcrit le texte<sup>71</sup> de même que Henri van den Berch<sup>72</sup>. Toutes ces inhumations prouvent que ce lieu, placé à l'extrémité du croisillon nord, était affecté au culte, au XIV<sup>e</sup> siècle déjà. Une messe y fut fondée vers 1359<sup>73</sup>.

Il ne peut donc être question, au XV<sup>e</sup> siècle, d'un portail donnant à l'extérieur.

Que penser du calvaire qui domine le jubé ?

Le christ de Van Eyck porte un perizonium de style du XV<sup>e</sup> siècle tandis que celui de Saint-Paul est nettement du XIV<sup>e</sup> siècle. Quant à son origine, Jean Lejeune<sup>74</sup> a interrogé Florent Leroy, sacristain de Saint-Paul, qui lui a déclaré que le christ avait été trouvé lors de fouilles sous le chœur d'une église.

Lors de la lecture du livre de Jean Lejeune, je m'adressai à M. Leroy que je connaissais intimement et lui demandai pourquoi il ne m'avait jamais mis au courant de l'origine du crucifix. Il me déclara qu'il avait « répondu cela à M. Jean Lejeune pour lui faire plaisir voyant qu'il y tenait ».

Jean Lejeune croit trouver à Saint-Jean les deux autres statues, celles de Marie et Jean qui à mon avis sont celles citées par Saumery, provenant de Saint-Jean, tout simplement. Il suffit d'ailleurs de les regarder : La mère du Christ porte un *pallium* dont les plis tombent sur la jambe gauche à Saint-Jean et sur la droite dans Van Eyck : le saint Jean porte un livre et se drape dans un manteau tandis que celui de Van Eyck est vêtu d'une cape qu'il relève de la main gauche ; de l'autre main il se voile la face pour éviter la vision du supplice comme sur la plupart des représentations du calvaire de la fin des temps gothiques.

Mais, il y a mieux : c'est que l'architecture gothique de Saint-Lambert n'était plus visible depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, car, *dixit* Van den Steen, les colonnes, les chapiteaux et les voûtes furent adaptés au goût nouveau, recouverts de stucs ou badigeonnés au « lait de chaux », les ornements *rocailles* envahirent jusqu'aux voûtes et les colonnes « r'habillées à la romaine, etc. »<sup>75</sup>.

<sup>69</sup> Pouillé 235, p. 98 et tous les autres, *C.E.S.L.*, IV, 464 dans un acte de 1368.

<sup>70</sup> *B.S.B.L.*, 10 (1912), p. 51 « ante altare sacelli sacrorum pro sacristiam ». *A.E.L.*, *Cathédrale, Secrétariat*, 234-235-229.

<sup>71</sup> *Ibidem*, pp. 50-52.

<sup>72</sup> *Op. cit.*, épitaphes n<sup>os</sup> 182 à 186.

<sup>73</sup> *HINWISDAEL*, II, 103.

<sup>74</sup> Page 64, note 26.

<sup>75</sup> Jean LEJEUNE, pp. 46 et 47, qui transcrit les passages *ad hoc* de Van den Steen. Quant à moi, je n'y crois pas : on peut stuquer une nef romane comme Saint-Denis, Saint-Barthélemy, une nef gothique à murs plats comme Saint-Antoine mais pas une église gothique complète comme Saint-Martin, Saint-Paul, ou Saint-Lambert. D'ailleurs Saumery qui décrit l'église vers 1740, donc après la soi-disant modernisation de Van den Steen, déclare que l'architecture est *gothique* : des voyageurs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle confirment ce témoignage. PONCELET, « Les architectes de Saint-Lambert », *C.A.P.L.*, 25

Donc les informateurs de Van den Steen n'ont pu voir l'église gothique et c'est sur leur description que Jean Lejeune se fonde !

Des témoignages indiquent que l'église n'avait pas été adaptée au goût de la Renaissance, du baroque ou du néoclassicisme, outre le projet de reconstruction de l'architecte Lepafve.

Saumery n'est pas seul. Le nonce Garampi, en 1762, dit que la cathédrale « é a cinque navate con archi acuminati »<sup>76</sup>.

Peu après, en 1772, l'architecte, Etienne Fayn proposait de plâtrer l'église « en conservant tout le goût de l'architecture gothique qui y règne »<sup>77</sup> mais le chapitre ne le suivit pas et se contenta de faire badigeonner l'édifice<sup>78</sup>.

Reste le problème du style de l'architecture.

En premier lieu le matériau.

L'église de la « madone de Berlin » est de couleur brun clair alors que les églises gothiques mosanes utilisent le calcaire de Meuse ou le tuffeau de Maastricht, tous deux facilement transportables par la Meuse. Seuls les chevets de Saint-Denis et de Saint-Paul sont en pierre de Lorraine d'un beau brun doré.

Quant au style de cette église, il faudrait l'étudier, point par point en comparant chaque élément aux églises connues, par exemple le triforium à ceux de Genève, Lausanne et Bonn (début du XIII<sup>e</sup> siècle comme le transept de Saint-Lambert), mais cela ferait l'objet d'une longue étude.

N'oublions pas que Saint-Lambert est quasi inconnue car on ne possède aucune vue intérieure. Or je me refuse à admettre, en le regrettant, que l'église de la « madone de Berlin » soit Saint-Lambert, je viens de le dire.

Jean Lejeune l'affirme en se basant sur Van den Steen, né en 1820, soit 2 ans après la destruction de l'église. S'il a commencé en 1835, à 15 ans, à interroger les personnes qui avaient vu l'église, elles n'auraient pu le renseigner. Qui serait capable de dessiner ou de décrire une église gothique qu'il n'a plus vue depuis 1795 soit depuis 40 ans au moins ? Qui l'avait examinée en détails à une époque où ce style méprisé, sauf en Angleterre, n'intéressait personne ?

Et voilà pourquoi la description de l'intérieur de l'église que donne Van den Steen est un modèle de charabia pédant où il accumule des mots techniques qu'il comprend à peine : il parle d'ornements en genre rocaille au XVII<sup>e</sup> siècle !

Visiblement il n'y comprend rien et voilà pourquoi il est impossible de dessiner une pareille construction de l'esprit.

(1934), 4-38, ne parle pas de modernisation ni de H. Remier, architecte de la cathédrale en 1749, dont le fils aurait renseigné Van den Steen (après 1835 !). Pour lui (p. 37), le premier architecte nommé au XVIII<sup>e</sup> siècle le fut en « 1751 seulement ».

<sup>76</sup> Son récit est publié dans *La vie wallonne*, 14 (1933-1934), 224.

<sup>77</sup> GOBERT, t. 3, p. 473, d'après archives.

<sup>78</sup> On fit de même à Saint-Paul, à Saint-Martin, à Sainte-Croix et à la collégiale de Thorn où la blancheur du badigeon est assez agréable aux yeux de beaucoup.

Cette disposition et le dessin du triforium ont fait penser que l'église représentée est l'actuelle Saint-Bavon de Gand : l'étage des fenêtres avec ses passages en est cependant très différent.

C'est encore cette église qui apparaît derrière le portrait d'Edouard Boncle, prévôt de la collégiale d'Edimbourg, et dont le frère devint bourgeois de Bruges : c'est une œuvre de Van der Goes. Une Rédemption attribuée à Van der Stockt (Prado) et un volet de retable de la cathédrale d'Evora montrent la même église avec le même jubé qui présente cependant une légère différence : les gables ont disparu<sup>79</sup>.

## II. Les sources et travaux concernant la partie de l'église fouillée en 1981 : le sanctuaire et ses annexes

### 1. Le sanctuaire (*presbyterium*), (7 du plan de Carront, fig. 1)

Quand on étudie l'architecture d'une grande église, il faut, sous peine de confusion, distinguer le chœur et le sanctuaire ou *presbyterium*.

Il est fort regrettable que cette règle soit très souvent bafouée car cette confusion entraîne l'historien de l'architecture à être obscur et à ne pas comprendre les archives, écrites par des gens qui vivaient dans les églises et qui eux ne s'y trompaient pas. Le sanctuaire, c'est la partie de l'église où se déroulent les cérémonies de la messe, celle où l'évêque ou le prêtre célèbre la messe conventuelle, la ou les messes auxquelles chanoines ou moines sont tenus de participer journalièrement.

C'est pourquoi ce lieu est appelé « *presbyterium* », sanctuaire, réservé au célébrant et à ses adjoints, le diacre, le sous-diacre et les acolytes.

Par contre, le chœur, le nom le dit, est la partie de l'église, réservée aux chanoines ou aux moines qui y chantent les heures canoniales, le *chorus psallentium*, le lieu où l'on chante les psaumes, partie essentielle de l'office.

A l'origine, dans l'architecture paléo-chrétienne et de nos jours encore en Italie, le clergé se place dans l'abside près de l'autel. Les moines, laïcs à l'origine, n'y avaient pas accès, n'étant pas membres du clergé ; ils se groupaient dans la croisée du transept ou dans le transept (cf. le plan de Saint-Gall du début du IX<sup>e</sup> siècle : c'est là que se trouvait le chœur. Etaient-ils trop nombreux, leur chœur s'étendait dans la nef, dans les travées proches de la croisée comme le montrent, par exemple, les églises cisterciennes ou cartusiennes. Petit à petit les moines, en Europe tout au moins, devinrent clercs, même prêtres mais gardèrent le chœur au même emplacement. Les chanoines adoptèrent le même usage<sup>80</sup> ; dès lors, il n'y eut plus de différence entre les églises canoniales et monastiques.

<sup>79</sup> J. STEPPE, *Het koordoksaal in de Nederlanden*, Louvain, 1952, pp. 73-75.

<sup>80</sup> Sauf en Italie, nous l'avons dit.

En Espagne cependant, le chœur prit place dans la nef, de plus en plus à l'ouest, parfois même au fond de la nef ; au Portugal, à l'ouest au premier étage.

Nous n'étudierons pas ici le chœur de Saint-Lambert, situé à la croisée du transept comme aux collégiales liégeoises de Saint-Denis, Sainte-Croix, Saint-Pierre, Saint-Barthélemy ou de Maastricht, Amay, Molhain, etc. (pour ne pas sortir de l'ancien diocèse) car cette partie de l'église n'a pas encore été fouillée. Nous nous attarderons au sanctuaire et à ses annexes.

Van den Steen et surtout Jean Lejeune ayant décrit cette partie de l'église, il nous faut en premier lieu faire l'étude critique de leurs affirmations.

Commençons par Van den Steen.

Une première remarque s'impose. Quand l'auteur a rédigé son ouvrage vers 1844, l'étude de l'architecture du Moyen Âge en était à ses débuts.

Dès lors, il n'est pas étonnant que la terminologie n'ait pas encore été fixée et que les dénominations qu'il utilise ne soient pas conformes à l'actuelle terminologie.

C'est ainsi qu'il appelle abside, le déambulatoire, qu'il nomme chœur supérieur ou hémicycle du chœur, le sanctuaire et qu'il désigne sous le nom de chœur inférieur, le chœur situé à la croisée du transept. Pour la facilité du lecteur, j'utiliserai la terminologie moderne. Voyons ce qu'il nous dit de cette partie de l'église<sup>81</sup>.

Pour lui l'architecture du sanctuaire était la même que celle de la nef sauf que les plinthes des colonnes avaient la forme de coquilles (*sic*).

« Il était séparé du déambulatoire par un petit mur et était éclairé par six fenêtres et une rose qui mariait les styles gothiques secondaire et flamboyant, ainsi que le style gréco-romain. » Que voilà une étrange architecture ! Passons, car il y a plus étonnant. Cette rose qui orne l'abside et en constitue la septième fenêtre centrale, il la situe en même temps « derrière le maître-autel dont elle formait le fond » car elle « était cachée » par celui-ci. J'avoue ne pas comprendre et je crains que l'auteur n'ait pas compris lui non plus : est-elle à l'étage supérieur de l'abside ou dans le déambulatoire (comme à Saint-Etienne de Caen) ?

Visiblement, l'auteur est perdu dans la confusion.

Son dessin, reproduit dans l'édition de 1880 à la page 213 et par Jean Lejeune, page 50, n'est pas plus explicite car on n'y voit pas de déambulatoire ni de rose ; l'abside, loin d'avoir 7 fenêtres, est éclairée par un nombre pair de fenêtres car il y a un trumeau au centre. Pourquoi ?

Tout simplement parce que cette vue du sanctuaire de Saint-Lambert est en réalité une représentation assez fidèle de celui de Saint-Jacques d'Anvers qui offre précisément cette particularité à vrai dire assez rare. Nous avons vu d'ailleurs que le jubé et l'orgue de ce dessin de Van den Steen sont ceux du même édifice anversoises placés sous le tref de Saint-Laurent à Nuremberg<sup>81bis</sup>.

<sup>81</sup> Pages 9, 168, 177-178 et 182.

Est-il étonnant de trouver de pareilles erreurs chez un auteur qui parle de « piliers cintrés de caractère byzantin » (p. 20), de la grande verrière et des huit fenêtres du vieux chœur (p. 20); (pour un espace de 15 m sur 15 limité par les deux tours occidentales et ouvrant à l'est sur la grande nef comme le montre le plan, où les placerait-on?); pour lui (p. 32), l'église a une grande nef, des nefs latérales, puis des bas-côtés « ornés » (*sic*) de dix chapelles; donc il y avait cinq nefs comme à Anvers, contrairement au plan de Cafront, et aux fouilles de 1903, « plus 10 chapelles » alors que les mêmes documents prouvent qu'il y avait 12 chapelles, ce que confirment les poutres et les vues de l'église qui montrent 6 fenêtres de chapelles accolées aux bas-côtés. Pour une fois, il minimise la splendeur de la cathédrale. Pourquoi? Parce qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, deux des 12 chapelles étaient converties en débarras (voir Carront) et qu'il n'en restait que 10 affectées au culte; ce qu'il n'a pas compris.

Je suppose qu'il n'est plus besoin d'insister sur la valeur documentaire d'un livre pareil.



FIG. 2.  
Repose solennelle du perron le 18 juillet 1478.  
Toile de 70 x 54 cm. 3<sup>e</sup> quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Liège, Musée d'Ansembourg. A.C.L. 170.070B.  
Vue prise du second étage d'une maison de la place du Marché entre Féronstrée et rue des Mineurs.  
A droite de la grande tour, face orientale du transept est, avec sa tourelle d'escalier. Abside avec arcs-boutants et déambulatoire et partie supérieure droite (arc ogival) de la fenêtre axiale.  
A gauche, rue sous la tour (actuellement rue de Bex). Devant la grande tour, pignon est de la maison du Destroit qui avait été jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, siège du tribunal des échevins.  
(Reproduction en couleurs dans PHILIPPE, *La cathédrale*, p. 212.)



FIG. 3.  
Même sujet ou repose solennelle du perron le 18 juillet 1478.  
Toile de 176 x 96 cm, signée Joseph Dreppe, inventit et pinxit, provenant de la maison située jadis n° 5 rue Saint-Pierre. Troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Musée de l'Art wallon. A.C.L. 97.646B.  
Vue prise au rez-de-chaussée, à l'extrémité est de la place du Marché, montrant les faces est et nord-est du sanctuaire et de l'abside, la grande tour, une des tours dite de sable, celle du sud, ainsi que l'aile est du cloître oriental et les degrés de Saint-Lambert.  
Reproduite en couleurs dans PHILIPPE, *La cathédrale*, pp. 211 et 213 et en noir dans J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA, *Décors anciens d'intérieurs mosans*, t. 3, p. 9, Liège, vers 1930, quand le tableau était en place, avec son cadre rococo, dans la maison de la rue Saint-Pierre, récemment démolie par les pouvoirs publics.

Par voie de conséquence, celui de Jean Lejeune<sup>82</sup>, qui s'appuie constamment sur lui, ne me paraît pas plus digne de confiance, je crois que toute démonstration est superflue.

On remarque toutefois que dans les nombreux cas où Van Eyck et Van den Steen sont en désaccord, Jean Lejeune prend la partie du premier.

Un exemple : le peintre dessine 9 fenêtres dans l'abside alors que Van den Steen en compte 7 dans son texte et un nombre pair sur sa gravure.

Pour arranger les choses, Jean Lejeune compte pour une seule, les trois fenêtres centrales de l'abside (p. 61) : c'était, dit-il, une « fenêtre à trois fenestragés » (*sic*). Ainsi, de 9 on tombe à 7. Cependant, le tableau de Van Eyck est facile à comprendre : il y a 9 fenêtres de 3 lumières chacune.

<sup>82</sup> Il décrit le sanctuaire oriental aux pages 47-55 et 61.

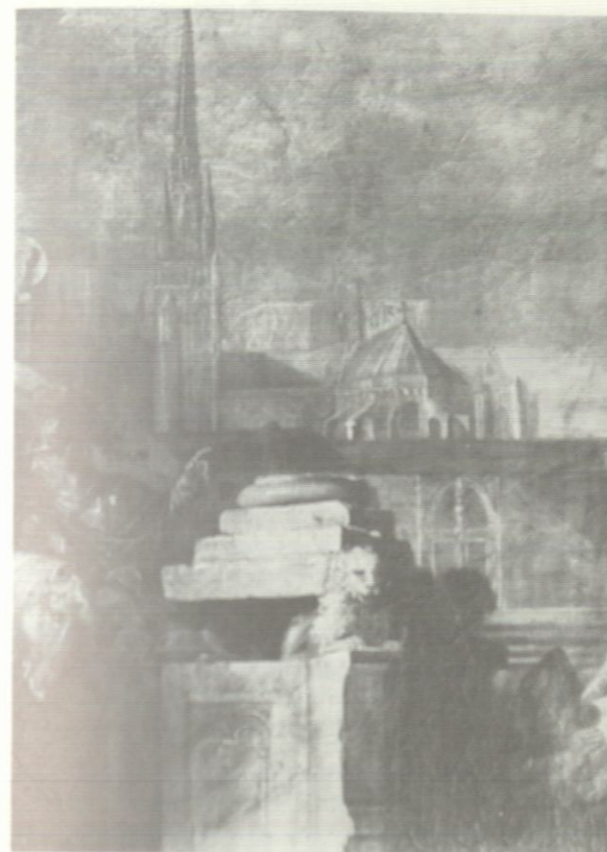


FIG. 4.  
Enlèvement du perron en 1467.  
Toile de 64 x 103 cm, provenant de la maison située jadis n° 5 rue Saint-Pierre. Troisième quart du XVII<sup>e</sup> siècle, faisant pendant à la précédente. Musée de l'Art wallon. A.C.L. 97.949B.  
Vue semblable à la précédente mais montrant la face sud-est : les deux tours « de sable », deux portails du cloître et l'ancien perron, antérieur à l'actuel (1697).  
Reproduction en couleurs, dans J. PHILIPPE, *La cathédrale Saint-Lambert de Liège. Catalogue de l'exposition de 1980, dans les locaux de la Société générale de Banque*, p. 11.  
Remarque la tourelle d'escalier au nord, placée au sud sur la vue de la repose du perron, peinte au XVI<sup>e</sup> siècle.

Au risque de déplaire à certains, je dois d'ailleurs dire que je trouve dans le tableau de Van Eyck conservé à Berlin, une erreur de perspective.

En effet, quand on se trouve dans une grande église et qu'on veut voir tout le mur nord (celui de gauche), on doit se placer au sud (à droite), ce qu'il a fait. Mais alors on ne voit pas le christ de l'arc triomphal au milieu de la fenêtre axiale de l'abside : pour avoir une telle vision, il faut rester sur l'axe est-ouest de l'édifice<sup>83</sup>. Or, sur le tableau de Van Eyck, il est dans l'axe. Dès lors, il faut conclure que le peintre s'est placé à deux endroits différents pour dessiner

<sup>83</sup> Pour autant, évidemment, que l'église soit construite sur un axe est-ouest rectiligne ou à peu près rectiligne ce qui est généralement le cas, notamment à Saint-Lambert : les fouilles le prouvent. Jean Lejeune a reporté sur un plan, l'angle de vue de Van Eyck, p. 54, tel qu'il l'imagine. Il déclare que la fenêtre centrale a trois fenestragés (*sic*), il veut dire trois lumières et qu'elle est plus large que les autres, ce qui est inexact, les autres en ont trois aussi mais elles sont en partie cachées par les ogives et les murs qui les soutiennent.

l'église (un pour l'architecture et un second pour le jubé et la croix triomphale) ou qu'il a commis une erreur de perspective ce qui s'expliquerait aisément si on admet, ce que je pense, qu'il a représenté une église imaginaire, créée dans son atelier, et non une église existante.

Il suffit, pour s'en convaincre, de regarder la photo de l'église Saint-Paul publiée par Jean Lejeune (p. 62) : on voit bien le mur nord mais le crucifix n'est pas dans l'axe : or la photo est prise de la partie sud-ouest de l'édifice, comme le dessin de Van Eyck. Sur la copie de Van Eyck, conservée par le prince Doria (Jean Lejeune, p. 71) le crucifix est à gauche de l'axe central, comme sur la photo de Saint-Paul. La perspective y est donc correcte.

Il me reste à répondre à une question que beaucoup de lecteurs se posent.

Quelles sont les deux églises (car il y en a deux et non une seule) représentées sur les deux tableaux de Van Eyck? Si elles existaient encore il y a évidemment longtemps qu'elles seraient identifiées. Si elles ne subsistent plus, je pense qu'il est probable qu'on les aurait reconnues car la plupart des grandes églises gothiques du nord-ouest de l'Europe, détruites au cours des âges sont connues en partie par des vues ou des fouilles.

M. Lemaire, éminent professeur d'histoire de l'architecture à Louvain, a cru reconnaître dans le tableau de Berlin, l'église Saint-Jean de Gand devenue au XVI<sup>e</sup> siècle la cathédrale Saint-Bavon<sup>84</sup>. Certes, il y a des similitudes manifestes, notamment les niveaux du sol, qui sont importantes pour qu'on puisse admettre son point de vue... hélas, il y a aussi de nombreuses différences.

L'auteur était d'ailleurs le premier à les citer.

De même la ville du chancelier Rolin : si c'était une ville réelle, il y a longtemps qu'elle serait identifiée, on n'aurait pas attendu MM. Henrotte et Lejeune.

Venons-en aux choses sérieuses : les problèmes de la crypte, de la longueur du sanctuaire, de son plan, de ses vitraux et enfin, du maître-autel.

#### a) La crypte orientale

Kurth et Génicot ont rassemblé les textes qui établissent qu'il y a eu une crypte orientale où Notger déposa les reliques de saint Floribert et où Wazon fut inhumé! G. Kurth<sup>85</sup> y voit la place de la tombe de Wazon et de celle d'Otbert. Le texte sur lequel il s'appuie, Gilles d'Orval, ne date que du XIII<sup>e</sup> siècle, donc de l'époque de l'église gothique.

Cependant nous avons vu que la tombe d'Otbert ne se trouvait pas dans le sanctuaire gothique; elle ne pourrait pas non plus être placée dans celui de l'époque romane établi sur une voûte, donc elle devait logiquement se situer dans la crypte orientale comme le suppose Kurth. Je ne sais où Henri Van den Berch en a trouvé le texte qu'il donne au n° 13 (p. 5). Malgré les recherches de ces deux auteurs, le titulaire de l'autel de cette crypte n'est pas connu; il est vrai que c'est la partie occidentale de l'église

<sup>84</sup> R. LEMAIRE, « De madonna in de kerk uit het Berlijnsmuseum » dans *Mededelingen van de K. Vlaams Akademie. Klasse der schoone kunst*. Jaargang, 12, n° 2 (1950), 17 pages

<sup>85</sup> G. KURTH, *Notger de Liège*, 2<sup>e</sup> partie, p. 35.



FIG. 5.  
Tour de Saint-Servais, Saint-Pierre et Saint-Lambert vus de la tour de Saint-Denis.  
Dessin du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, attribué à E. Fisen, Liège, Musée de l'Art wallon, n° 270, 17 x 32 cm. A.C.L. 117.177A.  
Le sanctuaire de Saint-Lambert très court, est invisible.

qui a retenu l'attention des chroniqueurs du Moyen Âge. Serait-ce saint Théodard ? Une crypte lui était dédiée ; elle est citée en 1147<sup>86</sup>, et contenait un autel Saint-Thomas.

Comme aucune église ne possède plus de deux cryptes, je propose d'y voir celle dite de Saint-Théodard dont elle aurait abrité les reliques.

Je crois qu'elle fut détruite vers 1200 car on n'en trouve aucune mention dans les actes postérieurs à cette date et on a inhumé, dans le sanctuaire oriental, quelques évêques depuis Hugues de Pierrepont († 1229) jusqu'à Louis de Bourbon († 1482).

Comme il est impossible de creuser des tombes dans l'extrados des voûtes d'une crypte, on peut en déduire que celle-ci n'existait plus.

Remarquons que seuls les évêques étaient inhumés dans le *presbyterium* devant le grand autel comme le rappelle Hinnisdael et l'épithaphe commune dressée en 1740 par ordre du chapitre qui fit placer un pavement de marbre qui entraîna la démolition des mausolées des cinq évêques enterrés à cet endroit.

On pourrait donc dresser un tableau des tombes des évêques de la manière suivante :

1. Avant Albert de Cuyck († 1200) : détruites avec l'église notgérienne.
2. Albert de Cuyck († 1200) : au milieu de la grande nef, vers l'ouest.
3. Depuis son successeur, Hugues de Pierrepont († 1229) jusqu'à Louis de Bourbon († 1482), inhumation dans le sanctuaire ; tombe commune depuis 1740.

<sup>86</sup> L. GÉNICOT, *op. cit.*, p. 54.

4. Erard de la Marck († 1538) : enterré dans le chœur.
5. Ses successeurs, de Groesbeeck à Hoensbroeck : inhumation dans le déambulatoire.

Les textes des épithaphe sont bien connus. Langius, Van den Berch, Hinnisdael nous les ont transmis. Le problème qui nous retient ici est celui de leur emplacement. Du temps de Langius ou plutôt de l'auteur du manuscrit qui porte son nom (fin XVI<sup>e</sup> siècle), cinq tombes étaient encore devant le grand autel : c'étaient celles de Hugues de Pierrepont († 1229), Jean d'Enghien († 1281), Adolphe de Waldeck († 1302), Adolphe de la Marck († 1344) et Louis de Bourbon († 1482)<sup>87</sup>.

Hinnisdael affirme que l'évêque Jean de Walenrode († 1419) fut inhumé *ante summum altare* comme Hugues de Pierrepont<sup>88</sup>.

En 1740 le chapitre fit démolir ces mausolées pour poser dans le sanctuaire un pavement de marbre : il fit placer une plaque de marbre pour rappeler l'existence de ces tombeaux disparus<sup>89</sup>.

La suppression de la crypte orientale vers 1200 n'aurait rien d'étonnant<sup>90</sup>, car à cette époque on n'en édifiait plus sauf exceptions notamment quand la déclivité du sol l'imposait. A Saint-Paul et à Hastières on profita

<sup>87</sup> Page 69.

<sup>88</sup> T. 2, p. 973 et t. 1, p. 221, *ante aram maiorem*.

<sup>89</sup> Epithaphe DE VAULX, p. 4 et continuation de HINNISDAEL, t. 6, p. 292. — Voir aussi GOBERT, III, p. 472 (2).

<sup>90</sup> Jean d'Outremeuse, mort en 1399, ne l'a pas connue [GOBERT, III, 465 (1)]. Il croit qu'elle était sous une maison, dite « de la grotte », place du Marché. Ne serait-ce pas celle de l'hôpital de la cathédrale situé là jusqu'en 1200 environ avant d'être reconstruit sous le nom de Saint-Mathieu, aux bords de la Meuse, près de la rue de l'Official ?

de la reconstruction du sanctuaire, au XIII<sup>e</sup> siècle, pour les sacrifier. On fit de même à Huy au XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'à Ciney et Orp à une époque que j'ignore. Ce n'est qu'au XX<sup>e</sup> siècle qu'on les découvrit, qu'on réédifia les voûtes romanes détruites.

A Saint-Jacques, elle disparut lors de la reconstruction de l'église au début du XVI<sup>e</sup> siècle tandis qu'à la même époque, dans les mêmes circonstances, les moines de Saint-Hubert la réédifièrent. Vers 1915, un officier allemand amateur d'art, fit vider la crypte de la collégiale de Molhain, qui avait été entièrement comblée ; une plaque le rappelle.

#### b) Longueur du sanctuaire

S'il faut en croire le plan de Carront, le sanctuaire était très petit : une travée et le chevet : 35 pieds de profondeur est-ouest et 42 de large soit environ 10,15 x 12,18 m. Il faut y placer le maître-autel, le trône de l'évêque, la crédence, les sièges des célébrants sans encombrer les accès vers le déambulatoire. Saint-Denis et Sainte-Croix et Dinant ont aussi un sanctuaire relativement petit mais très suffisant : il en était de même dans la plupart des églises romanes où le clergé ou les moines se plaçaient à la croisée comme à Saint-Lambert.

Mais depuis le XIII<sup>e</sup> siècle cette manière de faire n'était plus en usage : on construisait un chœur « architectonique » comme à Saint-Paul, Saint-Jacques, Saint-Jean, Saint-Martin, Huy, Tongres, Walcourt, Aix, Louvain, Saint-Pierre, Saint-Hubert pour ne citer que quelques exemples pris dans l'ancien diocèse de Liège.

C'est pour cela que cette disposition a étonné, presque choqué les auteurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles qui décrivent Saint-Lambert : « le sanctuaire commence là où le chœur aurait dû le faire ». « L'église n'a jamais été terminée, une portion de la nef servit de chœur provisionnellement jusqu'à ce qu'on remette la main à l'œuvre ce qui n'est point arrivé jusqu'ici », écrit de Vaulx, doyen de Saint-Pierre, vers 1770<sup>91</sup>.

Certes, il semble que des travaux importants furent effectués au sanctuaire peu avant 1319, Gobert, Poncelet et Jean Lejeune les ont rappelés.

De nombreuses réparations à la voûte eurent lieu, voire même une reconstruction.

D'aucuns pourraient en déduire qu'on en a profité pour édifier un grand chœur avec sanctuaire. Il n'en est rien : cinquante ans ne s'étaient pas écoulés que les chanoines cèdent à bail la maison « del grotte », située le long du cloître oriental : aussi contraignent-ils le futur locataire, un de leurs confrères, à quitter la maison dans le cas où l'on voudrait prolonger et agrandir l'église « *dum contigerit ecclesiam versus forum prolongari et amplificari* »<sup>92</sup>. Le chapitre avait donc toujours en vue la construction d'un « vrai chœur » en sacrifiant le cloître

<sup>91</sup> Ces textes de Fisen, Saumery, de Vaulx sont transcrits dans le *B.S.R.L.V.L.*, 5 (1956-1960), 401-402, à la suite d'une étude sur le style des colonnes gothiques du sanctuaire. Il ne paraît pas nécessaire dès lors, de les reproduire ici, une fois de plus.

<sup>92</sup> *C.E.S.L.*, IV, 515, acte du 13 août 1374.

oriental et ce, 20 ans à peine avant la naissance de Van Eyck.

D'autres textes, postérieurs, parlent encore de reconstructions du chœur : en 1526, l'évêque Erard de la Marck, donne 15.000 florins<sup>93</sup>. Une autre, de 1576<sup>94</sup>, une encore en 1632<sup>95</sup>. Aucune n'eut de suite comme le prouvent le plan de Carront et les archives qui n'en soufflent mot.

Mais quand on parle du chœur, désigne-t-on le sanctuaire ou le chœur ?

Nous venons de le dire, Fisen, au XVII<sup>e</sup> siècle, et de Vaulx, au XVIII<sup>e</sup> siècle, déclarent que l'église ne fut jamais achevée car elle était, de leur temps encore, dépourvue d'un chœur architectural. Carront confirme leurs témoignages très explicites.

Jean Lejeune ignore tous ces arguments et laisse supposer que le grand sanctuaire visible sur le tableau de Van Eyck aurait été, plus tard, démolit et remplacé par un petit, celui que Carront a connu. Je ne puis admettre cette manière de voir les choses, pour trois motifs :

1. Je ne comprends pas pourquoi on aurait démolit ce sanctuaire pour en édifier un plus petit.
2. Aucun texte ne corrobore cette théorie.
3. Les colonnes qui séparent le sanctuaire du déambulatoire ont un style du début du XIII<sup>e</sup> siècle. On aurait donc, après Van Eyck, édifié un petit sanctuaire avec des colonnes vieilles de 2 ou 3 siècles<sup>96</sup>.

Les chanoines ont plusieurs fois eu l'intention de détruire le petit sanctuaire du XIII<sup>e</sup> siècle pour construire un chœur et un sanctuaire semblables à toutes les églises gothiques ; en effet, ils disposaient du terrain ; il suffisait d'abattre le paradis *alias* le cloître oriental ce qui permettait d'allonger l'église de 120 pieds (35 m) sans devoir acheter un pouce de terrain, quitte à perdre le revenu de la location des boutiques établies dans ce cloître. Ils ne le firent jamais : tout le monde connaît des églises gothiques inachevées où les travaux furent quasi interrompus à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, Saint-Lambert est dans le cas. Dès le XV<sup>e</sup> siècle, le chapitre renonça à agrandir l'église en bâtissant un chœur car il fit réédifier le cloître oriental (cf. § 4).

On dut maintes fois réparer la voûte du sanctuaire : Poncelet et Gobert l'ont prouvé. Lors du don de 15.000 florins par l'évêque, on alla plus loin, l'architecte Guillaume de Bruxelles établit des plans<sup>97</sup>, Van Mulcken fut consulté. En 1546 on aurait transformé les fenêtres<sup>98</sup> ce que je suis fort enclin à croire parce que tous les vitraux

<sup>93</sup> L. E. HALKIN, *Le cardinal de la Marck*, p. 11, Liège, 1930.

<sup>94</sup> GOBERT, III, 470, et Jean LEJEUNE, p. 51, basés sur une référence erronée. N'y a-t-il pas confusion avec le chœur de Saint-Laurent commencé la même année ?

<sup>95</sup> *Ibidem*.

<sup>96</sup> Sur le style de ces colonnes et leurs chapiteaux, voir *B.S.R.V.L.*, 5 (1956-1960), 397-402 ; sur les bagues, on y ajoutera, E. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné d'architecture*, 2 (1859), 59-63, qui attribue lui aussi ce style de colonnes au XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>97</sup> E. PONCELET, *Les Architectes*, pp. 31-32, cite des achats de pierre et des travaux en 1524, 1525, 1527, 1530, 1531, sans citer ses sources ni préciser de quels travaux il est question.

<sup>98</sup> Conclusions capitulaires, *A.H.E.B.*, 6 (1869), 371, acte du 27 août 1546 : le chapitre ordonne de continuer les deux fenêtres du grand chœur à l'instar de celle qui est commencée.

que Hinnisdael a vus un siècle plus tard furent offerts par des chanoines des années 1560-1580. Comme il y avait presque certainement des vitraux auparavant, je suppose que si on les a tous remplacés c'est qu'il y a eu une raison majeure. En pleine guerre de 80 ans, l'argent n'abondait pas : on ne les aurait pas renouvelés sans grave nécessité : cela prit longtemps. On a dû y être contraint par le remplacement des fenestragés dont nous venons de parler.

Ces nombreux vitraux étaient de peu postérieurs à ceux de Saint-Paul (1557-1559) mais bien plus récents que ceux de Saint-Martin et de Saint-Jacques qui remontent tous aux environs de 1525 et qui leur sont supérieurs quant au dessin.

Ceux de Saint-Lambert ressemblaient probablement à ceux de Saint-Paul.

### c) Vitraux

Pour connaître les vitraux de l'abside, nous disposons de deux, peut-être trois, moyens d'information.

Le premier c'est Hinnisdael, qui les a vus mais qui ne s'y est intéressé que pour l'héraldique. Il rappelle parfois que tel chanoine a offert une verrière pour la « lanterne du chœur », qu'il est représenté avec son saint patron et ses huit quartiers qu'il reproduit. Ces donateurs vivaient tous dans le troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle sauf une exception (deuxième quart).

Il cite six vitraux de ce type qui rappellent évidemment ceux des autres églises conservées de nos jours. Est-ce dire que le sanctuaire avait six verrières ? Non, car de Theux en énumère dix dont cinq seulement sont citées par Hinnisdael, mais il ne donne pas ses sources.

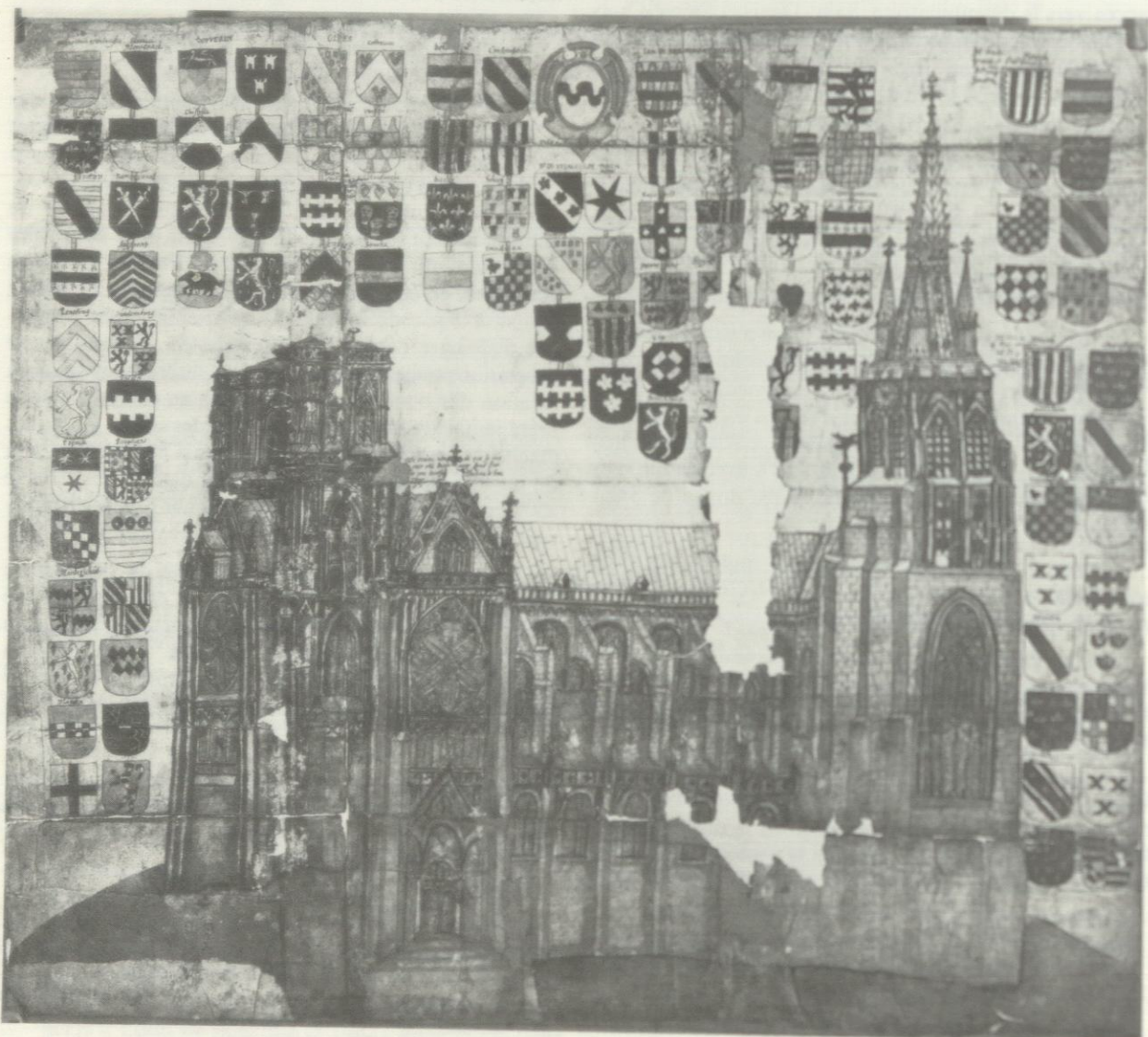


FIG. 6. Vue de la cathédrale, ornée des armes de l'évêque et des quartiers de 13 chanoines. Peu avant 1580. Archives de l'Etat à Liège, 47 x 55 cm. Voir p. suivante.

(Photo A.C.L. 169.970B.)

Il existe peut-être une troisième information, c'est le dessin colorié conservé aux Archives de l'Etat à Liège (fig. 6), avec ses 104 blasons jusqu'ici non identifiés sauf ceux de l'évêque Groesbeek, du prévôt Berlaimont et du doyen Wijngaerde, ce qui permet de le dater de peu avant 1580, date de décès des deux premiers dignitaires susdits. De légers liens unissent tous ces blasons en groupes de quatre, qu'ils soient verticaux ou horizontaux (pour un seul), ce qui fait irrésistiblement penser à des quartiers généalogiques dont les bandes impaires sont celles de chanoines de la cathédrale et les bandes paires celles de leurs quatre autres quartiers, c'est-à-dire huit en tout par chanoine ; une étude attentive permet dès lors d'y repérer les huit quartiers de Charles de Coelhem, Herman de Renneberg, Everard de Manderscheidt, Antoine Douverin, Guillaume de Glimes, Jean de Berlo, Jean de Wijngaerde, doyen, Jean de Berlaimont, prévôt, en dessous desquels on voit ceux de Godefroid d'Erp (7 quartiers seulement par manque de place) posés horizontalement et endommagés par le trou du papier), Jean de Harff, Richard de Merode, de Jehay, Arnold de Merode, de Waroux et Jean de Horion, soit 13 x 8 quartiers, les 8 quartiers des 13 chanoines susdits, moins un manquant, plus les armes de l'évêque, cela fait 13 x 8 soit 104.

Pourquoi avoir choisi ces treize chanoines ? Serait-ce les dignitaires tels que le prévôt, le doyen, le chantre, l'écolâtre, le coste et les 7 archidiacres ce qui fait douze ? Non il n'en est rien. Sept de ces treize chanoines avaient posé dans les sanctuaires des vitraux avec leurs quartiers : les six autres seraient-ils donateurs d'autres verrières ?

On constate quelques différences entre ces armes et celles que Hinnisdael a reproduites. Cela mériterait une étude qui n'a pas sa place ici car elle serait longue<sup>99</sup>.

L'étude de ces vitraux se conclut tristement pour l'historien de l'architecture : leur nombre aurait permis de connaître le nombre de fenêtres, donc les côtés du polygone du sanctuaire : c'est un échec, du moins provisoirement.

Puisque les vitraux représentaient des chanoines du XVI<sup>e</sup> siècle finissant, on se demande comment les « informateurs » de Van den Steen, cent ans après Hinnisdael, auraient pu admirer des verrières dues aux élèves de Van Eyck représentant des nobles chevaliers<sup>100</sup>.

Selon Gobert, c'est en 1572 qu'on a enlevé une des verrières du chevet, offerte par un Mérode et remplacée alors par un de ses parents<sup>101</sup>.

Yernaux cite de nombreux textes concernant ces vitraux lors du renouvellement du chœur en 1546 et leurs réparations en 1606<sup>102</sup>.

<sup>99</sup> Ce dessin est reproduit en couleurs dans PHILIPPE, *La cathédrale*, pp. 170 et 172. L'I.R.P.A. en possède deux bonnes photos : B. 169.970 et 105056 B, en noir et blanc. L'inscription placée sur le bras sud du transept occidental dit que la verrière ronde fut offerte par l'évêque Thibaut de Bar en 1303. Elle confirme l'intérêt de l'auteur pour les vitraux et l'existence de toits de plomb. C'est la plus ancienne vue de la cathédrale, digne de ce nom.

<sup>100</sup> VAN DEN STEEN, p. 176.

<sup>101</sup> III, 466 (1), d'après DE THEUX, II, 238 et III, 108.

<sup>102</sup> B.S.B.L., 18 (1951), 151.

### d) Le maître-autel

Du maître-autel, nous savons peu de choses.

Il fut consacré le 1<sup>er</sup> mai 1250 par le légat du pape, Pierre, cardinal, évêque d'Albano, en présence des princes-archevêques de Mayence, Trèves et Cologne, des princes-évêques de Metz et de Liège et de l'évêque de Chalons<sup>103</sup>.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, son retable d'or et d'argent représentait la décollation de saint Jean et le martyr de saint Lambert, selon le récit de voyages de Dubuisson-Aubenay<sup>104</sup> et du colonel Duplessis<sup>105</sup>.

En 1652, le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière, un des rares qui fit des cadeaux à la cathédrale, offrit une somme suffisante pour le remplacer par un grand autel à portique, connu par des dessins et des descriptions. Il a déjà été l'objet d'une étude<sup>106</sup>. Il était dédié à sainte Marie et saint Lambert et n'avait aucune ressemblance avec celui que reproduit Van den Steen, tout cela a été dit<sup>106</sup>.

Il fut détruit avec l'église sauf le tableau du retable, œuvre de Gérard Laresse, conservé dans la cathédrale actuelle.

Les deux dessins anciens concordent en tous points et sont conformes aux dires de Saumery et des autres auteurs qui ont vu l'autel.

L'importance de ces deux dessins est grande car non seulement, ils nous font connaître l'aspect du maître-autel et de l'architecture du bas de l'abside, mais ils nous donnent une idée approximative de leur grandeur.

En effet, lorsque l'on détruisit la cathédrale, l'administration française décida de conserver les quatre colonnes de marbre de Carrare du maître-autel et de les envoyer en France. Afin d'en mesurer le poids on les mesura et constata que, sans les chapiteaux ni les bases, en bronze doré, elles atteignaient 16 pieds 6 pouces de Liège, c'est-à-dire, 4,82 m<sup>107</sup>.

Connaissant une mesure, on peut avoir une idée approximative des autres par la règle de trois. En voici le résultat :

#### 1. Premier dessin<sup>108</sup> :

Hauteur du maître-autel : 12 m, plus les 3 marches, plus les armoiries.

Largeur du maître-autel : 7,68 m.

Hauteur d'une arcade : 14,40 m.

Grandeur du tableau du retable : 4,32 x 3,36 m.

#### 2. Deuxième dessin<sup>109</sup> :

<sup>103</sup> *Chronique de Jean de Hoxem* (XIV<sup>e</sup> siècle), éditée par G. KURTH, Bruxelles, 1927, p. 8. L'éditeur remarque deux erreurs dans ce passage de la chronique.

<sup>104</sup> Publié par L. E. HALKIN dans *R.B.A.H.A.*, 16 (1946), 24.

<sup>105</sup> Publié par SCHAYES dans *Revue de Bruxelles*, 5 (1841), 91.

<sup>106</sup> *B.S.R.L.V.L.*, 5 (1956-1960), 387-397, avec une étude critique des dessins anciens et de celui de Van den Steen qui reproduit un autel tout différent, proche de celui de Sainte-Colombe à Cologne, détruit pendant la dernière guerre.

<sup>107</sup> *B.S.R.L.V.L.*, 5 (1956-1960), 392, d'après DARIS, *Notices...*, I (1867), 327.

<sup>108</sup> *Ibidem*, p. 388.

<sup>109</sup> *Ibidem*, p. 389.

Hauteur du maître-autel : 11,85 m plus les marches et armoiries.

Largeur du maître-autel : 7,41 m.

Hauteur d'une arcade :  $\pm 13$  m (le bas est difficile à préciser).

Grandeur du tableau du retable :  $4,29 \times 3,33$  m<sup>110</sup>. Actuellement, le tableau, qui a été rétréci, mesure  $4,33 \times 2,93$  m.

Ces mesures correspondent bien à celles des deux dessins susdits.

## 2. Le déambulatoire (8 du plan de Carront, fig. 1)

C'est bien la partie la moins connue de l'église car on n'en possède ni dessin, ni description. Seul le plan de Carront nous le montre, édifié sur plan semi-circulaire, prolongé de deux petites travées vers l'ouest, travées mises en communication avec le cloître par deux portes mais closes vers l'ouest, vers le transept par deux murs auxquels étaient adossés les autels des chapelles Sainte-Anne au nord, et Sainte-Croix au sud. Dans l'axe, à l'est, une porte donnait vers la sacristie des chanoines. Aucune chapelle ne s'ouvrait sur le déambulatoire car les listes de bénéficiaires, même celles du xv<sup>e</sup> siècle, et les actes de fondation n'en citent pas. Seul Jean Lejeune affirme qu'elles existent parce qu'on en voit sur le tableau de Van Eyck.

Poncelet dit qu'en 1502 le peintre Jean Rukelous peignit les voussures derrière le maître-autel et ce, sans référence. Je ne sais s'il veut désigner par là la voûte du déambulatoire ou les arcades qui séparaient celui-ci du sanctuaire, nous dirions les archivoltes; de toute façon, cela implique l'existence du déambulatoire.

Le toit du déambulatoire « toict derrier le grand-autel » fut réparé en 1625 et en 1677<sup>111</sup>.

Le nonce Sanfelici, en 1656, ordonna de séparer le déambulatoire du sanctuaire par des grilles ou d'une autre manière pour empêcher le peuple d'avoir accès au sanctuaire<sup>112</sup>. Le chapitre y fit construire « une balustrade de marbre, joignant l'une à l'autre les colonnes du péristyle »<sup>113</sup>.

Dans le déambulatoire se trouvaient les mausolées des évêques du xvi<sup>e</sup> siècle (depuis Groesbeek) jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle. Ils sont bien connus<sup>114</sup>.

Au-dessus du toit, se dressaient les arcs-boutants du chœur<sup>115</sup>. On les voit sur le tableau « la réerection du perron » du xvii<sup>e</sup> siècle, conservé au Musée d'Ansembourg (fig. 2) et un autre, propriété de la Ville de Liège, datant du siècle suivant (fig. 3)<sup>116</sup> ainsi que sur la vue de Saumery et les gravures des deux Deneumoulin.

<sup>110</sup> Cette toile de Laïresse, est la propriété de l'actuelle cathédrale. Elle représente l'Assomption de Marie et date de 1687; elle est reproduite, en couleurs, par PHILIPPE, p. 216.

<sup>111</sup> A.E.L., *Cathédrale. Protocoles des directeurs*, n° 129, f° 342-v° 343. Référence due à M<sup>me</sup> Colman-Lhoist, pour 1677 et A.H.E.B., 10 (1974), 133 pour 1625.

<sup>112</sup> *Archivio segreto vaticano. Fonds. Archivio della nunziatura di Colonia*, 147.

<sup>113</sup> [SAUMERY], *Délices*, I, 104.

<sup>114</sup> B.S.R.L.V.L., 7 (1966-1970), 507-515.

<sup>115</sup> A.E.L., *Cathédrale. Conclusions capitulaires*, 81 f° 186-v°. Référence due à M<sup>me</sup> Colman-Lhoist. Acte du 2 septembre 1756.

<sup>116</sup> Reproduits dans PHILIPPE, *La cathédrale*, pp. 157, 211, 212 et 213.

Ces arcs-boutants reposaient sur des contreforts qui pourraient être incorporés aux murs comme à Lausanne, ou, plus probablement saillants comme le fait penser le plan de 1810<sup>117</sup> selon lequel il y en aurait eu six car, de toute évidence, il a oublié ceux du centre placés à un endroit où il en faut absolument et où il y en a toujours.

Selon ce plan, le déambulatoire n'aurait que trois mètres de largeur. C'est le moment de poser une question annexe. Quand le déambulatoire, à l'origine ouvert vers le transept comme partout d'ailleurs, en a-t-il été isolé ?

Les pouillés du xy<sup>e</sup> siècle citent les fondations de Saint-Denis et des Saints-Pierre et Paul, « ad latus sinistrum chori in parva capella, juxta introitum minoris janue superioris »<sup>118</sup>. Dès le xvi<sup>e</sup> siècle, et ensuite, ces fondations sont affectées à la chapelle Sainte-Anne qui « bouche » l'entrée du déambulatoire (5 du plan de Carront, fig. 1) et les pouillés ne signalent aucun déplacement comme si elles avaient toujours été à cette place.

Devant cet autel fut inhumé Herman de Horion décédé en 1545<sup>119</sup>.

Du côté opposé (6 du plan), au sud, faisant pendant, se trouvait, depuis le xv<sup>e</sup> siècle, semble-t-il, un autel chargé des fondations de Sainte-Catherine et Saint-Martin. Cet autel situé « in capella ad latus dextrum chori, in opposito thesaurarie » ne peut être que celui qui nous retient car la trésorerie était alors placée au rez-de-chaussée de la grande tour<sup>120</sup>. Cette chapelle fut appelée ensuite Sainte-Croix-près-du-chœur (pour éviter la confusion avec celle du bas-côté nord), puis « Lazare »<sup>121</sup> parce que Flémalle avait peint en 1652 une résurrection de Lazare pour le retable de l'autel<sup>122</sup>. On y inhumait au xvii<sup>e</sup> siècle<sup>123</sup>. Les chapelles intérieures ne peuvent avoir de fenêtres. Il suffit de consulter le plan<sup>124</sup>.

Les deux vues des ruines du sanctuaire de Joseph Dreppe, montrent les restes du déambulatoire, précisément du mur extérieur car on voit l'arrachement de la voûte : on a l'impression que ce mur est bâti sur plan circulaire et non polygonal.

Ce dispositif comportant un déambulatoire sans chapelle était fort en usage au xii<sup>e</sup> siècle. Dans le diocèse de Liège, on le reconnaît à Sainte-Marie de Maastricht (xii<sup>e</sup> siècle) et probablement à Stavelot dont la chrono-

<sup>117</sup> Reproduit dans PHILIPPE, *La cathédrale*, p. 125. Ce plan donne au chevet un plan semi-circulaire et non polygonal comme les vues déjà citées.

<sup>118</sup> Pouillé de 1473, déjà cité, p. 27; celui de  $\pm 1600$  « ad latus chori in capella D. Annae ».

<sup>119</sup> Voir tous les épigraphes cités et DE THEUX, *op. cit.*, III, 3, et HINNISDAEL, III, 303.

<sup>120</sup> Voir les pouillés cités à la note 118 et *Govaerts in Leodium*, 17 (1924), 55, 57.

<sup>121</sup> Voir les pouillés des xvi<sup>e</sup>, xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles et HAMAL en B.S.B.L., 19 (1956), 208.

<sup>122</sup> L'autel fut réédifié et consacré le 27 mai 1641 (A.H.E.B., 11, p. 337). Le tableau est reproduit dans B.S.R.L.V.L., 8 (1972), 135.

<sup>123</sup> Tous les épigraphes dont HINNISDAEL, V, 23, et IV, 343.

<sup>124</sup> VAN DEN STEEN, *Essai*, pp. 99-102, y voit un vitrail et confond cette chapelle avec l'autre chapelle Sainte-Croix, celle du bas-côté nord : il y voit la tombe des chanoines inhumés dans la deuxième chapelle du bas-côté sud (33 du plan) et d'autres fantaisies.

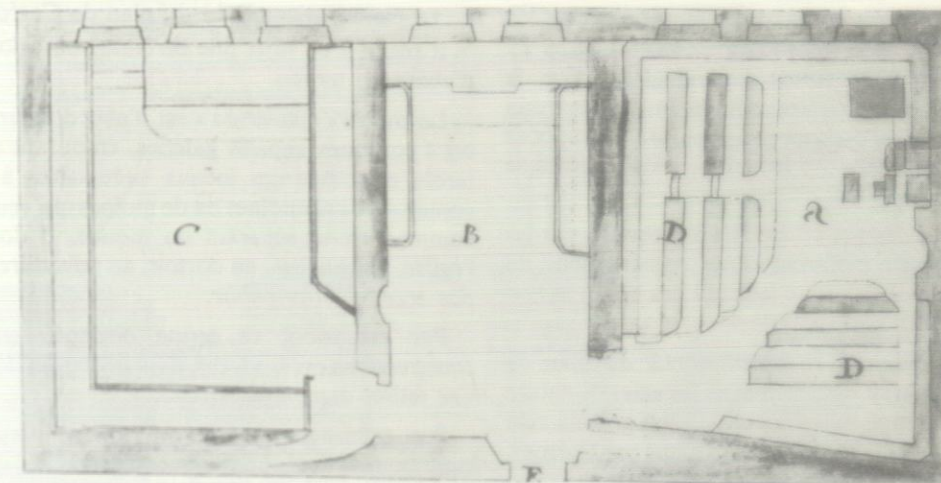


FIG. 7.

Plan des sacristies des chanoines et de la salle capitulaire, dressé en 1763. Dessin.

Ces locaux étaient situés entre les ailes nord et sud du cloître oriental; l'est est au-dessus du plan, vers la place du marché; l'ouest, en bas, était accolé au déambulatoire, la porte E les reliant; seule la façade est était pourvue de fenêtres et d'une porte donnant dans le jardin situé au milieu du cloître.

A est la salle du chapitre dont D sont les bancs; B et C sont les sacristies des chanoines; E est la porte donnant sur le déambulatoire. (Rome, Archivio segreto vaticano, Acta consistorialis, 1763, t. 2, fol. 333.)

logie et le plan ne sont pas encore établis, les fouilles étant en cours.

Aux temps gothiques, il fut adopté pour les collégiales de Dinant, Léau et Walcourt. On le voit aussi aux cathédrales, contemporaines de Saint-Lambert, de Bâle et de Lausanne. On croit que les cathédrales romanes de Tournai et de Laon avaient reçu au xii<sup>e</sup> siècle un chevet semblable.

Ce déambulatoire n'a jamais eu de chapelles absidales car aucun auteur n'en parle, ni Hinnisdael, ni Hamal qui abondent en détails sur les autels de la cathédrale, ni les pouillés des bénéficiaires, unanimes du xv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle.

Jamais on n'a copié une épitaphe d'une tombe qui s'y serait trouvée! Seul Jean Lejeune en a imaginé et en a dressé le plan (p. 148) selon Van Eyck.

La chapelle sous les cloches, qui devait être au n° 10 du plan, est devenue « sous la tour » et placée à côté de la tour (n° 9). Il a créé (n° 13) deux portes dans le déambulatoire et a, en un mot, bouleversé toutes les chapelles pour les distribuer selon un plan inédit exposé en 1968 (n° 27 ainsi que selon sa description de l'église aux pp. 152-157 du catalogue de l'exposition *Liège et Bourgogne*, 1968) conforme naturellement à l'église du chancelier Rolin.

Les fouilles viennent de mettre un terme à ces fantaisies.

## 3. La salle du chapitre, à l'orient derrière le chœur (10 à 12 du plan de Carront, fig. 1)

Il nous faut aborder une question qui, jusqu'à présent, n'a guère retenu l'attention des historiens : c'est celle du chapitre situé à l'orient du déambulatoire, bien visible sur les deux plans de Carront.

Il est vrai que l'existence de trois ou quatre salles du chapitre a quelque peu dérouté les chercheurs : nombreux

sont les textes qui parlent de vieux ou de nouveaux chapitres, ou de grand chapitre. De plus, je crois que l'expression « vieux chapitre » désigne parfois, non pas une salle mais l'ensemble des constructions jouxtant le cloître occidental, indiquant par là, que ces lieux servaient jadis au chapitre.

Mais revenons à celui que Carront désigne sous le numéro 12.

Les deux plans de Carront se contredisent quant à la légende mais pas quant au dessin, car selon l'un, il y avait, au sud, un chapitre affecté uniquement à l'élection de l'évêque, tandis que selon l'autre, cette salle servait de chapitre ordinaire. Ce n'est pas le lieu de disputer de ce problème, mais j'ai peine à croire qu'une salle ait été affectée à cette seule destination : elle eût été en usage tous les 20 ans.

Je ne pense pas qu'un Chapitre assez avare et manquant de place ait réservé un local à cette seule destination occasionnelle.

Jean Lejeune a évidemment omis de parler de ce chapitre puisque Van Eyck ne le reproduit pas. Il le gênait.

A l'origine le Chapitre se réunissait dans une salle située à l'ouest de l'église soit dans la future chapelle des flamands, soit dans celle de Saint-Luc.

Ce n'est qu'en 1348, donc bien avant Van Eyck, que la salle qui nous retient apparaît dans les archives. Le texte est clair : « si canonici in capitulo quod est retro altare fuerint occupati »<sup>125</sup>.

Vingt ans plus tard, en 1368, un accord est signé « in loco capitulari retro majus altare, coram capitulo »<sup>126</sup>.

<sup>125</sup> C.E.S.L., IV, 105. Voir aussi d'autres actes pp. 226 et 230.

<sup>126</sup> C.E.S.L., IV, 460. Il s'agit d'un arbitrage rendu par trois juges sur un conflit entre le doyen et le chapitre. Le jugement a 10 pages.

En 1382, un acte fut signé dans le même local<sup>127</sup>. D'autres encore en 1451<sup>128</sup>, 1452<sup>129</sup>, 1483<sup>130</sup>, 1526<sup>131</sup>. En 1457, des statues furent commandées pour la cheminée du nouveau chapitre; comme on était en train de réédifier le cloître oriental qui l'entoure, je suppose qu'il s'agit de cette salle<sup>132</sup>. En 1751, les chanoines se proposaient de le réédifier<sup>133</sup>.

Il semble que ce projet ait été mis à exécution car les plans de Carront montrent une construction du XVIII<sup>e</sup> siècle (s'il faut en croire le profil des baies) et non une salle gothique.

*La sacristie juxtant ce chapitre* (12 du plan de Carront). Elle apparaît rarement dans les actes de nature juridique, c'est normal. Cependant, et c'est grâce à cela que son existence est connue autrement que par Carront, le chapitre s'y assemblait parfois, « in vestibulo retro altare » en 1356 ou « in loco nostro capitulari qui dicitur novum revestibulum, retro majus altare »<sup>134</sup>. Il suffit de consulter des dictionnaires de latin du Moyen Âge, pour constater que « vestibulum, revestibulum, vestiaire » désignaient alors ce que nous appelons sacristie.

C'est très probablement à la construction de cette sacristie qu'est destiné le legs du chanoine Jean de Haensanck († 1349)<sup>135</sup> pour la conservation des reliques et des ornements de l'église : elle devait être édifée au côté nord (en réalité c'est le nord-est), vers le palais. Or cette sacristie est la seule existant aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on en ajoute une pour les chapelains (G du plan de Carront).

Orientée vers l'est, nord-est, elle était peu ensoleillée, enserrée entre deux ailes du cloître oriental et blottie contre le sanctuaire de l'église qui assombrissait sa face ouest. En 1566, le chapitre ordonna de poser des barreaux aux fenêtres et de déplacer les chapes pendant l'hiver pour éviter l'humidité<sup>136</sup>.

En 1688, le sculpteur Jean-Arnold Hontoir fournit des ouvrages de sculpture pour le chapitre et l'année suivante, des chapiteaux de colonnes pour la sacristie des chanoines, respectivement pour les sommes de 60 et 34 florins<sup>137</sup>.

Elle fut reconstruite avec le chapitre après 1751, nous venons de le dire. Quelques années plus tard, Carront dressa le plan des deux salles lors du procès entre Clément de Saxe et Charles d'Oultremont<sup>138</sup> (fig. 7).

<sup>127</sup> C.E.S.L., IV, 608.

<sup>128</sup> DE RAM, *Documents pour servir à l'histoire des troubles*, p. 412.

<sup>129</sup> A.H.E.B., 6 (1969), p. 15.

<sup>130</sup> DE RAM, *opus citatum*, p. 724.

<sup>131</sup> C.E.S.L., 5 (1913), 293 et [P. L. DE SAUMERY], *Les Délices...*, t. 2, p. XXIV.

<sup>132</sup> PONCELET, *Les architectes...*, p. 23.

<sup>133</sup> A.E.L., *Cathédrale, conclusions capitulaires*, 116, acte du 22 janvier 1751. Communication de M<sup>me</sup> Colman-Lhoist.

<sup>134</sup> C.E.S.L., IV, 225.

<sup>135</sup> C.E.S.L., IV, 147 et 163, « sacristiam construere teneatur », dans un acte de 1352.

<sup>136</sup> A.H.E.B., 7 (1870), 6 et 7.

<sup>137</sup> J. YERNAUX, *Hontoir, op. cit.*, p. 727.

<sup>138</sup> B.S.R.L.V.L., 5 (1956-1960), p. 138.

#### 4. Le cloître oriental (13 du plan de Carront)

Il règne à ce sujet une certaine confusion. Précisons d'abord les termes.

Le cloître « claustrum » est d'abord un ensemble de 3 ou 4 portiques appelés galeries, entourant un préau ou jardin et reliant des locaux nécessaires à l'habitation commune de chanoines ou de moines qui veulent vivre en commun en se séparant du monde. Il donne accès à l'église, au chapitre, au dortoir, au réfectoire, etc. et n'est pas accessible au public.

Par extension, ce terme désigne l'ensemble des constructions où ils vivent, d'où les expressions telles que « se retirer dans un cloître ».

Par extension encore, on appelle *claustra* ou les cloîtres, non seulement ces constructions mais aussi la place autour de laquelle ou au milieu de laquelle ils sont édifiés. Ce terme a plutôt un sens juridique. Ainsi le prévôt du chapitre exerce la juridiction pénale sur les cloîtres; un jeune chanoine est tenu à loger dans les cloîtres. Les places liégeoises de Saint-Barthélemy, Saint-Jean, Saint-Paul en sont de beaux exemples.

Un parvis (*paradisum*) est au contraire une place publique située à l'entrée d'une église : à l'origine, il était entouré de portiques, c'est-à-dire de galeries qui protègent des intempéries mais qui ne donnent pas accès à des locaux particuliers. Des processions s'y déroulaient aussi auxquelles le public pouvait participer ce qui, normalement, était interdit dans le cloître.

Saint-Lambert avait, à l'ouest, un cloître réservé aux chanoines, du temps où ils vivaient en commun, et, à l'est, un paradis.

Depuis la cessation de la vie commune par les chanoines séculiers, le cloître ne fut plus réservé au clergé : il devint public et la distinction entre cloître et parvis disparut. C'est pourquoi dans la charte de 1374, le chapitre désigne cette construction par les mots : *paradisium sive claustrum*<sup>139</sup>.

#### LE PARVIS, PARADIS OU CLOÎTRE ORIENTAL

On sait que le concile d'Aix, en 816, imposa à tous les chanoines de vivre en commun selon les normes d'une règle<sup>140</sup>. On conserve aujourd'hui encore sept manuscrits médiévaux de cette règle, pour le seul diocèse de Liège, qui prouvent qu'elle y fut bel et bien en usage; un d'eux provient de la cathédrale. Ce ne sont pas des manuscrits de bibliothèques mais des livres qu'on lisait au chœur, à primes précisément au moment où les chanoines écoutaient leur règle et où les moines lisaient la règle bénédictine. Cette vie commune exige des lieux communs, réfectoire, cuisine, dortoir, etc., groupés autour d'un cloître. C'est pourquoi toutes les cathédrales

<sup>139</sup> C.E.S.L., t. 6, p. 369.

<sup>140</sup> D'où le nom de *monasterium* donné à la cathédrale par les historiens du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècles avec le terme *domus*. Les cathédrales de Bâle, Constance, Strasbourg portent encore aujourd'hui le nom de Münster ainsi que les anciennes collégiales de Berne, des deux Fribourg, d'Ulm, etc. Le Neufmoustier de Huy implique un vieux monastère, la collégiale Westminster est citée par opposition à un Eastminster, la cathédrale Saint-Paul. Le latin *domus*, maison de l'évêque est à l'origine du *duomo* italien et du *Dom* allemand.

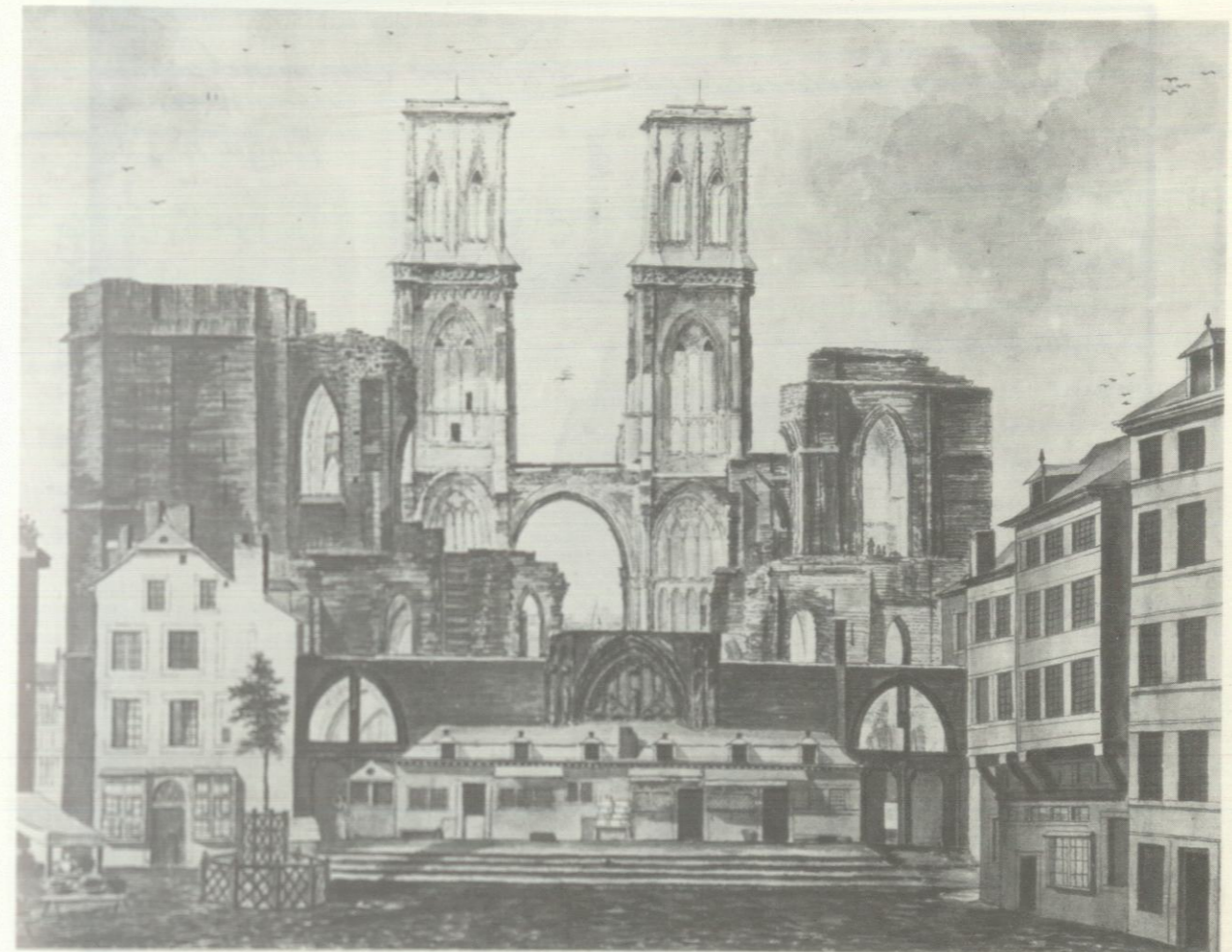


FIG. 8. Ruines de la cathédrale vues de l'extrémité orientale de la place du Marché, en l'an VI (1797-1798). Lavis rehaussé d'aquarelle rose sur les tours « de sable » signé en bas à droite, « J. Dreppe de Liège ». Encadré : environ 37 × 47 cm. Liège, Musée de la Vie wallonne. GG 3 A270.202. L'existence de ce dessin, connu par des copies, m'a été révélée par M. Jean-Luc Graulich, auteur d'une étude sur Joseph Dreppe. Avec l'aimable autorisation du Musée de la Vie wallonne.

anciennes et les grandes collégiales ont, ou ont eu, un cloître qui donnait accès à ces locaux. A Saint-Lambert, ils ont dû se trouver à l'occident dès le début du IX<sup>e</sup> siècle, car on désigne ces lieux par le nom de « vieux chapitre » à la fin du Moyen Âge : il est très rare que l'on déplace ces locaux car cela obligeait à disposer d'un terrain et à de fortes dépenses de reconstruction. Il en est de même dans les monastères de religieux : ce n'est qu'aux temps baroques que l'on se livra à des réédifications intégrales des monastères, sur des plans nouveaux, faisant table rase du passé. Par contre, dans les églises séculières, comme la vie commune des chanoines était tombée en désuétude, on conserva ces lieux en les adaptant, tant bien que mal, aux nouvelles exigences mais on n'entreprit pas de reconstructions intégrales. Ces lieux sont connus à Saint-Lambert par le « Liber officiorum » du XIV<sup>e</sup> siècle et par le plan de Carront, de nombreux textes d'archives y faisant allusion pour la fin du Moyen Âge.

Ils occupaient la même place à Cologne, l'église métropolitaine de Liège, mais ces deux cathédrales possédaient, à l'orient, un parvis qui va nous retenir quelque peu.

Le parvis se trouve, ou se trouvait, à l'ouest des cathédrales de Salerne, Mayence, Strasbourg et Novara, des collégiales Notre-Dame d'Aix, d'Essen et de Saint-Ambroise de Milan, des abbayes bénédictines de Saint-Gall (plan du IX<sup>e</sup> siècle, non réalisé), Heiligenberg, Lorsch, Mittelzell à la Reichenau, Saint-Riquier, Cuxa, Corvey, Maria Laach, Monte-Cassino, et Cluny II. Ces églises possédaient toutes un cloître placé au sud ou au nord, sauf Strasbourg, Novara et Heiligenberg où il se trouve à l'est.

Dans d'autres cas, c'est le contraire : le cloître est à l'ouest et le paradis, à l'est : Cologne, Fulda, Rome, Saint-Pierre et Quatre-Couronnés, Nivelles; c'est à ce dernier type qu'appartient Saint-Lambert.

A Essen, Novara et Cuxa, le paradis est situé entre la grande église et une petite dédiée à saint Jean. A Cologne et Mayence, un paradis situé à l'est de la cathédrale réunissait celle-ci à une église Sainte-Marie.

Je me demande si on ne voyait pas la même chose à Liège : la petite église ayant été dédiée à saint Michel dont

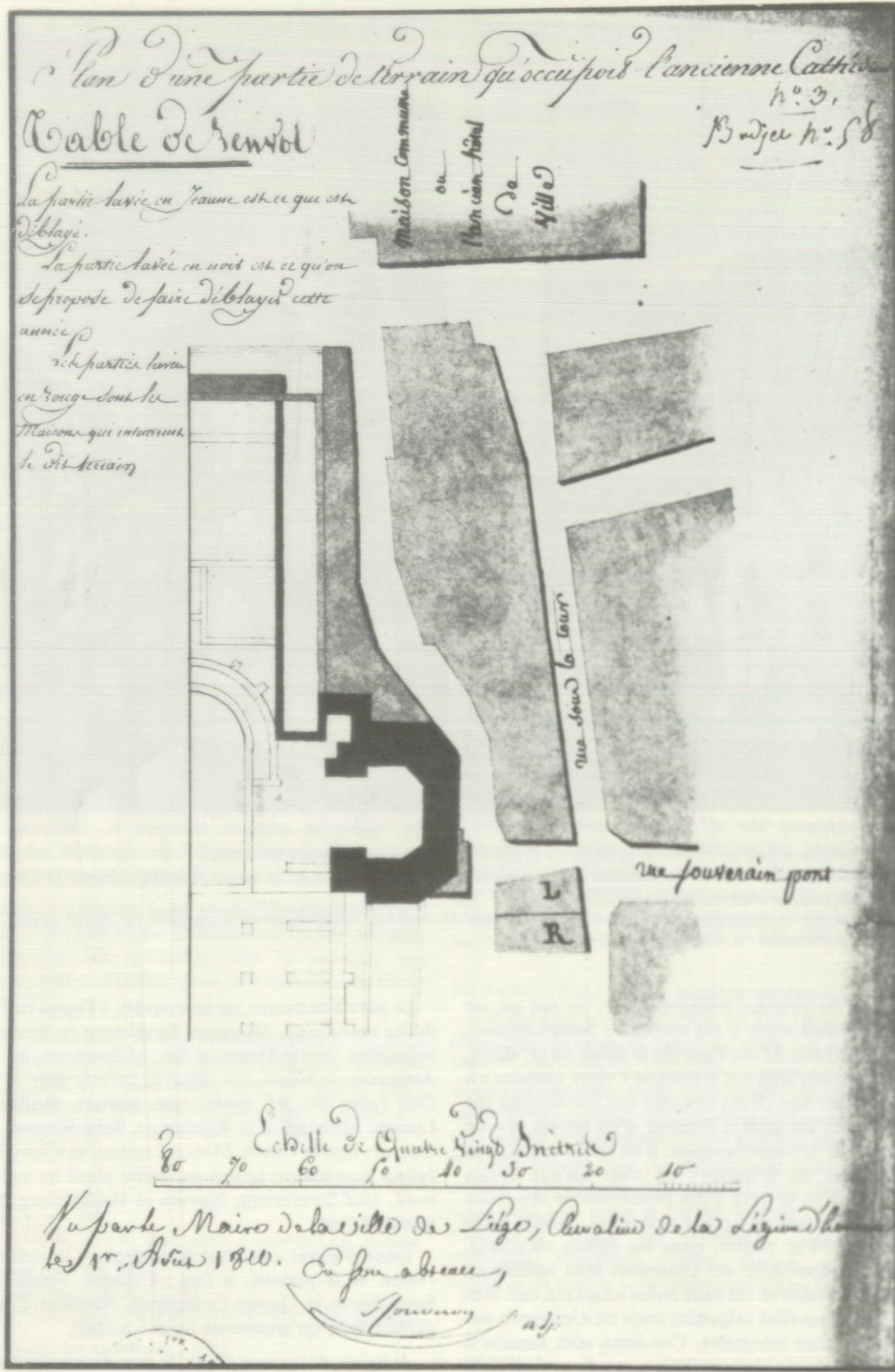


FIG. 9. Plan de la partie sud-est de la cathédrale, du cloître est et du chapitre ainsi que des maisons de la rue de la tour, adossées au cloître, et de la partie ouest de l'Hôtel de Ville, dessiné en 1810 en vue de préciser les démolitions prévues par l'administration de la Ville de Liège. Plan au lavis : 33 x 23 cm. Liège, archives de la Ville. L'existence de ce plan m'a été révélée par M. Jamar, vers 1960. L'est est situé au-dessus du plan qu'il est aisé de comparer au plan général de Carront qu'il confirme sauf pour certains détails, tels que les contreforts du déambulatoire omis par Carront.

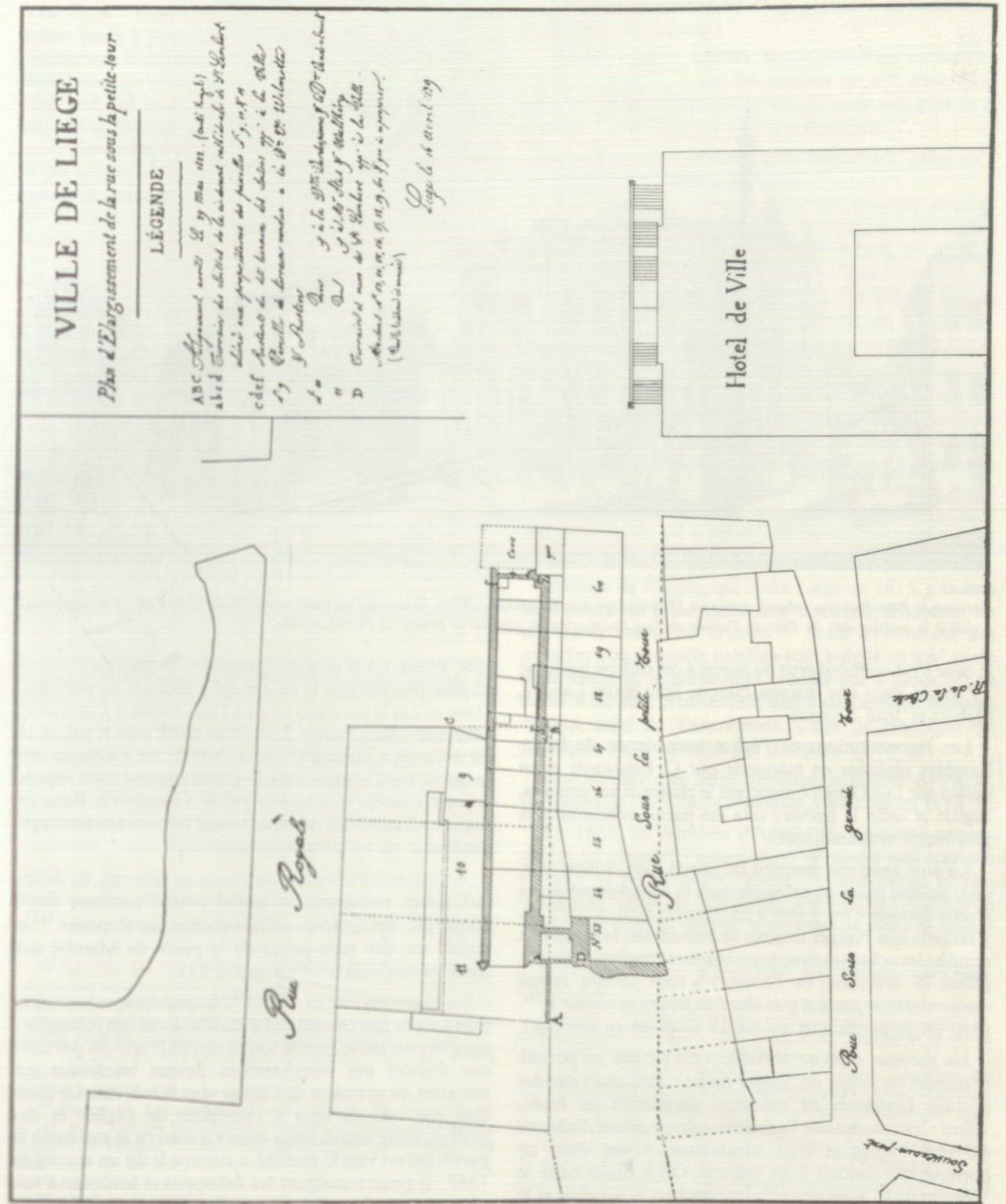


FIG. 10. Plan dressé en 1839 fixant l'alignement ABC des maisons à édifier sur la partie orientale de la cathédrale dont le cloître dessiné en hachuré comme le mur est de la grande tour. Ville de Liège. Service de l'urbanisme. Plan publié par J. PHILIPPE Van Eyck et la genèse mosane de la peinture des anciens Pays-Bas, p. 112, Liège, 1960.

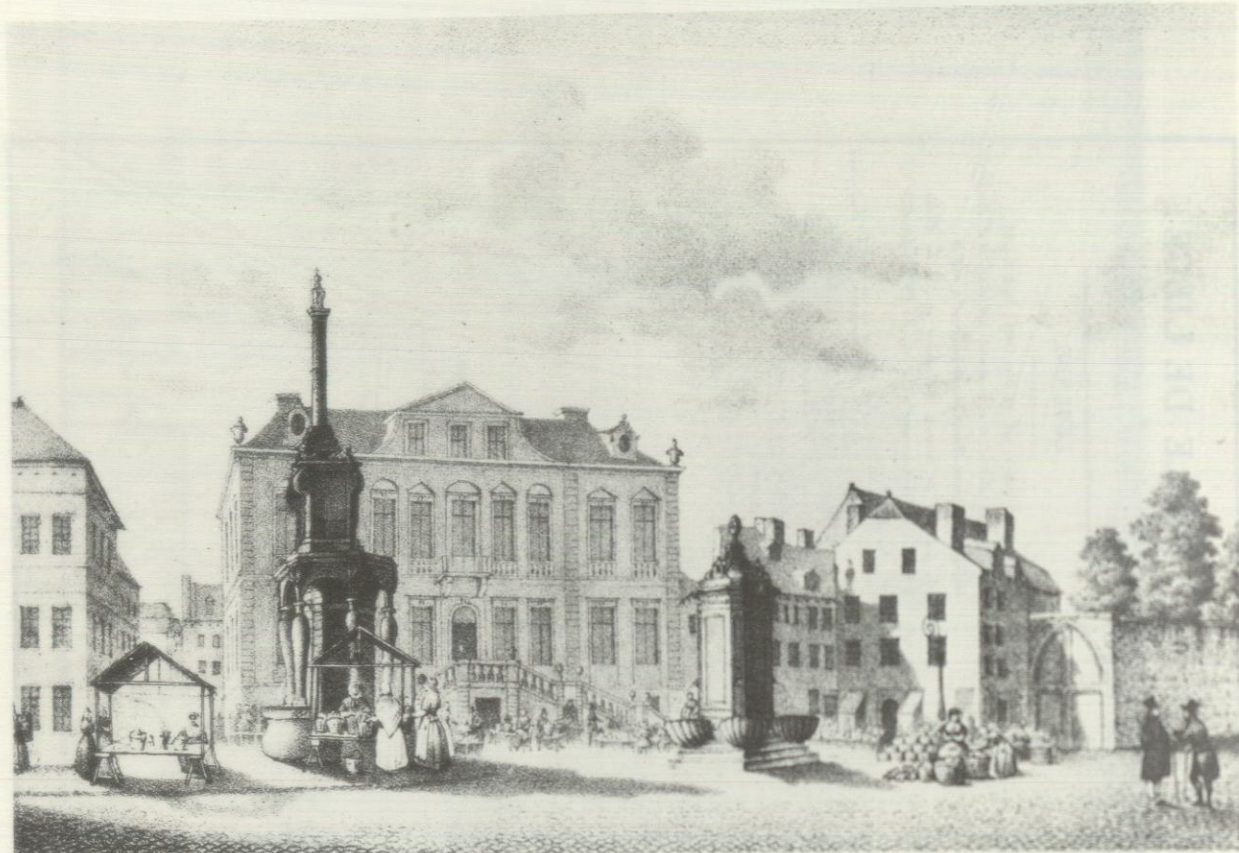


FIG. 11.  
Gravure de Jean-Baptiste Jobard, parue en 1829 où l'on voit, à l'extrême droite, le mur est de l'aile orientale du cloître est, avec son portail accolé à la maison dite du Déroit, l'année de leur destruction. A gauche, le Perron et l'hôtel de ville.

le culte s'est continué plus ou moins à cet endroit jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, dans une maison, comme l'ont établi Lahaye, Gobert et Jean Lejeune.

Les reconstitutions de l'église notgérienne de Saint-Lambert réalisées en maquette par C. Bourgault et en dessin par Luc Génicot montrent le cloître et ses annexes, l'église et enfin le parvis : cela me paraît conforme à la plus haute vraisemblance.

La plus ancienne mention du parvis date, à mon avis, du troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle dans la *Vita Notgeri* écrite à cette époque, c'est-à-dire à un moment où il existait. On y raconte que Notger démolit la cathédrale, la réédifie et réutilise les colonnes avec leurs bases et chapiteaux (soulignons la précision de l'auteur) « *ante faciem templi modernioris in porticu que ducit in forum venalium* »<sup>141</sup>. Quel est ce porticus et où est-il ? Quel est ce marché ?

Un porticus c'est un portique, ce n'est pas un portail. D'ailleurs du temps de Notger on ne construisait pas des portails cantonnés de colonnes supportant les archivoltes : les colonnes de l'ancienne église eussent d'ailleurs été trop hautes et trop nombreuses. C'est donc un portique qui conduit à un marché. On a hésité entre le Vieux marché situé entre Saint-Lambert et le palais et le Grand marché, la place actuelle de ce nom. Je ferai remarquer qu'entre le palais et la cathédrale, il y a peu de place pour un portique et un marché tandis que de l'autre

côté, à l'est, il y a un grand terrain où le plan de Carront dispose précisément le cloître qui a succédé au portique. Dans ce cas le portique serait à l'est comme à Cologne et Mayence : dans l'autre, il serait au nord, vers le palais, là où il n'y en a jamais. De plus, le texte dit « *ante faciem templi* », où il y avait vers le grand marché, une façade « *faciès* » tandis que vers le palais s'étendait le flanc de l'église : il aurait dit « *ad latus templi* » selon la terminologie médiévale ou « *ad plaqam templi* ».

A l'extrémité orientale du parvis se trouvait, du moins aux temps gothiques, un grand portail gothique tardif connu par des comptes utilisés et cités par Poncelet<sup>142</sup> et visible sur des vues prises de la place du Marché aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>143</sup> (fig. 8 à 11).

Le parvis est cité en 1189<sup>144</sup> : à cette époque le coste le louait à des marchands qui y établissaient des échoppes : quoi de plus facile sous le toit et contre le mur du portique que d'étaler des marchandises devant les fidèles qui entraient ou sortaient de l'église vers le marché. Le coste était par ailleurs tenu à l'entretien de l'église et des cloches, entre autres, mais aussi « à couvrir et entretenir le parvis qui est vers le marché », comme le dit un accord de 1342 : il pourra assigner les échoppes et les louer à son

<sup>142</sup> E. PONCELET, *Les architectes*, pp. 23 et 30, la date de vers 1460 ainsi que les 2 autres. Ils furent peints vers 1506.

<sup>143</sup> Publiées entre autres par Joseph PHILIPPE et Jean LEJEUNE, p. 146. Cet auteur affirme cependant à la page 143 que « jamais la cathédrale n'eut de portail placé dans l'axe de la nef, en direction du marché oriental » ! Il le reproduit trois pages plus loin.

<sup>144</sup> C.E.S.L., I, 114.

<sup>141</sup> G. KURTH, *Notger de Liège*, t. 2, p. 11.

profit. Puisque il doit couvrir le parvis c'est qu'il y a un toit, et un toit sur un ou des portiques où s'abritaient les marchands<sup>145</sup>.

Mais il est un acte encore plus explicite, antérieur à Van Eyck : c'est celui du 10 août 1374<sup>146</sup> dont nous avons parlé à l'occasion du projet d'agrandissement de l'église vers le sanctuaire. Le chapitre règle les conditions de location de la maison de la Grotte, maison adossée au côté sud, au mur sud précisément du parvis. Il sera interdit au locataire de percer une porte au portique « *a parte parvisii seu claustrii* » pour avoir accès vers l'église et de creuser de nouvelles fenêtres du côté du jardin (pratelli) derrière le chœur, sans les munir de grilles de fer<sup>147</sup>. Donc il y avait un cloître avec un jardin au centre, comme partout et de peur du vol, des fenêtres grillagées. Nous sommes loin de l'esplanade de l'église de Van Eyck ! Cependant, les marchands semblent continuer à y établir des échoppes.

Ce portique roman ou cloître, s'il existait encore, fut reconstruit au milieu du XV<sup>e</sup> siècle comme le prouvent des achats de pierre, des paiements divers<sup>148</sup> entre autres à des sculpteurs pour une « Visitation », des anges, etc. Je crois inutile de répéter ce qu'on a écrit à ce sujet. En 1602, le chapitre mit fin au bail accordé aux marchands et fit blanchir le cloître<sup>149</sup>. Il semble que les échoppes disparurent définitivement mais à ce moment ou plus tard, on sacrifia le portail central du mur et de ce cloître et on adossa à cette muraille des maisons sans étage placées sur les degrés de Saint-Lambert. Citées comme « bouticles » en 1686<sup>150</sup>, elles apparaissent sur les vues prises de la place du marché, furent cédées au XIX<sup>e</sup> siècle à la cathédrale Saint-Paul qui les vendit pour être abattues en même temps que les trois portails gothiques dont certains débris, de belle qualité échouèrent dans des musées de Liège<sup>151</sup>.

Notons qu'en 1711 le chapitre avait approuvé un plan de réparation de ce cloître et qu'à la fin du siècle, l'architecte Lepafve avait dressé un beau plan avec élévation visant à remplacer le cloître gothique par un portique de style néoclassique à trois ailes. Ces plans seraient conservés au Val-Dieu, légués par le chanoine Henrotte<sup>152</sup>.

Du point de vue stylistique, ce cloître, réédifié au XV<sup>e</sup> siècle, devait probablement ressembler à ses deux

<sup>145</sup> C.E.S.L., VI, 326-327. Ce texte est cité par Jean Lejeune, page 145 en note mais non utilisé puisque selon lui, il n'y a qu'une place vide sans portique : cependant il fait état de l'acte de 1237 qui traite du mur établi sur les degrés de Saint-Lambert entre le parvis et la place du marché selon lui, quoique ce mur n'apparaisse pas sur Van Eyck.

<sup>146</sup> C.E.S.L., VI, 369, cité en note 45, page 145 par Jean Lejeune mais non utilisé.

<sup>147</sup> GOBERT, II, 538, note 2.

<sup>148</sup> PONCELET, *Les Architectes*, p. 23, Gobert, III, 466, Lejeune, p. 145, qui y voit une construction et non une reconstruction comme l'avaient dit YERNAUX, Gobert, Poncelet et autres... avec raison selon moi.

<sup>149</sup> A.H.E.B., 8 (1871), 42.

<sup>150</sup> A.H.E.B., 26 (1896), 475.

<sup>151</sup> P. DE HURGES, *op. cit.*, p. 70, Bial, I (1852), 114; Bial, 3 (1857) supplément; *Catal. musée provincial, s.d.*, n° 24 et *Catal. musée provincial*, 1864, n° 22. M. FOLAIN, *Liège pittoresque*, p. 159, Liège, 1842. Photos dans PHILIPPE, pp. 159, 160, 161 et 212. A.E.L., Concl. capit., 66, f 186 (note de M<sup>me</sup> Colman).

<sup>152</sup> PHILIPPE, p. 255, 1 photo collections artistiques. Université de Liège.

contemporains, ceux de Saint-Paul à Liège et de Saint-Servais à Maastricht.

##### 5. La petite chapelle près de la chambre du luminaire (6 du plan de Carront)

Appelée « *parva capella prope cameram luminarii* » au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>153</sup> et par les pouillés du XV<sup>e</sup> siècle puis « *parvus chorus prope cameram ad lumnas* », plus tard, chapelle Saint-Materne ou Saint-Boniface.

A l'origine, on y trouvait deux fondations, celles de :

- 1<sup>o</sup> Saints-Jean Baptiste et Remi.
- 2<sup>o</sup> Saint-Materne, « séant delez le muchiet cruchefilh »<sup>154</sup>, ainsi appelée pour la distinguer des autres fondations dédiées à ce saint. Plus tard, les pouillés citent une troisième chapellenie : Saint-Sauveur, ou Saints-Rédempteur, Marie et Boniface, fondée semble-t-il par Guillaume de Bierset, en 1435<sup>155</sup>.

Le « muchiet cruchefilh », expression wallonne pour désigner un crucifix habillé, peut être, théoriquement, soit un crucifix vêtu de tissus comme en Espagne, soit un crucifix taillé dans le bois ou dans la pierre, revêtu d'une tunique, comme ceux de Lucca ou de Tancremont par exemple : cette seconde hypothèse seule peut être retenue parce qu'il est cité comme tel, bien avant la mode espagnole, précisément au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>156</sup>. Ce n'est pas le lieu de discuter s'il a été détruit ou si c'est celui qui est conservé à Haccourt ni s'il était en bois ou en fer<sup>157</sup>.

Philippe de Huges, qui visita Liège en 1615, s'étonna de l'habitude, prise dans nos contrées, d'habiller les statues et même les crucifix<sup>158</sup> mais le « crucifix des miracles » ou « crucifix habillé » était habillé au XIV<sup>e</sup> siècle déjà. De plus, le christ était crucifié par 4 clous<sup>159</sup> ; ce détail à lui seul prouve qu'il datait de l'époque romane, comme celui de Tancremont. Celui de Haccourt est gothique, nu, et attaché par 3 clous.

Une « image » de saint Boniface, le martyr de Fulda, fondateur de l'évêché de Mayence, y est citée en 1414<sup>160</sup>.

En 1656, les héritiers d'Arnold de Bocholtz demandèrent au chapitre l'autorisation de placer une nouvelle verrière et un nouveau retable<sup>161</sup> ; cela paraît correspondre aux dires de Hamal qui y voyait une *Nativité* de Jacques Jordaens, enlevée pour Paris et, dans la fenêtre

<sup>153</sup> C.E.S.L., IV, 362, acte de 1362. Van den Steen décrit cette chapelle, p. 64.

<sup>154</sup> C.E.S.L., IV, 362 pour 1362 et V 4, acte de 1392.

<sup>155</sup> Pouillés, 234 et 235, n° 29; pouillé de 1600 environ, n° 5 à 7; pouillé Langius, f. 284 et 285; pouillés fin XVII<sup>e</sup> siècle, p. 91 et XVIII<sup>e</sup> siècle, A II 12 et 14, n° 50 à 52.

<sup>156</sup> C.E.S.L., V, 4 et *Liber officiorum ecclesie Leodiensis* du XIV<sup>e</sup> siècle publié dans B.C.R.H., 5, VI (1896), 493. Le liber officiorum le cite « *apud portam ubi exitur ad forum ad aquilonarem (sic) partem* » : c'est bien la chapelle dont on traite ici.

<sup>157</sup> SCHOOLMEESTERS dans *Leodium*, 13 (1914), 61-64. DARIS, *Notices...*, I, 309, GOBERT, III, 481. Carront place ce crucifix au n° 20 dans une des chapelles du bas-côté nord : il confond car il contredit les autres auteurs, même Hamal son contemporain.

<sup>158</sup> GOBERT, II, 517.

<sup>159</sup> « Itinéraire de Belgique de Dubuisson-Aubenay (1623-1628), in R.B.A.H.A., 16 (1946), 215, qui a vu « en un recoing de la croisée d'entrant au côté droit du chœur, un médiocre crucifix de bois, très ancien, à 4 clous ». Il en cite deux autres, un à Aix et un à Huy.

<sup>160</sup> GOBERT, III, 461.

<sup>161</sup> A.H.E.B., 13 (1876), 299.

au-dessus de l'autel, une *Sainte Famille* peinte par Renier Flémale père<sup>162</sup>. Ce tableau « dans la chapelle du crucifix des miracles » est cité parmi ceux qui furent enlevés en 1794<sup>163</sup>. Hinnisdal l'a vu, lui aussi<sup>164</sup>, encadré par le nouvel autel en bois, offert par les héritiers Bocholtz.

Des tombes ou cénotaphes se trouvaient ici<sup>165</sup> : aucun n'est antérieur à 1600.

Le plus intéressant est celui de Jean-Ernest, baron de Surllet, archidiacre d'Ardenne, le mécène bien connu qui rappelle qu'il restaura et décora en 1682 ce crucifix, objet d'une très « ancienne dévotion ».

De Vaulx ajoute que cette plaque ou mémorial était « sub imagine crucifixi lignei »<sup>166</sup>.

## 6. Chapelle Notre-Dame de Liesse

(38 du plan de Carront)

Cette chapelle paraît avoir été édifiée en même temps que la grande tour, à l'extrême fin du XIV<sup>e</sup> et au premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle.

Elle porte le nom d'une madone des environs de Laon qui était alors l'objet de pèlerinages et dont le culte semble remonter au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

Tous les auteurs anciens<sup>167</sup> lui donnent ce vocable sauf le plan de M. Jarbinet qui, au numéro 11, l'appelle Notre-Dame de Bon Secours; il est suivi en cela par Van den Steen<sup>168</sup> qui s'est imaginé, et il est le seul, que la chapelle Notre-Dame de Liesse était la quatrième du côté sud<sup>169</sup>.

Il est possible que cette statue, peut-être conservée de nos jours au Musée d'Art religieux et d'Art mosan de Liège<sup>170</sup>, ait été vénérée sous ce vocable. Cette statue du XVI<sup>e</sup> siècle ne rappelle pas cependant celle de Liesse brûlée à la révolution française et connue par des dessins assez grossiers.

Ce culte semble avoir été introduit à Liège par le doyen Gérard Rondelli († 1439)<sup>171</sup> qui, vers 1435 a fondé un autel en son honneur, avec un bénéfice. En bon connaisseur, de par sa profession, des problèmes de l'église, c'est-à-dire du personnel assurant le chant de l'office, il avait réservé cette chapellenie aux enfants de chœur et aux servants du grand autel<sup>172</sup>.

<sup>162</sup> HAMAL, *op. cit.*, p. 216.

<sup>163</sup> PIOT, *op. cit.*, p. 498.

<sup>164</sup> T. 4, pp. 36-37, repris par de Theux, III, pp. 154 et 172.

<sup>165</sup> HINNISDAEL, IV, 36 et 37, 322; VI, 77, GHUSELS, pp. 48-49; DE VAULX, p. 10, Jos. VAN DEN BERG, ds Ms 1643, pp. 447, 449, 453 et 457.

<sup>166</sup> DE VAULX, p. 9 et GHUSELS, p. 80.

<sup>167</sup> Dont HAMAL, p. 208.

<sup>168</sup> Pp. 102-104.

<sup>169</sup> Pp. 80-84.

<sup>170</sup> PHILIPPE, p. 190.

<sup>171</sup> SCHOOLMEESTERS dans *Leodium*, 15 (1922), 4-6. La statue (N<sup>o</sup> inventaire 163) a été offerte au musée par la famille Velu, vers 1880. Exposée en 1905 (n 1383) elle est reproduite dans M. DEVIGNE, *La sculpture mosane*, n<sup>o</sup> 154 et dans le tome 1, pl. 15, des albums de photos que Terme publia lors de l'exposition de 1905. — L. DUBOIS, « Rapport sur le musée diocésain », dans *Conférences de la société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 5 (1892), 40-41. A Liesse, Jésus est debout sur les genoux de sa mère, les bras en croix.

<sup>172</sup> HINNISDAEL, II, p. 1070.

Les pouillés font mention de deux autres bénéfiques affectés à cette chapelle, ceux de Saint-Thomas et Sainte-Gertrude<sup>173</sup>. Ce sont de très vieilles fondations transférées à cette chapelle lors de sa construction.

Il est probable qu'elles étaient situées à un emplacement assez proche de la chapelle Notre-Dame de Liesse qui, peut-être, a pris leur place.

En effet, l'autel Saint-Thomas est déjà cité en 1117<sup>174</sup>; à cette époque, il était situé « dans la crypte de Saint-Théodard » : une messe y était fondée ainsi qu'un luminaire qui devait briller toutes les nuits devant l'autel. Comme la crypte occidentale abritait les restes de saint Lambert, je suppose que l'autre (car il n'y en a jamais plus de deux) est l'orientale et que les reliques de saint Théodard y étaient conservées; lorsqu'on sacrifia cette crypte, on transféra, je suppose, l'autel Saint-Thomas aux environs immédiats et plus tard, à Notre-Dame de Liesse, toute proche.

L'autre bénéfique est celui de sainte Gertrude, abbesse de Nivelles, mentionné à deux reprises dans la *Vita Frederici* du début du XII<sup>e</sup> siècle, une fois par Gilles d'Orval au siècle suivant<sup>175</sup>, en 1314<sup>176</sup> par le *Liber officiorum* qui rappelle qu'une lampe doit briller la nuit à sa proximité<sup>177</sup> et en 1362<sup>178</sup>. Gérard Rondelli aurait augmenté la fondation<sup>179</sup>.

Selon Hamal<sup>180</sup>, Fisen, en 1689, peignit un *Couronnement de la Vierge*, pour décorer cette chapelle : le peintre lui-même en est témoin comme le prouve son registre de comptes<sup>181</sup>.

On conserve les textes des épitaphes de trois chanoines seulement inhumés en ce lieu : Philippe van der Meeren (1584), l'inquisiteur Antoine Ghénard, vice-doyen, et le vicaire général Jean de Chokier († 1641) qui y fonda une messe<sup>182</sup>.

## 7. Les deux chapelles sur les portes du cloître oriental

Deux autels et leurs quatre fondations n'ont guère retenu l'attention des chercheurs. Ils étaient situés dans deux petites chapelles construites au-dessus des portes du cloître oriental, à l'endroit où il joint l'église.

Les pouillés sont clairs; du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, ils sont unanimes.

Du côté sud, deux bénéfiques : Saint-Georges et Sainte-Aldegonde « *in parva capella supra ostium et supra viam sub qua et per quam itur de ecclesia versus forum* », plus tard appelés « sur la porte du cloître ».

<sup>173</sup> Pouillés de 1600 environ, n<sup>os</sup> 5-7, LANGRUS, p. 283, SCHOOLMEESTERS, p. 87. A.E.V. Lg AII 12 et AII 13, p. 6 et f<sup>o</sup> 6 à 8.

<sup>174</sup> C.E.S.L., 54.

<sup>175</sup> KURTH, *Notger de Liège*, II, 36.

<sup>176</sup> E. PONCELET, *Le livre des fiefs d'Adolphe de la Marck*, p. 142.

<sup>177</sup> *Op. cit.*, p. 493.

<sup>178</sup> C.E.S.L., IV, 362.

<sup>179</sup> A.H.E.B., 6, 1869, p. 214, acte du 12 janvier 1489.

<sup>180</sup> *Op. cit.*, p. 208.

<sup>181</sup> Publié par J. HELBIG in *B.S.A.H.D.L.*, I (1881), 33.

<sup>182</sup> HINNISDAEL, IV, 135; V, 41 et II, 1096, GHUSELS, pp. 64-66, ABBY, *Les hommes illustres*, édité par Helbig et Bormans, Liège, 1867, pp. 38 et 114; DE THEUX, III, 248; J. VAN DEN BERG dans Ms 1643, pp. 441, 454 et 1665, f<sup>o</sup> 8 v<sup>o</sup>.

Du côté nord, deux aussi :

Sainte-Agnès, fondé par les deux frères Jean et Gérard de Peis, vers 1260, et Saint-Michel « *in parva capella supra ostium parvisii in qua cantatur gloria laus et honor in die Palmarum* » paroles qui se chantaient au retour de la procession le dimanche des rameaux ou « dans la chapelle au-dessus de la porte qui est du côté du marché »<sup>183</sup>.

Tous les pouillés citent ces autels.

Cet autel Saint-Michel ne doit pas être confondu avec celui des Saints-Michel, Martial et Nicolas, fondé en 1367 par Walther de Hemptines, décédé en 1386, dans la chapelle accolée au nord du croisillon nord, dite chapelle du sacraire<sup>184</sup>.

Serait-ce l'autel qui aurait été chargé depuis 1235 des fondations de celui de l'église Saint-Michel-*in-foro*? Je ne le pense pas. Si l'église fut désaffectée alors, le titre de curé subsista jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle et j'ai peine à admettre que cet autel, placé dans une petite chapelle au-dessus de la porte du cloître, donc à l'étage, ait pu convenir pour des offices paroissiaux.

Le problème des chapelles ou autels situés à l'étage est vaste, trop pour faire l'objet d'une monographie complète. Pour le diocèse de Liège, il a été rappelé<sup>185</sup>.

Elles sont nombreuses les grandes églises dont le chevet était jadis cantonné de tours, ouvertes par de larges baies vers le sanctuaire et vers le transept, qui abritaient, au premier étage, un autel. On cite souvent les cathédrales de Metz, Toul, Verdun, de la province de Trèves, la collégiale Sainte-Marie de Châlons-sur-Marne, les cathédrales de Bâle et de Lausanne<sup>186</sup>.

Quant à moi, je suis convaincu que ces autels situés au premier étage à côté du sanctuaire sont des souvenirs du passé : ou bien ils existaient à l'époque romane dans des tours conservées lors de la reconstruction du XV<sup>e</sup> siècle ou bien, à ce moment, on a édifié un étage prêt à les héberger. Ce serait une preuve de plus du conservatisme de Saint-Lambert à l'époque où Liège basculait, non pas politiquement, mais au point de vue culturel, de l'Empire, mal défendu par l'empereur Frédéric II, trop italien, trop intéressé par son royaume de Sicile, et le laissant s'inté-

<sup>183</sup> Ce fait est confirmé par le cérémonial de la cathédrale, des environs de 1500 (A.E.V., Liège, A.L.I., f. 5 v<sup>o</sup>). Les chœurs répondaient, du haut de cette chapelle, au reste du clergé groupé dans la nef devant l'autel Saint-Denis et *Ordinaris ecclesie leodiensis*, Anvers, 1521, folio GIII. Le même usage existait aux cathédrales de Metz et Verdun. Voir *Bulletin monumental*, 96 (1937), pp. 450 et 451.

<sup>184</sup> C.E.S.L., IV, 445 et 464. Le texte en est très clair : il n'y est pas question de Saint-Michel-*in-foro*, ni de représentants de la commune, ou des pauvres. On se demande comment Gobert et Lejeune ont pu être induits en erreur à ce sujet; il est vrai que le second y avait intérêt car cela contribue à affirmer l'existence de cette église Saint-Michel-*in-foro* à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>185</sup> B.S.R.V.L., VII (n<sup>os</sup> 169-170 de 1970), 470-472 et B.C.R.M.S., 18 (1969), 184. Pour le diocèse de Cambrai, il faut mentionner l'autel situé dans la partie est de la tribune nord de la collégiale de Soignies, existant encore en 1983. Il est couvert d'une dalle de pierre dont la moulure paraît dater du XIII<sup>e</sup> siècle, la masse pouvant remonter au XII<sup>e</sup> siècle ou au siècle précédent.

<sup>186</sup> *La cathédrale de Lausanne*, Berne, 1975, p. 93, excellente monographie publiée par la Société d'histoire de l'art en Suisse, n<sup>o</sup> 3. De nombreuses similitudes pourraient être établies entre cette église et celle de Saint-Lambert, contemporaines, de même qu'avec celle de Bâle dont on attend la monographie promise par François Maurer.

grer dans l'orbite de la France, ce qui entraîna la ruine de la grande civilisation mosane, romane, au profit de l'art gothique. Le refus du portail occidental, dans l'axe de l'église, jusqu'en plein XV<sup>e</sup> siècle (Saint-Paul et Saint-Martin) est typique et révèle le conservatisme liégeois.

La mention de 1294 des « prêtres qui chantent à l'autel Saint-Michel dans la cathédrale »<sup>187</sup> concerne plutôt l'autel Saint-Michel-au-sacraire que Saint-Michel-sur-la-porte-du-cloître mais cela n'est pas certain.

En 1616, le nonce de Cologne déconseilla l'utilisation de ces autels « parce qu'il ne convient pas qu'un prêtre célèbre au-dessus d'autres prêtres célébrant eux aussi, et soit placé au-dessus de la Sanctissime Eucharistie »<sup>188</sup>.

Cependant les pouillés du XVIII<sup>e</sup> siècle mentionnent toujours leur présence.

Van den Steen n'en dit rien parce que le plan de Carront ne les indique pas.

## 8. La tour orientale (M.M., N.N., O.O., du plan Carront)

Nous venons de le voir : il est raisonnable de penser qu'il y avait deux tours à l'est du transept, abritant des autels, du moins à la cathédrale notgérienne et peut-être à l'église gothique, du moins au XIII<sup>e</sup> siècle. La cathédrale de Verdun, assez semblable à celle de Liège, en a aussi, en plus des deux tours de façade occidentales. C'est cela qui a incité l'architecte Bourgault à placer quatre tours à sa maquette<sup>189</sup>. Le récit de l'incendie de 1185 dit bien que deux tours furent atteintes (*ambas turres*) mais il ne dit pas où étaient situées ces deux tours ni que c'étaient les seules.

Par contre, un autre texte jusqu'ici ignoré vient encore compliquer les choses. Hinnisdal prétend avoir appris de « vieilles chroniques » qu'en 1246 « les chanoines entreprirent les fondations de la grande tour »<sup>190</sup>.

Il ne dit pas plus; il est probable qu'à ses yeux, la chose est claire : il croit sans doute qu'il s'agit de la grande tour qu'il connaît, lui, au XVII<sup>e</sup> siècle; en ce cas, il ferait erreur car ces deux tours ne sont pas situées au même emplacement. Très proches l'une de l'autre, il y avait cependant entre elles un terrain qui fut mis en location, en 1416, par la fabrique d'église<sup>191</sup> qui jouxtait la rue, le mur du parvis, c'est-à-dire le mur sud de l'aile sud du cloître oriental, et les deux tours : le texte du bail est très clair.

## 9. La trésorerie

Nombreux sont les textes qui mentionnent la trésorerie, depuis Jean d'Outremeuse. Jean Lejeune croit la reconnaître dans une maison de pierre, à deux étages (je ne puis vraiment pas y voir une tour d'église) située au

<sup>187</sup> R. HANKART, « L'hôpital Saint-Michel dit des communs-pauvres-en-île », p. 172, in *B.J.A.L.*, 90 (1978), 157-195.

<sup>188</sup> Ces statuts ou décrets sont publiés par H. DESSART dans *B.C.R.H.*, 118 (1953), 233-287; ici p. 271.

<sup>189</sup> Ce qui étonnait J. Lejeune, p. 148, qui affirme que les deux tours étaient situées à l'occident.

<sup>190</sup> *Posuerunt canonici leodienses fundamenta maioris turris ecclesie Saint-Lamberti*, HINNISDAEL, I, 272.

<sup>191</sup> Jean Lejeune, p. 150, note 39, édite le texte du bail, où, chose amusante, on cite le mur du parvis (le cloître oriental) que Van Eyck ne représente pas.

côté sud de l'actuelle rue de Bex (pp. 149 et 150). S'il s'agit d'une maison où un trésorier, un receveur, a établi son bureau de recette, je veux bien l'admettre, sous toute réserve; si, au contraire, c'est le lieu où l'on garde le trésor de l'église, je m'y refuse: le trésor, à cette époque, c'est avant tout les chartes et autres titres de propriété, soit, mais c'est aussi tout ce qui est en matériau précieux, donc essentiellement des objets servant au culte, et je ne connais pas d'églises, fussent-elles cathédrales où le sacristain doit traverser la rue pour aller chercher les calices, les encensoirs, les reliquaires, etc.

Plus tard, la trésorerie, au second sens du mot, était établie au rez-de-chaussée de la grande tour dont les murs très épais la protégeaient du vol. Peut-être a-t-elle toujours été placée dans une tour.

Comme ce lieu n'a malheureusement pas été fouillé, il sort du cadre de cette étude.

### Conclusion

Aux termes de cette étude, nous avons vu quelles sont les sources archivistiques à consulter pour réaliser une étude sérieuse sur la cathédrale; nous avons ensuite passé au crible de la critique les travaux que Van den Steen et Jean Lejeune lui ont consacrés. Enfin, nous avons étudié les textes qui éclairent quelque peu les constructions bâties jadis sur la partie orientale qui vient d'être fouillée.

## Essai de restitution du chœur oriental de la cathédrale à partir des sources iconographiques

Joseph DE LA CROIX

### Les deux phases de construction du chœur ottonien

En examinant les plans dressés par l'Université de Liège à l'emplacement du chœur et du transept orientaux de la cathédrale Saint-Lambert, on est frappé par l'ampleur des substructions d'un transept flanqué de trois absides semi-circulaires et mesurant environ  $42 \times 14$  m soit, en pieds de 28,4 cm,  $150 \times 50$  pieds.

Les murs de fondations ont 2,25 m de largeur soit 8 pieds, sauf ceux de la grande abside centrale de 16,50 m de diamètre extérieur qui ont près de 3 m soit 10 pieds.

Les deux petites absides placées aux extrémités sont séparées de la grande par un espace de 5 m environ au milieu duquel vient aboutir de chaque côté un mur de plus de 1 m d'épaisseur. Ces fondations sont les supports intérieurs de deux couloirs de 4,25 m de large qui devaient former à l'origine des alloirs ou halloirs encadrant le chœur oriental et qui sont de tradition carolingienne.

A remarquer que les fondations des alloirs au côté sud sont plus larges que celles du côté nord. C'est qu'ici on a atteint la base des murs — 4,66 m — tandis qu'au sud, il n'est resté que les fondations à — 5,50 m. Les recherches exécutées vers la place du Marché à environ 28 m du transept ont démontré que le ressaut des fondations des alloirs, correspondant à peu près au niveau de leur sol primitif, se situait à — 5 m. On a donc atteint les murs au nord au-dessus du ressaut et au sud les fondations en dessous de celui-ci.

En arrière de la grande abside, un énorme radier a été jeté entre les deux murs intérieurs des alloirs. Il s'étend vers la place du Marché jusqu'à 16 m du mur intérieur du transept et se termine en arc de cercle fort irrégulier.

On a trouvé, sur cette nouvelle assise du côté du palais, en dessous du tracé de la rue Royale et à — 5,80 m de profondeur, quelques vestiges d'une crypte à n'en pas douter.

Ces vestiges forment un angle droit dont un côté est parallèle au mur du transept et dont l'autre se dirige vers l'est sur une longueur de 4 m environ pour se prolonger par une grande courbe interrompue. Cette disposition se retrouve parfaitement symétrique de l'autre côté de l'axe de l'église et à même distance de celui-ci soit 8,50 m. Le prolongement de ces deux fragments de courbe par un arc

de cercle de 8,50 m de rayon permet de restituer un demi-cercle parfait.

On remarquera que ces vestiges appartenant à la même construction s'étendent non seulement sur le grand radier notgérien mais aussi sur la grande abside du transept. On peut conclure que les fondations du transept oriental et de ses absides appartiennent à une phase antérieure.

En reprenant l'examen du plan de la fouille (fig. hors texte), on remarque dans l'angle droit nord une base de pilastre en équerre restée en place et de distance en distance, deux autres bases de pilastre droit. Au côté sud, si les bases de pilastres ont disparu, un reste de mur s'étend vers l'axe de l'église sur une longueur de 2,25 m, pour former ensuite un ressaut de 50 cm de large et de 1,50 m de long.

Peut-on essayer, en partant des données ci-dessus, de reconstituer l'architecture de cette crypte orientale?

Celle-ci aurait eu une largeur totale de 17 m pour une longueur de 15 m composée d'une crypte centrale formée d'un rectangle de  $9,50 \times 5$  m, prolongé sur son grand côté d'une abside semi-circulaire de 9,50 m de diamètre.

Cet ensemble est encerclé de 3 anneaux composés :

1. d'un mur épais de 1,50 m percé d'ouvertures;
2. d'un couloir de 2,25 m voûté en berceau renforcé de distance en distance par des sortes d'arcs doubleaux;
3. d'un mur extérieur de 1,50 m (fig. 1).

Cette construction de 20 m de large et 18 m de profondeur s'assied parfaitement sur le radier de fondation.

On a vu ci-dessus que des bases de pilastres étaient restées en place contre le mur extérieur du déambulatoire de la crypte. Les deux bases plates larges de 4 pieds (1,13 m) sont distantes, l'une de l'autre de 10 pieds (2,84 m). Si l'on répète cette disposition de chaque côté de la galerie, on la divise en neuf travées dont huit sensiblement égales, la supérieure étant plus large que les autres.

Il a été constaté lors des fouilles que cette galerie avait été comblée à une date indéterminée car les pilastres retrouvés portaient des traces de maçonneries. C'est une constatation fort importante, on y reviendra dans la suite.

Au nord et au sud du chœur, deux escaliers à vis construits sur les fondations du transept saillaient dans celui-ci. Ils sont incontestablement d'origine notgérienne et ont été conservés dans la cathédrale gothique jusqu'à